

Un article lemonde.fr du 1er novembre 2013

Kenya : les médias s'élèvent contre une loi jugée liberticide pour la presse. (02.11)

Les médias kényans étaient vent debout vendredi 1er novembre après le vote par les parlementaires d'une loi qui pourrait restreindre la liberté de la presse. Elle prévoit notamment la création d'un tribunal spécial pour les médias, nommé par le gouvernement, qui pourra infliger des amendes très élevées, jusqu'à 20 millions de shillings kényans (173 000 euros). Ce tribunal sera également en mesure d'empêcher les journalistes de travailler.

La loi, qui doit encore être promulguée par le président Uhuru Kenyatta, annonce aussi la mise en place d'un contrôle strict des programmes de radio et de télévision, imposant notamment un quota de production locale d'au moins 45 %.

S'en prenant violemment à la loi, le quotidien The Daily Nation fustigeait vendredi un texte qui "*ramène le pays au même niveau que le Zimbabwe, Cuba, l'Ethiopie et le Koweït*". Pour le journal The Star, le gouvernement aura "*la mainmise sur les médias*", tandis que The Standard déplore "*un coup sévère*" contre la démocratie et la liberté d'expression.

Le vote de cette loi s'inscrit dans le cadre d'une série de mesures pour renforcer la sécurité nationale après la sanglante attaque islamiste contre le centre commercial Westgate de Nairobi en septembre. Les médias avaient déclenché la colère des autorités en dévoilant des images prises par les caméras de sécurité du centre. Elles montrent des soldats probablement en train de piller les magasins pendant l'opération contre le commando islamiste.

Le directeur d'une chaîne de télévision et deux journalistes avaient d'ailleurs été convoqués par la police. Celle-ci avait finalement dû faire machine arrière devant le tollé. Avant de revenir sur sa décision, la police avait néanmoins expliqué "*qu'il existe des limites*" à la liberté d'expression, accusant les journalistes d'inciter au soulèvement contre les autorités.

Un article lepress.fr du 31 octobre 2013

Comment bien réussir une alliance entreprise-association? (02.11)

Face à la nécessité d'innover, de donner du sens au travail, d'ouvrir des nouvelles pistes de business et de cultiver leur capital image, les sociétés tissent des partenariats gagnant-gagnant avec le monde associatif

"La cocréation entre le monde du business et du social constitue une véritable réponse à des problèmes que les pouvoirs publics n'arrivent plus à prendre seuls en charge", estime Thibaut Guilluy, dirigeant d'Ares (Association pour la réinsertion économique et sociale, 400 collaborateurs).

Ce diplômé de l'ESCP Europe explique: "En France, par exemple, 380 000 personnes en situation de handicap sont sans emploi, beaucoup n'ont jamais travaillé, ou pas depuis longtemps, et ont un bas niveau de qualification. Or, certains secteurs, comme la logistique, ont besoin de main d'oeuvre pour des opérations que peuvent parfaitement effectuer ces personnes...encore faut-il créer des passerelles entre les deux univers". Fort de ce constat, et désireux de faire bouger les lignes, l'entrepreneur social a convaincu l'entreprise de logistique Norbert Dentressangle de développer une entreprise commune dont "la finalité est autant économique que sociétale".

En septembre 2011, le groupe (12 600 collaborateurs) et Ares créent Log'ins, dont ils détiennent respectivement 51 et 49 % des parts. Cette joint venture à vocation sociale spécialisée dans la logistique génère 1,4 million d'euros de chiffre d'affaires et salarie une vingtaine de personnes en situation de handicap. "Nous nous donnons trois ans pour créer une centaine d'emplois, dont 80 en insertion", précise Thibaut Guilluy. Log'ins devrait atteindre le point mort cette année et ouvrir une antenne à Lyon. Norbert Dentressangle fournit l'informatique, l'immobilier, de l'expertise technique et financière. De son côté, Ares apporte sa connaissance du monde du handicap. Bâtir ce type d'alliances n'est pas sans obstacles. Voici dix questions à se poser avant de se lancer.

Pourquoi pratiquer la cocréation?

Travailler avec des ONG permet, biensûr, à l'entreprise de cultiver son capitalimage (un troisième acteur, les pouvoirs publics, est en général impliqué dans ces partenariats, mais ne fait pas l'objet de cet article). "Attention, c'est efficace si et seulement si le contenu du partenariat ne se limite pas à une simple contribution financière, ce qui est loin d'être toujours le cas!", avertit Charles-Benoît Heidsieck, fondateur du laboratoire de recherche appliquée Le Rameau, qui a passé au crible quelque 300 expériences de partenariats entreprise/associatif. Sa conclusion: "Seul un quart des partenariats est équilibré, durable et à forte utilité sociétale".

Deuxième atout: ces partenariats gagnant-gagnant permettent aussi d'ouvrir la voie à de nouvelles sources de business, comme l'explique Paul Polman, président d'Unilever à L'Express: "Six millions d'enfants meurent chaque année, entre autres d'affections diarrhéiques, en raison d'un manque d'hygiène et d'accès à l'eau potable. Ils pourraient être deux fois moins touchés s'ils se lavaient les mains... avec nos savons LifeBuoy, par exemple! Pour transformer les habitudes, et ouvrir de nouveaux marchés, Unilever ne peut agir seul, mais doit travailler en concertation avec les programmes de l'Education nationale, les écoles et les ONG. En janvier 2012, à Davos, nous avons annoncé le lancement de notre Fondation Unilever, en partenariat avec cinq ONG: Unicef, Save the Children, World Food Program, PSI, et Oxfam".

Ces partenariats permettent d'ouvrir la voie à de nouvelles sources de business

De fait, "la complémentarité est au coeur de ces alliances: l'entrepreneur social fournit l'expertise sociétale, et l'entreprise permet le changement d'échelle grâce à sa force de frappe", synthétise Arnaud Mourot, codirecteur d'Ashoka Europe, qui a ouvert cette année un centre européen dédié à la cocréation, à Paris. Troisième intérêt: booster l'innovation. Renault a créé le programme Mobiliz, qui vise à faciliter l'accès à la mobilité des personnes en situation de précarité. Via son fonds d'investissement lancé en septembre 2012, doté de cinq millions d'euros, le groupe automobile a financé trois entreprises sociales (sur 70 projets reçus). "Cela "pollinise" notre business classique", se félicite Claire Martin, directrice de la RSE de Renault. La relation-client, par exemple.

Mobiliz a récemment investi dans Chauffeur & Go, qui forme des chômeurs de longue durée au métier de chauffeur pour particuliers; et dans MobilEco, entreprise d'insertion qui loue des vélos électriques, des scooters. *"Nous avons déjà testé les vélos électriques comme voitures de remplacement dans nos garages. Au-delà de l'aspect social, ces projets sont donc pour nous un vrai laboratoire d'innovation frugale"*, explique Claire Martin.

La complémentarité est au coeur de ces alliances

"Cet apprentissage de la frugalité peut bénéficier à l'ensemble de l'entreprise, surtout dans un contexte économique difficile, et faire émerger des opportunités pour des marchés plus classiques". La motivation par le sens est un quatrième atout. Travailler avec des entreprises sociales s'avère *"un fort vecteur d'attraction et de fidélisation des talents car cela renforce le sens au travail"*, relève Bernard Saincy, directeur responsabilité sociétale au sein de la direction du développement durable du groupe GDF Suez. *"Notre SAS solidaire de quatre salariés reçoit un nombre impressionnant de candidatures!"* Bien consciente du potentiel de séduction de ces partenariats, l'université GDF Suez prépare l'envoi d'une trentaine de hauts potentiels en immersion pendant une semaine dans l'une des entreprises sociales, Le Chênelet, dans le nord de la France. Et travaille déjà à dupliquer l'opération.

La cocréation relève-t-elle d'un phénomène marginal, d'un feu de paille?

"Nous sommes au contraire au début d'une vague de fond, une transition est en marche", estime Olivia Verger-Lisicki, spécialiste des questions de *"business inclusif"*. *"Il y a dix ou quinze ans, les entreprises traitaient les sujets sociaux à la marge. Aujourd'hui, elles les adressent via la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) et les plus avancées coconstruisent des modèles hybrides, qui visent autant l'efficacité économique que sociétale. La notion même de valeur se transforme: celle-ci n'est plus tant dans les biens que dans le lien que l'entreprise crée entre elle et son écosystème"*. C'est un fait, *"les liens avec les entreprises et les ONG se densifient et se complexifient, abonde Jean-Michel Severino, président de Convergences. Ils vont désormais de la simple concertation aux subventions, en passant par les fondations, les prestations de service, les investissements et les véritables modèles hybrides de cocréations plus stratégiques et intégrées"*.

Comment sélectionner le bon partenaire?

Comme pour toute relation d'affaires, *"le choix de l'organisation partenaire est crucial"*, relève Stéphanie Schmidt, responsable cocréation Europe chez Ashoka. *"Sauf que, pour l'heure, il n'existe pas de bases de données. Il peut être utile de faire appel à un "trusted broker" (intermédiaire facilitateur de confiance), un rôle qu'Ashoka joue souvent"*.

Le choix de l'organisation partenaire est crucial

Autre porte d'entrée: *"la fondation"*, souligne Virginie Seghers, cofondatrice du cabinet Prophil. De fait, *"c'est souvent par le don que GDF Suez démarre les relations"*, confirme Bernard Saincy, qui pilote Rassembleurs d'énergies, de GDF Suez. Ce programme complet mixe subventions, assistance technique, fonds d'investissement solidaire (17 millions d'euros). Via notamment sa SAS solidaire, le groupe soutient déjà une vingtaine d'entreprises sociales et d'ONG. *"Avec le don, chacun peut ainsi voir comment fonctionne l'autre, notamment sur les questions d'argent, de profit, encore souvent taboues dans le monde de la solidarité"*, relève Bernard Saincy. Ensuite, la SAS solidaire prend le relais et analyse les projets sur des critères de sélection précis: quel est l'impact social et environnemental du projet? Quelle est qualité du lien avec les pouvoirs publics? La durabilité économique du projet?

La cocréation est-elle chronophage?

Oui. *"Nous prenons au moins un an avant de démarrer une activité économique avec une entreprise sociale, car nous sommes assez différents"*, confie Bernard Saincy. Dans certains cas, cela permet un joli décollage, comme l'expérimente actuellement Le comptoir du recrutement et de l'entrepreneuriat (voir plus loin). Mais pas toujours, raconte avec amertume un entrepreneur social: *"Pendant un an, nous avons reçu, expliqué, discuté avec une dizaine d'interlocuteurs d'un grand groupe. Ce n'était jamais les mêmes, en raison du "turnover". Finalement, le comité de direction n'a pas validé le projet, et s'est contenté de nous envoyer un simple e-mail. Une vraie perte de temps"*.

Est-il utile de définir avec précision le partenariat?

Essentiel! Certes, il va forcément évoluer avec le temps, et il est important de savoir rebondir de façon agile sur les apprentissages. "*Il faut cependant définir la vision commune, l'ambition, les objectifs et les indicateurs clefs de succès, business et sociaux*", insiste Stéphanie Schmidt, d'Ashoka. Que cherche vraiment l'entreprise? Que veut l'ONG? Le projet sera-t-il facilement dupliquable à plus grande échelle? Et dans quel but?

Une fois défini, le partenariat doit avancer via des petites actions, pas trop ambitieuses, afin de se tester mutuellement, en bref, "*procéder par itération*", abonde Navi Radjou, consultant et coauteur de L'Innovation Jugaad: redevenons Ingénieurs! Experts (filiale d'Adecco France) et l'entreprise sociale Mozaik RH (dirigée par Saïd Hammouche, et spécialisée dans le recrutement de candidats de la diversité) testent ainsi depuis le printemps et pendant un an une offre commerciale commune mettant en contact entreprises et diplômés de la diversité. Selon la convention de partenariat, "*l'entité qui apporte une affaire à l'autre touche 20% du contrat total, explique Katia Delmas, directrice commerciale chez Experts*. Et d'ajouter: *Notre volonté est d'aller au-delà, en intégrant Mozaik RH comme un fournisseur auprès des directions achats et recrutement, et non pas seulement auprès des directions de la diversité, où ils sont encore en général cloisonnés*".

La gouvernance doit-elle impliquer la direction?

Oui. Justement, parce ce qu'ils sont pionniers, hors des sentiers battus, ces projets doivent avoir le soutien officiel et visible de la direction, sinon, ils risquent de tomber aux oubliettes. Le dirigeant de Norbert Dentressangle assure la présidence du comité d'administration de Log'ins. La direction opérationnelle est commune au groupe de logistique et à Ares.

Disparates, les partenaires n'ont-ils pas intérêt à travailler chacun dans leur coin, avec leurs propres méthodes?

Surtout pas. "*Le danger est précisément le manque de communication au quotidien*", a pu constater à plusieurs reprises Stéphanie Schmidt, d'Ashoka. Quand le Comptoir du recrutement et de l'entrepreneuriat s'est lancé à Saint-Ouen (93), il y a quelques mois, dans le but de réussir l'embauche des candidats des quartiers populaires auprès des entreprises, c'est justement l'un des écueils qui a été discuté entre les partenaires pour le moins hétéroclites: entrepreneurs sociaux (Mozaïk RH-à l'origine du projet, Ares, BGE), groupes (Adecco, Accenture...), associations (Unis-cités), pouvoirs publics (Pôle Emploi, Conseil général et préfecture du 93). Pour éviter la dispersion et le chacun pour soi, la structure a recruté une personne dédiée à l'harmonisation de l'ensemble, Nicolas Macabéo. "*Ma mission consiste à piloter nos outils collectifs: bases de données, site Internet d'offres, chartes, règlements intérieurs, démarches commerciales et mesures de l'impact social*".

Est-il facile d'entraîner les collaborateurs dans le projet?

C'est parfois un sacerdoce! Les équipes peuvent avoir du mal à comprendre l'intérêt de ces actions hybrides, qui ne rentrent dans aucune case connue. L'idéal est de mettre en place dès le début une équipe transversale incluant la RSE mais aussi l'innovation, les ressources humaines, la direction générale, les responsables opérationnels, la communication afin de capitaliser sur les expertises maison, car, ensuite, "*il sera très difficile de casser les silos en interne*", relève Stéphane Schmidt. A signaler: au sein des directions des ressources humaines, ces fonctionnements en alliances restent mal, voire pas identifiés. Les insérer dans les parcours de carrière serait, à n'en pas douter, un facteur de motivation.

Faut-il contractualiser le partenariat?

Incontournable. "*Ce n'est pas parce que la cocréation vise au double impact économique et sociétal qu'il faut négliger la partie contractuelle*", insiste Mouhsine Serrar, fondateur de Praksi. Basée en Inde, cette entreprise sociale développe et distribue des foyers de cuisson de haute performance pour les pays en voie de développement. Ces équipements permettent de cuisiner pour 250 000 personnes en Inde, en Haïti, au Darfour, au Népal et en République démocratique du Congo. Pour accélérer son impact, depuis août 2012, Praksi a développé un partenariat avec Cummins, l'un des producteurs de moteurs Diesel.

La route des nouvelles alliances est jonchée d'obstacles

Le groupe américain accompagne Prakti dans la R&D et la distribution de ses foyers de cuisson. "Nous avons signé un " *memorandum of understanding* " (MOU) établissant notamment que la propriété intellectuelle relative à la conception des foyers de cuisson nous revenait", lance Mouhsine Serrar. Pour sa part, la fondation Grameen-Crédit agricole, spécialisée dans la microfinance et le "social business", fait signer aux partenaires une charte de "social business". "C'est une véritable feuille de route" dans le projet. Y figurent les objectifs et la définition de la mission, la déclinaison des étapes, la mesure de l'impact et les indicateurs", précise Jean-Luc Perron, son délégué général.

Le cadre légal et fiscal est-il adapté à la cocréation?

Hybrides par nature, ces partenariats ne rentrent donc pas dans les cases habituelles du monde des affaires. "Dans des pays occidentaux ultra réglementés, dans des secteurs comme la santé, la finance, les questions de données privées, de propriété intellectuelle, sont particulièrement sensibles, et rendent complexes la cocréation", relève Navi Radjou, spécialiste de l'innovation sociétale. Parmi les accusations dont peuvent être la cible les entreprises et les ONG, figurent celle de "vente à perte" ou "d'entente anticoncurrentielle", constate Jacques Berger, directeur du "think tank" d'HEC, Entreprises et pauvreté. La route des nouvelles alliances est jonchée d'obstacles. Pas découragés pour autant, les pionniers gardent le cap, portés par leur vision d'un monde économique et sociétal plus juste et équilibré.

Commentaire.

Les derniers négriers.

Ces gens-là sont de toute évidence des philanthropes, qui comptent profiter de la main d'oeuvre bénévole ou subventionnée par l'Etat (qualité du lien avec les pouvoirs publics), sous-payée, qu'on trouve dans les ONG, mieux encore, qui s'endette pour travailler (microfinance), alliant les " *objectifs et les indicateurs clefs de succès, business et sociaux*", ils précisent bien que "la finalité est autant économique que sociétale", disons plutôt économique "comme pour toute relation d'affaires", cela aussi ils le précisent eux-mêmes.

Si "les liens avec les entreprises et les ONG se densifient et se complexifient", peu importe si "seul un quart des partenariats est équilibré, durable et à forte utilité sociétale", business is business.

Un article Reuters du 31 octobre 2013

Vers l'autorisation d'un nouveau maïs OGM en Europe. (02.11)

Pour la première fois depuis plus de dix ans, l'Union européenne est en passe d'approuver la culture d'un nouveau type de maïs génétiquement modifié, selon une proposition de la Commission que Reuters a pu consulter.

Cette proposition a été élaborée après un arrêt du Tribunal de première instance réprimandant la Commission européenne pour la lenteur du processus de validation du maïs TC1507, qui produit un insecticide. Le TC1507 est fabriqué conjointement par les groupes américains DuPont et Dow Chemical.

La Commission devrait transmettre sa proposition aux ministres européens concernés la semaine prochaine. Même si les gouvernements ne parviennent pas à se décider, ce qui est probable, l'exécutif bruxellois sera habilité à approuver la culture du nouveau maïs avant la fin de l'année.

La proposition devrait être combattue par des pays comme la France, l'Autriche ou la Pologne et approuvée par la Grande-Bretagne, l'Espagne ou encore la Suède.

La demande de validation du TC1507 en Europe a été pour la première fois déposée en 2001. Mais une série d'évaluations du produit menées en réponse à des objections soulevées par certains pays a retardé la procédure pendant des années.

Le mois dernier, le Tribunal a contraint la Commission à agir.

Même en cas de validation du maïs transgénique, il est peu probable que le TC1507 soit produit à grande échelle en Europe, où la culture des OGM reste marginale, mais cette approbation risque de faire bondir les mouvements écologistes et de se heurter à la méfiance des consommateurs.

Selon un porte-parole du semencier Pioneer Hi-Bred, filiale du groupe DuPont qui dirige les efforts pour commercialiser le TC1507, la société n'a pas encore décidé de mettre ce maïs sur le marché en Europe même en cas de feu vert de la Commission.

La seule autre semence transgénique actuellement cultivée en Europe est le maïs MON810 de Monsanto, approuvée en 1998. Il est cultivé sur environ 100.000 hectares principalement en Espagne, ainsi qu'au Portugal, en République tchèque, en Roumanie et en Slovaquie.

En dehors de l'Europe, les OGM sont cultivés à grande échelle sur le continent américain et dans certaines régions d'Asie. La culture des OGM a représenté 170 millions d'hectares dans le monde l'an dernier, selon un organisme spécialisé (International Service for the Acquisitions of Agri-biotech Applications).

Un article leexpress.fr du 31 octobre 2013

10 chiffres clés sur les salaires et l'emploi en France. (02.11)

L'Insee a publié, jeudi 31 octobre, sa dernière étude sur l'évolution des salaires et de l'emploi en France en 2011. Ce qu'il faut retenir en 10 chiffres clés.

+ 2,3%. C'est l'augmentation du salaire net en euros courants par rapport à 2010. Compte tenu de l'inflation (+ 2,1 % en 2011), le salaire net moyen progresse très faiblement et ralentit même pour la deuxième année consécutive : + 0,2% en 2011, + 0,5% en 2010 et + 1,2% en 2009.

2130 euros nets, ou 2830 euros bruts. C'est le salaire mensuel en équivalent temps plein (EQTP) d'un salarié français, du secteur privé ou public.

1712 euros. C'est le salaire médian net en 2011. Cela signifie que la moitié des salariés français gagne plus et l'autre moitié gagne moins. Ce salaire médian connaît une quasi-stagnation par rapport à 2010 (+0,1% en euros constants). Il reste inférieur de 20 % au salaire net moyen.

1554 euros, le salaire net moyen des employés, 2049 euros bruts, soit plus faible que celui des ouvriers, 1635 euros nets et 2137 bruts. Les salaires des ouvriers ont connu l'évolution la plus favorable, +2,1% en 2011. Mais cette hausse est en trompe-l'oeil, prévient l'Insee. Les pertes d'emplois enregistrées dans l'industrie et la construction ont affecté principalement des salariés peu qualifiés et peu rémunérés et conduit "mécaniquement à une hausse du salaire moyen" des salariés ayant conservé leurs postes.

3988 euros nets, ou 5 385 bruts. C'est le salaire moyen d'un cadre, en baisse (de -1,5%) à l'inverse des ouvriers, sauf dans la finance et les assurances (+0,6%).

1170 euros. C'est la rémunération nette mensuelle maximum des 10% des salariés les moins bien payés en France, en hausse de 0,3% par rapport à 2010. Les 10% des femmes les moins payées touchent une rémunération inférieure à 1120 euros nets contre 1226 euros pour les hommes.

3400 euros, ou la rémunération nette minimale des 10% les mieux payés (+0,5%). Les 1% les mieux lotis ont gagné plus de 7817 euros (-0,1%).

19%. C'est l'écart de salaire en EQTP entre hommes et femmes. Les salaires moyens bruts des hommes stagnent à 2312 euros nets, soit 3064 bruts en 2011. La rémunération des femmes, en hausse de 0,7%, s'établit à 1865 euros nets et 2493 bruts. Cette différence est due à la progression de la part des cadres parmi les femmes salariées. Elle s'explique également par la diminution moins forte du salaire moyen des femmes cadres que celui des hommes cadres entre 2010 et 2011. L'écart salarial relatif entre hommes et femmes a ainsi diminué en moyenne de 0,5 point en 2011.

59,1%. C'est la part des hommes dans l'emploi en France. La part des femmes, 40,9%, régresse de 0,1 point par rapport à 2010.

64,3%. C'est la part des hommes dans le total des emplois à temps complet contre seulement 35,7% des femmes. A l'inverse, les femmes représentent 67,6 des temps partiels contre 32,4 d'hommes.

15%. C'est la part des temps partiels dans le volume de travail en 2011.

Un article bastamag.net du 30 octobre 2013

Les dessous de l'écotaxe : quand Benetton et Goldman Sachs collectent l'impôt français. (03.11)

En reportant l'entrée en vigueur de l'écotaxe pour les poids lourds, le gouvernement Ayraut vient une nouvelle fois de capituler face à des intérêts privés. Mais derrière cette taxe écologique se cache une autre question, qui n'a jamais été soumise au débat public : c'est la première fois que la collecte de l'impôt est confiée à des entreprises privées. Un consortium emmené par Benetton, Goldman Sachs, Thalès et SFR empochera 20% des recettes de la taxe pour assurer son recouvrement. Du jamais vu ! Enquête.

Après six ans de reports et d'atermoiements, l'écotaxe poids lourds est devenue un sujet explosif. Et le gouvernement n'en finit plus de s'empêtrer dans des reculades qui le décrédibilisent. Les critiques se focalisent sur le coût de la taxe pour les transporteurs et les agriculteurs. Pourtant, l'essentiel est ailleurs : pour la première fois, la collecte d'un impôt est confiée à des entreprises privées. L'État a fait le choix de déléguer le recouvrement de l'écotaxe à un prestataire, par le biais d'un contrat de partenariat public-privé. Le produit de la perception de la taxe, estimée à 1 200 millions d'euros par an, sera reversé à l'administration des douanes. Une première en matière de fiscalité ! Un système choisi sous Sarkozy et mis en œuvre par un gouvernement socialiste et écologiste... L'écotaxe « s'appuie sur un mode de recouvrement entièrement nouveau et automatisé. A bien des égards, c'est une taxe du XXI^e siècle ! », s'enthousiasme la sénatrice UMP Marie-Hélène Des Esgaulx, dans un rapport remis à la Commission des finances en février dernier.

« *Un retour à la Ferme Générale de l'Ancien Régime !* », dénonçait la CGT, lorsque le gouvernement Fillon a validé cette option, peu après le Grenelle de l'environnement. Cette externalisation entraîne un surcoût pour le contribuable. « *L'écotaxe est incontestablement coûteuse* », admet Marie-Hélène Des Esgaulx. Sur un total de 1,2 milliard d'euros collectés, environ 280 millions d'euros sont consacrés à la rémunération du prestataire privé qui assure le recouvrement. Soit 23 % [1] ! C'est la taxe la plus coûteuse jamais mise en place ! « *A titre de comparaison, ce pourcentage ne dépasse pas 1,2 % pour l'impôt sur le revenu* », poursuit le rapport. « *Le recouvrement d'un impôt coûte souvent moins de 1% du montant de celui-ci* », confirme Philippe Bock, secrétaire général du syndicat Solidaires Douanes. « *Pour les services des douanes, la masse salariale coûte un milliard d'euros, pour des rentrées fiscales de 67 milliards d'euros. Le coût de recouvrement de l'écotaxe est complètement prohibitif !* » Cette taxe poids lourds, « *c'est service public minimum et profits maximum* », résume le syndicat.

Benetton, Goldman Sachs, Thales et SFR, collecteurs d'impôt

« *Le coût global du contrat de partenariat, bien qu'élevé, ne semble pas surestimé* », conclut Marie-Hélène Des Esgaulx devant la commission des Finances. Il est de toute façon bien tard pour s'en apercevoir. Le contrat de partenariat a été signé en octobre 2011, pour une durée de 13 ans et 3 mois. Au terme du contrat, l'ensemble du dispositif doit être remis à l'État. Celui-ci se trouve lié jusqu'en 2025, sans qu'aucune étude n'ait été menée sur l'opportunité de confier cette mission au secteur privé. « *Les Douanes n'étaient pas capables de faire un tel montage technique* », tranche le député UMP Hervé Mariton. Sauf qu'il était possible de créer un système bien moins complexe. Ou de déléguer seulement certaines missions au secteur privé.

Qui va toucher ces 280 millions par an (desquels sont déduits 50 millions de TVA) pour mettre en œuvre le dispositif de recouvrement ? Un consortium d'entreprises baptisé Ecomouv', mené par le groupe italien Autostrade per l'Italia. Celui-ci est une filiale d'Atlantia, la société qui gère la plupart des autoroutes italiennes. Elle est détenue (à 48 %) par le fonds d'investissement Sintonia, propriété de la famille Benetton [2]. La banque états-unienne Goldman Sachs est entrée au capital de ce fonds en 2008. Autostrade, qui détient 70 % d'Ecomouv', s'est allié avec les groupes français Thalès, SNCF, SFR et Steria, une entreprise qui vend des services informatiques aux entreprises. Visiblement, personne ne s'est demandé comment la SNCF appréhendera d'éventuels conflits d'intérêt, alors que les 3 300 camions de sa filiale Geodis, spécialisée dans le transport de marchandises, seront concernés par l'écotaxe. Rappelons également que l'objectif initial de l'écotaxe est de développer des transports plus écologiques, notamment le fret ferroviaire, sur lequel la SNCF a quelques intérêts financiers.

Les rentrées fiscales passeront-elles par les paradis fiscaux ?

Ecomouv' prévoit des recettes de près de 2,8 milliards d'euros pour les 11,5 années d'exploitation du dispositif. Les véhicules de plus de 3,5 tonnes – environ 600 000 immatriculés en France et 200 000 étrangers – devront s'enregistrer auprès d'Ecomouv', notamment via des sociétés de télépéages habilitées : Axxes, DKV, Eurotoll, Ressa, Telepass et Total. Les poids lourds devront se doter d'un boîtier, type GPS, qui permettra de retracer leur parcours sur les 15 000 km de tronçons routiers concernés par la taxe. Des portiques installés sur ces routes serviront uniquement à contrôler que les camions sont bien dotés de boîtiers. Les sociétés de télépéage collecteront une partie des taxes, versées sous forme d'abonnement [3]. En contrepartie, elles seront rémunérées par Ecomouv' à hauteur de 60 millions d'euros par an. Les transporteurs pourront, s'ils le souhaitent, s'acquitter de la taxe directement auprès d'Ecomouv'.

« *Nous osons tout de même espérer que le cahier des charges a formellement interdit à Ecomouv' de disposer comme il l'entend des sommes avancées par les redevables, sous peine de voir celles-ci reversées aux actionnaires, ou bien servir à quelque spéculation ou encore transférées dans quelque paradis fiscal* », s'interroge Solidaires. Que le collecteur d'impôts joue en bourse les sommes collectées serait en effet une nouveauté ! Le syndicat s'inquiète également des usages possibles des données recueillies sur les transporteurs et leurs pratiques.

« *Pour le prestataire privé, c'est gagnant-gagnant, résume Philippe Bock, de Solidaires Douanes. Mais pour l'État, c'est un fiasco sur le plan fiscal et sur le plan environnemental. L'objectif écologique a été complètement perdu en route. L'écotaxe devait promouvoir les circuits courts, en taxant les transports, et comme les autoroutes sont exonérées, cela incite les camions à se reporter vers les grands axes routiers !* » Un travers pointé dans le rapport de la sénatrice Marie-Hélène Des Esgaulx : avec l'écotaxe, le ministère des Transports s'attend à une augmentation de 15 à 20 % du trafic poids lourds sur les autoroutes. Une recette supplémentaire estimée à 400 millions d'euros par an pour les sociétés gérant les autoroutes, principalement Vinci et la Sanef !

Ecotaxe : quels profits pour le privé, quelles recettes pour l'État ?

C'est ce type de partenariat public-privé qu'a choisi l'Allemagne pour son écotaxe poids lourds. Celle-ci permet de collecter près de 4,4 milliards d'euros par an, autoroutes comprises. Toll Collect, le consortium qui gère le dispositif, regroupe Deutsche Telekom, le constructeur automobile Daimler et Cofiroute, filiale du groupe français Vinci. Il est rémunéré à hauteur de 600 millions d'euros par an pour la mise en place des installations et le recouvrement de la taxe. L'affaire semble juteuse, puisque Toll Collect annonce un bénéfice net de 80 millions d'euros en 2012 [4]. Un peu moins évident pour l'État allemand, qui, depuis 2004, lui réclame 3,3 milliards d'euros de dommages-intérêts pour manque à gagner, du fait de nombreux retards subis par le projet, et 1,7 milliard de pénalités pour non-respect du contrat initial. Un contentieux qui dure depuis huit ans. A ce tarif, autant gérer soi-même la collecte.

En Slovaquie, c'est également un consortium privé, SkyToll, qui a signé un contrat d'exploitation pour 13 ans. Ce consortium, détenu à 10% par le concessionnaire d'autoroutes français Sanef, dirigé par Alain Minc, a gagné l'appel d'offres en 2007. Il avait pourtant fait l'offre la plus élevée... Douze recours [5] et deux enquêtes de la commission européenne plus tard, le dispositif mis en place est loin d'avoir fait ses preuves. La taxe a rapporté 141 millions d'euros en 2010. Sur lesquels Sky Toll ponctionne 110 millions d'euros ! Résultat : l'État slovaque a touché à peine le quart de la somme collectée [6]. « *Les coûts de fonctionnement par rapport au rendement de la taxe seront nettement inférieurs en France à ce qu'ils sont en Slovaquie* », explique le député UMP Hervé Mariton, auteur d'un rapport à l'Assemblée nationale sur le sujet en 2011. Voilà qui est rassurant. Difficile d'avoir beaucoup de recul : seuls six pays européens ont mis en place un système de taxe similaire [7].

Contentieux et présomption de corruption

Le service des douanes sera chargé de gérer les contentieux et les recouvrements forcés, mais aussi d'assurer le contrôle du dispositif. « *Quel accès aurons-nous au système informatique ?, interroge Philippe Bock. Il sera impossible pour nous d'avoir une vue globale du système.* » Les risques de défaillance sont grands. La France se prépare-t-elle à des désillusions ? Car la bataille entre sociétés privées pour le marché de l'écotaxe est rude. L'appel d'offre a déjà été marqué par plusieurs contentieux. En janvier 2011, la Sanef – qui a perdu l'appel d'offre – dépose un recours devant le tribunal administratif de Pontoise afin d'empêcher la signature du contrat. Motif : l'État a été conseillé durant la procédure par la société RAPP, qui a travaillé pour la société Autostrade sur la mise en place d'une taxe poids lourds en Autriche. L'indépendance de ce

conseil est donc contestée. La procédure d'appel d'offre est alors annulée par le juge administratif, mais validée par le Conseil d'État.

La Sanef a également saisi le service central de la prévention de la corruption du ministère de la Justice pour « *faits relevant du délit de favoritisme, de trafic d'influence et d'incitation à la corruption* ». Selon ses dirigeants, la société « a été approchée » et « *on lui aurait fait comprendre que le résultat de l'appel d'offre serait fonction de ce qu'elle pourrait accepter de "faire" ou de qui elle pourrait "gratifier"* » [8]. L'affaire a été transmise au Parquet de Paris, puis de Nanterre. Qu'importe. Le contrat entre l'État et Ecomouv' est signé en octobre 2011, sous le gouvernement Fillon. Commence alors un « *délai contractuel* » de 21 mois au terme duquel le dispositif devra être prêt et la collecte lancée. Jean-Marc Ayrault profitera-t-il du nouveau report annoncé le 29 octobre pour renégocier les modalités de collecte de l'écotaxe ? Pieds et poings liés au partenariat public-privé, le nouveau gouvernement dispose d'une faible marge de manœuvre.

Déjà un demi-milliard de perdu

Le lancement de la taxe, prévue en juillet 2013, est repoussé une première fois en octobre, puis en janvier 2014. Chaque report signifie une perte de recettes pour l'État. Un préjudice évalué à 90 millions d'euros par mois, selon L'Officiel des Transporteurs. Soit un manque à gagner de plus de 500 millions d'euros rien qu'en 2013. Le nouveau report sine die laisse présager une accumulation des pertes. Selon Ecomouv, entre 800 millions et un milliard d'euros d'investissements ont déjà été engagés. Un montant que devra rembourser le gouvernement en cas d'annulation du projet, estime le consortium. Celui-ci n'obtiendra sans doute pas les 800 millions d'euros prévus en cas d'annulation du contrat – puisque celui-ci est seulement suspendu – mais il pourrait demander des indemnités de plusieurs dizaines de millions d'euros.

Des agents des douanes chargés de superviser les contrôles ont déjà été mutés au centre de Metz, où travailleront 130 agents au sein du service taxe poids lourds. Plusieurs centaines de personnes ont été recrutées par Ecomouv' pour son centre d'appel et de traitement des factures, également basé à Metz. Autant de personnes qui risquent de se retrouver en chômage technique si la situation ne se débloque pas.

La Bretagne, quasi exemptée d'écotaxe

Reste que les opposants à l'écotaxe – Medef et FNSEA de Bretagne en tête – semblent avoir fait plier le gouvernement. Ce qui agace profondément les associations écologistes. Seule une partie du réseau routier est concernée par l'écotaxe [9]. Et la Bretagne en est grandement exemptée en raison de son caractère « *péninsulaire* », avec un taux de réduction de 50%, rappellent le Réseau action climat et la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT) dans un communiqué. La contribution des transporteurs bretons est évaluée à 42 millions d'euros par an, alors que la région devrait recevoir annuellement 135 millions d'euros pour l'amélioration de ses infrastructures de transport [10], expliquent les associations. De cela, FNSEA et Medef locaux n'en ont cure. Les objectifs écologiques de la taxe semblent bien loin. Réduire les transports routiers est pourtant un enjeu de taille : les conséquences sanitaires de la pollution atmosphérique liée aux poids lourds coûteraient environ 45 milliards d'euros par an en Europe [11].

Derrière la bataille sur l'écotaxe et la capitulation permanente du gouvernement, subsiste une interrogation plus grave : l'État français a-t-il encore les moyens et l'autorité nécessaires pour assurer la collecte des impôts, sans céder à des intérêts privés ? En matière de fiscalité devraient primer la cohérence et l'intérêt général, et non la sous-traitance au plus offrant d'une fonction régaliennne déjà bien mise à mal.

Notes

[1] « *En termes nets, il convient cependant de soustraire 50 millions d'euros qui sont versés au titre de la TVA acquittée sur le loyer de PPP et qui revient donc à l'Etat. Le coût de recouvrement s'établit alors à un peu moins de 20 %* ». Source : Rapport à la Commission des finances du Sénat, 5 février 2013.

[2] Voir le détail des actionnaires d'Atlantia ici

[3] Un abattement de 10 % sur le versement de la taxe sera offert pour les transporteurs qui passeront par l'intermédiaire de ces sociétés de télépéage.

[4] Source : Cofiroute, Rapport financier annuel au 31 décembre 2012, p.10.

[5] Le consortium mené par Autostrade (qui pilote l'écotaxe française via Ecomouv') accuse son concurrent d'un flou sur l'actionnariat – une partie du consortium serait une coquille vide semblant appartenir à des actionnaires chypriotes.

[6] En 2009, le système de vignette rapportait 50,6 millions d'euros, soit 19,4 millions d'euros de plus. Et était moins lourde pour les sociétés de transport. Source : Rapport d'information par la Commission des Finances de l'Assemblée nationale, présenté par Hervé Mariton, le 4 octobre 2011.

[7] Cela fait notamment suite au vote de la surtaxe kilométrique poids lourds adoptée par les eurodéputés à l'été 2011. Les pays européens qui n'ont pas encore mis en place cette taxe peuvent appliquer la directive "Eurovignette" de 1999, révisée en 2006. Voir le détail dans cet article, Le monde, 30/10/2013.

[8] Sur ce sujet, lire *Le soupçon de corruption qui pollue l'écotaxe*, Le Point, 12/05/2011, et l'enquête de Médiapart consacrée à l'écotaxe le 31/10/2013 : Le contrat insensé de l'écotaxe

[9] 0,5% du réseau routier local est concerné, mais presque la moitié du réseau routier national est éco-taxé (10 000 km sur 21 157 km). Voir la carte du réseau soumis à l'écotaxe ici.

[10] Les recettes de l'écotaxe seront versées en grande partie à l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) qui a pour mission d'investir dans les transports.

[11] La pollution atmosphérique générée par le trafic poids lourds provoquerait notamment 3 millions de jours de congé maladie et 350.000 décès prématurés par an en Europe. Evaluation réalisée par l'Agence européenne de l'environnement.

Un article publié par wikistrike.com du 30 octobre 2013

La Chine émet désormais des obligations libellées en euros. (05.11)

Voilà qui devrait déplaire aux Etats-Unis et encore plus à la Fed (Réserve Fédérale Américaine) et à Janet Yellen, sa nouvelle patronne : les entreprises chinoises sont désormais présentes sur le marché des obligations libellées en euro. Le Dieu dollar n'a plus désormais qu'à bien se tenir.

Fin septembre, le géant pétrolier China National Offshore Oil Corporation (CNOOC) a ainsi levé 500 millions d'euros à 7 ans. Suivi de près par son compatriote Sinopec avec 550 millions d'euros et sur la même durée.

Un « tournant » qualifié « d'historique », par Yves Jacob, responsable des émissions de dette pour la région Asie-Pacifique de la Société Générale, laquelle a participé à l'opération de Sinopec.

Les spécialistes du marché obligataire estiment pour leur part que s'il est trop tôt pour parler de tendance, le mouvement devrait prendre de l'ampleur. Ils s'attendent en effet à ce qu'en vue de diversifier leurs sources de financement les groupes chinois continuent à tenter d'émettre en euros, et ce d'autant plus que le marché national chinois ne semble plus assez grand pour satisfaire ses besoins.

Données encourageantes : les deux émissions ont rencontré une forte demande, que certains considèrent même comme assez exceptionnelle. L'émission de Sinopec aura ainsi attiré un total de 279 investisseurs pour une demande de 3,3 milliards d'euros.

Autre élément à prendre en compte : la crise budgétaire américaine aura pu inciter les investisseurs à se tourner vers les marchés européens, la Vieille Europe pouvant alors retrouver son attrait de valeur refuge.

Depuis la fin de l'année 2010, les sociétés chinoises ont envahi les marchés du crédit à une vitesse spectaculaire. En l'espace de quelques années, voire quelques mois, la Chine est devenue premier émetteur d'obligations en devises étrangères, dépassant la Corée avec une moyenne annuelle de 25 milliards de dollars.

Yves Jacob rappelle ainsi qu'en 2010, la Chine levait moins de 5 milliards de dollars par an, ce qui constitue un montant non significatif à l'échelle des marchés internationaux. Pour 2013, la Société Générale s'attend à ce que l'Empire du Milieu lève environ 100 milliards de dollars.

Le contexte actuel de libéralisation de l'économie chinoise permettant d'alléger le système de contrôle des changes aura également progressivement ouvert la porte aux entreprises chinoises pour une émission sur les marchés internationaux tout en leur offrant désormais la possibilité de rapatrier les fonds en Chine.

Élément qui devrait accélérer le mouvement : la signature début octobre d'un accord d'échanges de devises entre la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque populaire de Chine, d'une durée de trois ans, pour notamment faciliter les transactions commerciales.

L'accord, dit « *de swap* », porte au maximum sur 350 milliards de yuans, soit 45 milliards d'euros. Ce qui constitue le troisième montant le plus important derrière Hong-Kong (400 milliards de yuans) et la Corée du Sud (360 milliards de yuans), très largement en deçà de l'accord signé par la Banque d'Angleterre (200 milliards de yuans) selon Paris Europlace.

Grâce à cet accord, les banques de la zone euro pourront obtenir des yuans en échange d'euros, la Chine pouvant quant à elle recevoir des euros en échange de yuans.

Sources : AWP, AFP, Le Monde

Un article AFP du 5 novembre 2013

Gaz de schiste: l'Ukraine signe un accord avec Chevron. (07.11)

L'Ukraine, qui cherche à réduire sa dépendance énergétique à la Russie, a signé mardi un accord avec le groupe américain Chevron pour extraire du gaz de schiste dans l'ouest du pays, pouvant déboucher sur un investissement de dix milliards de dollars.

Le document, paraphé en présence du président Viktor Ianoukovitch, prévoit que Chevron investisse 350 millions de dollars dans l'exploration du gisement d'Oleski, selon la présidence ukrainienne.

Kiev vise une production atteignant 8 à 10 milliards de mètres cubes par an et estime les réserves à un volume gigantesque de 2.980 milliards de mètres cubes.

L'ex-république soviétique cherche à développer de nouvelles sources d'approvisionnement de gaz pour réduire sa dépendance à la Russie, son principal fournisseur actuellement.

Les deux pays voisins entretiennent des relations tendues depuis la chute de l'Union soviétique, qui se sont encore dégradées ces derniers mois alors que Kiev pourrait signer fin novembre un accord d'association avec l'Union européenne.

En janvier dernier, le gouvernement avait signé un accord avec le géant anglo-néerlandais Shell pour explorer le gisement d'Iouzovske, dans l'est, estimant également l'investissement à dix milliards de dollars, pour une production pouvant atteindre 10 à 20 milliards de mètres cubes par an.

"La mise en oeuvre des projets de grande échelle avec Shell et Chevron vont permettre à l'Ukraine de répondre à ses besoins en gaz naturel d'ici à 2020", a souligné mardi Viktor Ianoukovitch.

Les experts sont cependant très prudents sur le potentiel réel des gisements de gaz de schiste en Europe de l'Est, plusieurs campagnes d'exploration s'étant soldées par des échecs.

La nature des sols y est en effet moins favorable à la production qu'aux Etats-Unis.

Les projets se heurtent en outre à l'hostilité d'une partie de la population, inquiète des conséquences environnementales.

Des centaines de personnes avaient ainsi manifesté en octobre à Lviv, la principale ville de l'Ouest de l'Ukraine, pour protester contre le projet de Chevron.

Hors du gaz de schiste, l'Ukraine a signé un accord avec Shell et l'Américain ExxonMobil pour produire du gaz en mer Noire.

De son côté, la Russie, via le groupe public Gazprom, investit des milliards d'euros pour construire des gazoducs évitant le territoire ukrainien, comme Nord Stream en mer Baltique (déjà lancé) et South Stream passant notamment sous la mer Noire (en construction).

Les régulières "guerres du gaz" entre les deux pays ont vu Moscou couper le gaz à Kiev en 2006 et 2009, perturbant les exportations de gaz russe à l'UE.

Les deux pays s'opposent de nouveau sur la question, Gazprom ayant accusé la semaine dernière Kiev de ne pas avoir réglé une facture gazière de 882 millions de dollars.

Le groupe russe menace d'exiger désormais des paiements à l'avance, ce qui serait compliqué pour l'Ukraine, confrontée à d'importants déficits publics et en récession depuis plus d'un an.

Le ministre de l'Energie, Edouard Stavytski, a annoncé mardi que l'Ukraine avait commencé à régler sa dette, refusant de dévoiler les détails du paiement effectué, relevant selon lui du "secret commercial".

Interrogé par l'AFP, le porte-parole de Gazprom Sergueï Kouprianov a confirmé que "*des petites tranches*" de la dette ukrainienne avaient été versées.

"Mais pour l'instant on est loin de pouvoir dire qu'ils ont réglé leur dette", a-t-il ajouté.

Plus généralement, Moscou a prévenu son voisin des conséquences négatives qu'aurait sur leurs relations commerciales un accord d'association entre Kiev et l'UE assorti d'une zone de libre-échange.

Bruxelles conditionne ce rapprochement à la libération par Kiev de l'opposante emprisonnée Ioulia Timochenko.

Un article AFP du 6 novembre 2013

En Turquie, Erdogan ouvre un nouveau front contre la laïcité. (07.11)

Le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a ouvert un nouveau front dans la guerre qui oppose son gouvernement islamo-conservateur aux laïcs en promettant de s'attaquer, au nom de la morale, à la mixité dans les résidences étudiantes.

D'abord évoquée dans le huis clos d'une réunion de son Parti de la justice et du développement (AKP), l'offensive a été lancée publiquement mardi devant le Parlement, où des députées s'affichent voilées depuis une semaine.

"Nous n'avons pas autorisé et nous n'autoriserons pas que filles et garçons restent ensemble dans les résidences d'Etat", a lancé le chef du gouvernement.

"Toutes sortes de choses peuvent se produire quand c'est mixte. Nous recevons des plaintes de familles qui nous demandent d'intervenir", a-t-il justifié sa démarche, avec plein de sous-entendus.

Dans la foulée, M. Erdogan a intimé aux gouverneurs des 81 provinces du pays l'ordre de contrôler les établissements et même encouragé la population à dénoncer les comportements suspects.

Son appel a été immédiatement entendu par le gouverneur d'Adana (sud), qui a promis d'intervenir. *"// appartient à l'Etat de protéger les jeunes des mauvaises habitudes"*, a dit Hüseyin Avni Cos à l'agence de presse Dogan.

Selon une source officielle, les trois-quarts des résidences étudiantes gérées par Yurtkur, un organisme public, séparent déjà filles et garçons. Et il ne devrait plus rester le moindre établissement mixte au début 2014.

Mais le Premier ministre a déjà fait savoir qu'il ne comptait pas en rester là. Dans son intervention de mardi, il a évoqué l'idée d'étendre son combat contre la mixité aux résidences étudiantes privées, ainsi qu'aux colocations.

Dans un pays à très large majorité musulmane mais laïque, la sortie du chef du gouvernement a provoqué la surprise des étudiants.

"Nous sommes majeurs et nous avons le droit de voter mais nous n'avons pas le droit d'être ensemble, hommes et femmes, c'est ridicule", s'amuse Ahmet, un étudiant en droit de 22 ans d'Ankara.

Les adversaires politiques comme les défenseurs des droits des femmes ou de la laïcité, eux, multiplient les critiques contre la dérive *"islamiste"* du Premier ministre.

"La véritable intention d'Erdogan est de mettre fin à la pratique de la mixité dans l'enseignement en général", a estimé mardi Kemal Kılıçdaroglu, le président du Parti républicain du peuple (CHP), la principale force d'opposition.

D'autres vont plus loin. Après la loi restreignant la vente et la consommation d'alcool qui a nourri la fronde antigouvernementale de juin puis le décret autorisant le port du voile dans la fonction publique, ils dénoncent l'agenda de moins en moins caché de l'AKP.

"Sous nos yeux, la République turque se transforme en Etat islamique", enrage Birsen Temir, qui dirige l'Association des femmes d'Anatolie.

A l'heure de la reprise des négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne (UE), cette nouvelle polémique a fait froncer quelques sourcils à Bruxelles.

"Le choix en cette matière doit en principe revenir aux étudiants et à leurs familles", a relevé Peter Stano, le porte-parole du commissaire européen à l'Élargissement, Stefan Füle. "Nous rappelons que l'élément clé du récent paquet de démocratisation annoncé par le Premier ministre était la protection des modes de vie", a-t-il ajouté dans une déclaration transmise à l'AFP.

En Turquie, des juristes ont aussi pointé du doigt les difficultés légales soulevées par cette initiative. Comment l'Etat pourrait-il intervenir contre des étudiants majeurs vivant sous un même toit, alors que la Constitution garantit égalité des sexes et libertés fondamentales ?

En déplacement mercredi en Finlande, M. Erdogan a balayé la question d'un revers de main.

"Nous ne sommes jamais intervenus dans la vie de qui que ce soit. Si nous l'avions fait, nous ne serions pas soutenus par un électeur sur deux en Turquie", a-t-il plaidé. "Nous exerçons nos responsabilités dans le cadre de la loi".

Avant de s'envoler pour Helsinki, le Premier ministre avait toutefois affiché sa détermination. "S'il faut changer les lois, alors on les changera", a-t-il sèchement répondu mardi à une journaliste.

Commentaire.

Et au même moment : - Turquie: l'UE ouvre un nouveau chapitre des négociations d'adhésion - libération.fr 05.11

- L'Union européenne et la Turquie ont ouvert mardi à Bruxelles un nouveau chapitre des négociations d'adhésion de ce pays, affirmant leur volonté d'accélérer le processus...

Dans l'UE il y a déjà des paradis fiscaux, bientôt il y aura aussi un Etat islamiste dirigé par un Frère musulman, en votant en mai prochain vous le légitimerez.

Un article AFP du 6 octobre 2013

La pauvreté continue de s'étendre en France, alerte le Secours catholique. (07.11)

La pauvreté continue de s'étendre en France et concerne de plus en plus de couples avec enfants, souligne le Secours catholique dans son rapport annuel publié jeudi, qui constate aussi que les plus fragiles ont de moins en moins accès à l'emploi.

En 2012, l'association humanitaire a rencontré 1,43 million de personnes, dont 672.000 enfants.

La très grande majorité vit sous le seuil de pauvreté (977 euros par mois en 2011), voire de très grande pauvreté (644 euros), explique le secrétaire général du Secours catholique, Bernard Thibaud.

Près d'une personne sur six (17%) ne dispose d'aucune ressource et 45% ne vivent que d'aides sociales.

Constat alarmant, leur niveau de vie a baissé de 2,5% depuis 2011, à 497 euros, souligne M. Thibaud, qui note *"une part croissante de couples avec enfants"* (23%).

Les familles monoparentales (31%) et les hommes seuls (24%) représentent toujours une part importante des bénéficiaires. Un tiers sont étrangers (dont 48% avec un titre de séjour), avec des niveaux de vie encore plus faibles.

Les impayés liés aux dépenses contraintes, en hausse, touchent près de 6 personnes sur 10, avec un montant mensuel médian de 797 euros. Sont principalement concernés les impayés de loyer, les dépenses d'énergies et les découverts bancaires. *"Le reste à vivre continue à se réduire"*, souligne M. Thibaud.

Pour Vickie, 34 ans, le reste à vivre *"c'est même pas 50 euros"*, explique-t-elle à l'AFP. Cette célibataire, qui vit à Carnac (Morbihan) et qui ne souhaite pas donner son nom de famille, travaille entre 18 et 21 heures par semaine, comme auxiliaire de vie auprès d'une personne âgée, pour un salaire moyen de 730 euros.

Après le loyer, l'eau, l'électricité et la taxe d'habitation mensualisée, *"c'est très difficile"*, dit-elle, surtout depuis qu'un arrêt-maladie consécutif à une fracture du poignet a diminué ses revenus de moitié pendant six mois.

Avec 700 euros de découvert sur son compte, Vickie *"compte au moins un an pour (s'en) sortir"*.

"J'ai pas droit à la CMU", la couverture maladie universelle pour les plus démunis, ajoute la jeune femme qui refuse de se faire réopérer du poignet, mal remis, pour éviter un nouvel arrêt: *"Financièrement, je ne peux pas me priver de travailler, même pour ma santé."*

"J'ai perdu une dent, je ne peux pas la remplacer", poursuit Vickie, qui doit déjà 120 euros au dentiste. Son seul loisir: les activités du Secours catholique, dans lesquelles elle s'investit, car *"ça me permet de ne pas rester à la maison et je me sens utile"*.

Pour se rendre à son travail, elle fait entre 8 à 12 km aller-retour. Un trajet qu'elle effectuait à pied, avant que le Secours catholique lui procure un vélo. *"J'ai le permis, mais pas les moyens d'acheter une voiture."*

La jeune femme s'accroche à son emploi *"pour ne pas dépendre entièrement de la société"*. Elle voudrait travailler plus, mais *"sans voiture, quel employeur me voudra?"* Et *"sans ordinateur, on fait comment pour envoyer des CV?"* Se rendre à Pôle emploi lui coûte 4 euros. *"Moi avec 4 euros, je mange pendant trois jours"*, dit-elle.

"Le marché de l'emploi est quasi inaccessible aux plus précaires", déplore M. Thibaud: 18% des bénéficiaires sont des travailleurs pauvres et 37,5% sont au chômage, dont 26% sans indemnité.

Alors que les bénéficiaires du Secours catholique font partie des publics prioritaires pour les emplois aidés, seulement 4,1% en bénéficient, note le secrétaire général, qui demande des contrats aidés spécifiques pour les plus démunis, de plus de deux ans.

Le Secours catholique fait au total huit propositions: il souhaite notamment "*un véritable accompagnement personnalisé*" des chômeurs avec des moyens supplémentaires pour Pôle emploi, insiste sur la "*responsabilité sociale des entreprises*" dans la lutte contre le chômage, et la formation professionnelle, pas assez accessible aux plus démunis.

Un article Le Point.fr du 9 novembre 2013

Révélation sur le prix des médicaments français. (11.11)

Une enquête de France 3 révèle que des médicaments de laboratoires français sont achetés à l'étranger pour être revendus en France.

Des médicaments de laboratoires français achetés à l'étranger là où ils sont le moins chers pour être revendus en France : c'est l'une des découvertes d'une enquête du magazine Pièces à conviction diffusée mercredi sur France 3 (23 h 10).

Dans la banlieue de Milan, en Italie, deux hommes aux costumes impeccables dévoilent un entrepôt contenant plusieurs dizaines de tonnes de marchandises. Ce sont des médicaments en provenance de la République tchèque, du Portugal ou de Norvège.

Un des cartons arrive des Pays-Bas. Il contient du Plavix, un anticoagulant du groupe français Sanofi-Aventis, qui sera revendu à des pharmacies françaises. "On achète les médicaments là où ils coûtent moins cher et on les revend là où ils coûtent plus cher", résume un représentant de la société de distribution.

"Un comble"

Avant d'être acheminé vers les officines françaises, le Plavix acheté aux Pays-Bas fait un détour par la Toscane, où il est reconditionné avec une boîte et une notice rédigées en français.

"En quelques secondes, un Plavix acheté aux Pays-Bas prend l'aspect d'un Plavix français. Un Plavix bon marché, venu de l'étranger, en concurrence avec celui vendu plus cher aux pharmaciens français par Sanofi. Un comble !" commente le documentaire réalisé par Mahaut Chantrel et Lionel de Coninck.

La facture des laboratoires français est donc plus salée pour la France que pour l'Italie ou les Pays-Bas, plus offensifs sur le prix des médicaments. Ainsi, le Plavix est vendu 37,11 euros en France, 18,23 euros en Italie.

Le prix des génériques varie lui aussi fortement d'un pays à l'autre. Ceux cités par l'enquête (un anti-cholestérol et un anti-ulcère) coûtent 50 centimes aux Pays-Bas contre une dizaine d'euros en France.

Les médecins français dans le viseur

Le sujet souligne encore que les médecins français ont davantage tendance que leurs voisins européens à prescrire les dernières molécules, plus onéreuses sans être forcément plus performantes.

Il en va ainsi pour la rosuvastatine, la seule molécule anti-cholestérol n'ayant pas d'équivalent générique et vendue sous le nom commercial de Crestor, du laboratoire AstraZeneca. L'Assurance maladie avait indiqué en mai que le Crestor était prescrit 3 fois sur 10 en France en 2012, une proportion largement supérieure à celle de l'Allemagne ou du Royaume-Uni.

Le directeur général de l'Assurance maladie, Frédéric Van Rookeghem, avait alors estimé que la prescription de génériques à la place du Crestor représentait un "potentiel d'économies majeur de 500 millions d'euros par an".

L'industrie pharmaceutique est reine en France

Les efforts du gouvernement sur le coût des médicaments - 960 millions d'économies prévues dans le budget de la Sécurité sociale pour 2014 via des baisses de prix et le développement des génériques - sont modérés, selon l'enquête, par la volonté de préserver l'emploi dans l'industrie pharmaceutique.

"La France est le paradis de l'industrie pharmaceutique. (...) C'est là que (les industriels) sont les rois", conclut, amer, Michel de Lorgeril, cardiologue et chercheur au CNRS.

Commentaire.

Le système économique capitalisme repose sur un seul et unique principe : le vol. Il existait déjà depuis que l'exploitation de l'homme par l'homme ou la division de la société en classes existe, le capitalisme l'a perfectionné, étendu à différents secteurs économiques tout simplement, en faisant preuve d'une imagination intarrissable.

Du simple vol de notre force de travail, la part que le patron ou l'action empoche, il a généralisé l'économie de la dette qui permettait aux créanciers (banquiers) d'empocher des intérêts sur une somme d'argent qu'ils ne détenaient et allaient créer de toutes pièces pour la prêter à des débiteurs de telle sorte qu'ils allaient s'enrichir illégitimement mais légalement avec de l'argent qui ne leur appartenait pas puisqu'elle n'existait pas, une façon de reprendre aux travailleurs une partie du salaire qu'ils avaient perçu en échange de la vente de leur force de travail, ils allaient créer les impôts directs et indirects et toutes sortes de taxes dont la majeure partie allait atterrir dans l'escarcelle des capitalistes ou pour financer leurs guerres, l'appareil d'Etat répressif, police, justice, armée, les banques allaient vous imposer des frais de gestion qui relevaient en réalité du racket, ils allaient obliger la totalité de la population à contracter une assurance pour son moyen de transport et son habitation qui dans 90% des cas ne lui servirait à rien, on atteint là le brigandage, ils allaient même jusqu'à pousser le vice jusqu'à vous faire cotiser toute votre vie active pour une retraite dont vous ne profiterez pas ou si peu parce vous crèverez avant de la prendre ou quelques années plus tard après avoir cessé de bosser, etc. etc. etc.

Un article agoravox.fr du 10 novembre 2013

La vraie face de l'Amérique. (11.11)

Peu avant sa mort, l'ancien président français François Mitterrand s'est livré à une confession au caractère inhabituel, troublant, sous la forme d'un testament politique, en quelque sorte : *"La France ne le sait pas, mais nous sommes en guerre avec l'Amérique. Oui, une guerre permanente, une guerre vitale, une guerre économique, une guerre sans mort apparemment. Oui, ils sont très durs les Américains, ils sont voraces, ils veulent un pouvoir sans partage sur le monde. C'est une guerre inconnue, une guerre permanente, sans mort apparemment et pourtant une guerre à mort"*.

Sans même développer sur les faits que ce pays se soit construit sur le génocide d'un peuple et l'esclavage d'un autre ; Les États-unis est le seul pays dans l'histoire humaine, qui se soit développé par l'argent, la corruption, le commerce internationale et les accords de libre échange ; cela leur aura permis d'annexer plusieurs pays du globe, comme Hawaï, l'Alaska, les Philippines, Porto rico ... jusqu' à des parcelles du continent américain qui deviendront les États-unis, si l'on remonte dans leur histoire il y a la Louisiane achetée aux français en 1803, et l'Arizona au Mexique en 1853.

C'est ainsi qu'ils ont inventé et mis en place sournoisement cette nouvelle guerre permanente et inconnue (...sans mort apparemment...F. Mitterrand), par le biais du libre échange, afin d'assouvir leur soif de posséder le monde ; Ils sont également à l'origine de l'invention de l'Europe, avec tout ce que cela comprend, soit le fédéralisme et la monnaie euro ; la première phase si l'on peut dire, de cette néo colonisation économique.

Aujourd'hui ces accords de libres échanges sont signés, et nous appartenons définitivement aux États-unis, étant la deuxième phase du processus. La France, l'Espagne, l'Italie... ont été absorbés par l'Europe afin de démanteler la souveraineté de ces nations, et c'est maintenant au tour de l'Europe d'être absorbée par les États-unis. Ce néo colonialisme est l'asservissement des nations à l'échelle d'un continent, en vassales des usa. Ce sont maintenant les pays d'Europe qui vont renflouer les États-unis et les aider à continuer à vivre tranquillement à crédit, pour quelques temps encore. Un nouveau sursis donc pour ce pays, dont l'effondrement est inéluctable, toutefois l'Europe suivra les USA dans leur chute.

L'Europe n'est donc pas un contre poids à la puissance américaine (comme on nous l'a vendu), puisqu'elle sert aux intérêts américains, dans la structure même de sa construction. C'est ça, l'art de la guerre, le stratagème des chaînes, afin de rendre ingérable une union entre 27 pays, et surtout pour qu'une seule entité décide de tout pour cette Europe maintenant paralysée par ses différences et sa monnaie unique.

Comment est-il possible que personne ne puisse voir cette guerre « invisible », que François Mitterrand a habilement décrit lors de son testament politique ?

A cause d'une autre invention et une constante de cette mouvance impérialiste américaine. La stratégie implacable de ces oligarques a divisé les gens avec des choses futiles, pour éviter tous débats sur les problèmes de fonds. Regardez partout les medias, la politique,... tout aujourd'hui fonctionne ainsi. Susciter l'émotion chez les gens en faisant appel à leur instinct animal, afin d'éviter la réflexion ; accentue à provoquer ces divisions entre les peuples, entre les gens. Réveiller la violence en nous, pour étouffer la sagesse. Voilà une des causes de la tragédie de NOSY BE à Madagascar.

Sur le fait qu'il espionne également tout le monde avec la NSA, cela nous ramène à comprendre qu'à la base le terrorisme et un fait d'État. Ce n'est plus un secret non plus, que la CIA a créé Al Qaida en les formant et les armant, contre les russes dans les années 80.

Ce pays est donc responsable de la plupart des maux du monde, de par sa volonté à le posséder.

Combien de gens sont morts, meurent et mourront de faim à cause de leur blocus commercial ?

La Corée du nord(1950), Viet-nam(1954), Cuba(1960), la Libye(1978), le Pakistan(1979), l'Iran(1984), la Sirye(1986), le Soudan(1988), la Birmanie(1988), la Chine(1989), le Congo(1990), l'Irak(1990), la Yougoslavie(1991), l'Indonésie(1991), la Liberia(1992), le Cameroun(1992), la Somalie(1992), le

Cambodge(1992), l'Azerbaïdjan(1992), le Nigeria(1993), l'Angola(1993), la Gambie(1994), Niger(1996), la Zambie(1996), Haïti(1997) et Inde(1998).

Agression directe et indirecte (Vietnam, Irak, Afghanistan, Syrie, Iran...la liste est trop longue) afin de déstabiliser différentes régions du monde, espionnage de l'Europe et de ses dirigeants, création du terrorisme dans le monde (bras armé islamiste de la CIA), créateur du media mensonge (11 septembre, armes de destructions massives...), afin de justifier des attaques, comme en Irak et en Afghanistan.

Soit un empire fasciste en décadence qui assassine ou emprisonne ses opposants, pille et pollue la planète, bombarde les populations civiles, se sert de sa monnaie de singe pour capter la richesse mondiale.

Un article du Réseau Voltaire du 8 octobre 2013

Quelques liens entre l'administration Obama et les Frères musulmans. (11.11)

Plusieurs éléments ont été publiés sur des liens humains entre l'administration Obama et les Frères musulmans. Ils permettent de mieux comprendre le rôle joué par la Confrérie dans le « printemps arabe ».

- 1. Le jour de sa prise de fonction, le président Obama a invité Ingrid Mattson à dire une prière à la Cathédrale nationale, en sa qualité de présidente de l'Islamic Society of North America (ISNA), l'association des Frères et Soeurs aux États-Unis.
- 2. L'assistante de l'ex-secrétaire d'État Hillary Clinton, Huma Abedin (épouse de l'ancien représentant Anthony Weiner), est la fille de Saleha Abedin, directrice de la branche féminine de la Confrérie et collaboratrice de l'épouse de l'ex-président égyptien Mohamed Morsi.
- 3. Jusqu'en 2012, un des responsables du projet sur le climat de la Clinton Foundation, Gehad el-Haddad, était le fils d'un des dirigeants mondiaux de la Confrérie. Il partageait son temps entre la Clinton Foundation et son travail de conseiller politique des Frères égyptiens. Après avoir quitté la Fondation, il a organisé l'invitation du président Morsi par celle-ci.
- 4. L'un des membres du Conseil consultatif de Sécurité de la Patrie, Mohamed Elibiary, est un Frère musulman.
- 5. Deux sources différentes affirment que le demi-frère du président Obama, Abon'go Malik Obama (photo), serait membre des Frères musulmans.

Juste après le coup d'État militaire qui a renversé le président Mohamed Morsi et l'interdiction de la Confrérie en Égypte, Saad Al-Shater, fils du numéro 2 des Frères en Égypte, a déclaré que le président Obama était directement impliqué dans le soutien à la Confrérie et que celle-ci disposait de documents pouvant le faire condamner aux États-Unis.

Puis, la vice-présidente de la Cour constitutionnelle, Tahani al-Gebali, a indiqué à la télévision égyptienne qu'Abon'go Malik Obama était le trésorier de l'œuvre missionnaire des Frères au Soudan (dont le président Omar el-Béchar est membre d'une branche de la Confrérie).

- 6. En avril 2009, une délégation officielle de la Confrérie a été reçue secrètement par le président Obama à la Maison-Blanche, a révélé le quotidien Al-Masry Al-Youm (Égypte).

Un article AFP du 13 octobre 2013

Syndicats et patronat conviennent d'un agenda social 2014. (14.11)

Les organisations syndicales et le patronat sont parvenus mercredi soir à un accord sur un agenda social pour 2014 qui prévoit l'ouverture d'une négociation sur l'assurance chômage en janvier et des états des lieux de leurs accords antérieurs, en particulier sur l'emploi des jeunes.

Réunis au siège du Medef pendant plus de trois heures, les cinq organisations syndicales (CGT, CFDT, CFTC, FO, CFE-CGC) et le patronat (Medef, CGPME, UPA) ont décidé d'ouvrir la négociation sur une nouvelle convention d'assurance chômage en janvier, dans le but d'aboutir en mars.

En décembre, les partenaires sociaux se retrouveront pour proroger de quelques mois la convention actuelle qui vient à échéance au 31 décembre.

En outre, syndicats et patronat procéderont ensemble à une "évaluation" des accords antérieurs sur l'emploi des jeunes et les contrats de génération. "Il s'agit de se donner des objectifs pour l'emploi des jeunes en 2014", a souligné Véronique Descacq (CFDT).

L'agenda prévoit aussi un bilan des ruptures conventionnelles qui depuis 2008 permettent une séparation à l'amiable entre patron et salarié. "Ce dispositif ne répond plus à son objectif de départ", a estimé Pascale Coton (CFTC) qui souhaite un débat sur son éventuelle révision. Le Medef est opposé à toute renégociation de ce dispositif.

Un "échange" patronat/syndicat est par ailleurs prévu sur "le financement de la protection sociale". Toutefois, les syndicats ont totalement refusé de relier ce débat à la question du coût du travail, comme le souhaitait le Medef.

De son côté, le patronat a refusé l'ouverture d'une négociation avec les syndicats sur la représentativité patronale, qui doit faire l'objet d'une loi en fin d'année.

D'autres rendez-vous sont déjà pris, comme sur les retraites complémentaires.

"Dans un contexte difficile", l'établissement de cet agenda social a montré "la volonté de garder les liens" entre partenaires sociaux, s'est félicité Jean-François Pilliard (Medef).

Mais, pour Stéphane Lardy (FO), il n'y "aucune union sacrée" entre syndicats et patronat. Tout en se disant ouvert au débat, il a estimé que sur des sujets comme le financement de la protection sociale ou l'économie, il n'y aura au bout du compte "aucun texte commun" puisque "nous ne sommes pas d'accord sur les diagnostics et les résultats".

Commentaire.

Le Medef est satisfait, c'est l'essentiel, on est habitué.

Leurs maîtres les sifflent et ils accourent, c'est tout ce qu'on peut constater, ensuite qu'ils gardent leur baratin pour ceux que cela arrange d'y croire.

Un article AFP du 12 octobre 2013

Chine: Le Parti s'engage à accorder un "rôle décisif" au marché. (14.11)

Le Parti communiste chinois (PCC) a conclu mardi les travaux de son troisième plénum sur un engagement à laisser le marché jouer un "rôle décisif" en vue d'un "approfondissement général des réformes", ont annoncé les médias d'Etat.

Les quelque 370 membres du Comité central du PCC avaient entamé samedi à Pékin leur troisième réunion plénière depuis la transition au sommet du pouvoir il y a un an, avec l'objectif affiché de s'attaquer à des réformes économiques et sociétales "historiques".

Les dignitaires communistes ont toutefois prévenu mardi que "le plus important" restait de "maintenir l'autorité du Parti" sur la Chine, selon le communiqué final du plénum cité par l'agence de presse officielle Chine Nouvelle.

"Le principal problème est de gérer correctement les relations entre le gouvernement et le marché" afin que ce dernier ait un "rôle décisif" dans la répartition des ressources économiques, permettant ainsi au gouvernement de "mieux jouer son rôle", relève le document.

Aucun "big-bang" ne semble toutefois poindre à l'horizon, puisque les autorités "maintiendront la prépondérance des secteurs économiques d'Etat et les laisseront jouer le rôle moteur".

Mais en même temps, "nous devons résolument encourager, soutenir et guider le développement du secteur non public", poursuit le communiqué, rappelant que privé et public sont "tous deux des composantes importantes de l'économie socialiste de marché".

Selon la presse officielle de ces derniers jours, les réformes issues du plénum doivent ouvrir à la concurrence des secteurs actuellement dominés par les monopoles des grandes entreprises d'Etat, des chemins de fer aux télécoms, en passant par la banque.

Un "groupe dirigeant central" doit être mis sur pied pour "concevoir" et "superviser" les réformes à venir, a encore décidé le Comité central du PCC.

Les analystes n'avaient anticipé qu'"une feuille de route" très générale, estimant que des mesures concrètes et leur calendrier ne seraient dévoilés qu'ultérieurement. Pour certains experts, leur préparation prendra plusieurs mois au minimum.

La Chine va également "donner davantage de droits aux agriculteurs sur la propriété" de leurs terres, ajoute le document final du plénum, sans toutefois préciser si ceux-ci seront autorisés à les vendre - ce qui leur est actuellement interdit.

Le système du hukou (permis de résidence), qui restreint l'accès aux services publics des nombreux ruraux ayant migré vers les villes, n'était pas mentionné dans le communiqué, mais le Comité central s'est engagé "à promouvoir un accès équitable pour tous aux services publics de base".

En revanche, la politique controversée de l'enfant unique a été totalement passée sous silence, malgré les perspectives de réforme récemment suggérées par les médias officiels.

En outre, une "Commission chargée de la sécurité de l'Etat" sera mise en place en vue de renforcer "la sécurité nationale", indique le document, sans détails.

"Le ton (du communiqué) est très vague, ce qui donne l'impression qu'un consensus (sur les réformes) n'a peut-être pas été trouvé (...) Comme s'il y avait un large accord sur la direction des réformes, mais pas sur la manière de les enclencher", a déclaré à l'AFP Wang Qinwei, analyste du cabinet Capital Economics.

"Le résultat est bien plus conservateur que ce qu'attendaient les marchés", a-t-il commenté, redoutant que les intérêts farouchement défendus par les groupes d'Etat ne soient "un gros défi" à surmonter pour la mise en place des réformes économiques.

Le plénum du PCC s'est déroulé loin des regards et sous bonne garde, dans un hôtel de l'ouest de Pékin.

La télévision d'Etat a montré les membres du Comité réunis dans une grande salle, face aux 25 membres du Bureau politique alignés devant une estrade ornée de la faucille et du marteau, votant à main levée de façon apparemment unanime.

Les deux premiers plénums suivant un congrès du PCC servent traditionnellement à désigner les dirigeants du Parti et de l'Etat, tandis que le troisième fixe les grandes lignes politiques et économiques. C'est à cette occasion que Deng Xiaoping avait lancé en 1978 sa grande modernisation de l'économie chinoise.

Le président Xi Jinping et le Premier ministre Li Keqiang, qui ont pris leurs fonctions en mars, affichent leur volonté de rééquilibrer la croissance de la deuxième économie mondiale, pour la rendre moins dépendante des exportations et des investissements au profit de la consommation intérieure.

Le Comité central a semblé écarter toute évolution politique majeure, réaffirmant son rejet de "*la vieille et rigide politique de fermeture*" vis-à-vis de l'étranger, "*tout comme des velléités d'abandonner le socialisme et de suivre des voies erronées*".

Ce rappel de l'autorité du Parti intervient à un moment où une vaste campagne contre la corruption frappe tous les niveaux de l'appareil administratif.

Un article de 20 minutes.fr et AFP du 13 octobre 2013

Un ancien commissaire de police dénonce le «*business*» des contraventions (14.11)

Un ancien commissaire de police au parcours atypique et controversé, Philippe Vénère, dénonce dans un livre à paraître ce jeudi le «*business tiré des contraventions*», qu'il assimile à un «*racket d'Etat qui ne veut pas dire son nom*».

«*On est tombé dans l'excès absolu*», explique à l'AFP Philippe Vénère, retraité de la police et commissaire divisionnaire au tribunal de police de Paris entre 1992 et 1996. Il raconte avoir rédigé son livre, publié aux Editions du Cherche Midi, en réaction à «*cette pression qu'on a mise sur les contraventions depuis plusieurs années*».

Intitulé «*Le grand racket des automobilistes*», cet ouvrage vise à donner aux conducteurs, considérés par l'auteur comme les «*premiers contribuables de France*», les clés pour lutter contre ce qu'il qualifie de «*racket fiscal soigneusement concocté et planifié par des technocrates*»: lettres-types, astuces juridiques pour faire sauter les PV, descriptions détaillées des procédures et des juridictions...

Du pare-brise jusqu'à la Cour de cassation

«*Je donne la marche à suivre pour obtenir satisfaction, afin de voir si on est dans une verbalisation justifiée ou injustifiée*», détaille celui qui avait déjà écrit en 2009 un livre intitulé «*Manuel de résistance contre l'impôt policier*» sous-titré «*comment contester vos contraventions*», chez un autre éditeur.

«*La première fois, je m'arrêtais infraction par infraction et je donnais quelques clés. Là, j'ai adopté une autre démarche: on part du PV sur le pare-brise et on va jusqu'à la Cour de cassation*», dit cet ancien maître de conférences à l'Université Paris VIII, où il enseignait notamment le droit pénal entre 1996 et 2013.

«*On essaye de rendre de plus en plus difficile le parcours de la contestation*», grogne-t-il, pointant notamment du doigt des «*juridictions de proximité très approximatives*» ou l'amenuisement des «*possibilités de contester*».

Dans sa ligne de mire, le «*tout électronique*» dans la gestion des contraventions, entre les radars et «*la grande mode*» du PV électronique, qui s'est développé ces dernières années. «*Tout vous échappe, puisque vous n'avez plus en tête le moment précis ou vous avez pris votre contravention!*» peste-t-il.

«*Course au PV*»

Sans toujours argumenter, Philippe Vénère dénonce dans son livre, entre autres, le «*faux procès*» fait selon lui à la vitesse comme cause principale de mortalité routière, le bonus-malus («*un effet d'annonce*»), «*le comportement dogmatique et haineux de certains écologistes à l'égard des voitures*» et bien sûr les radars automatiques -- dont il condamne cependant les récentes destructions en marge de la contestation des «*Bonnets rouges*» en Bretagne.

Les radars, «*une affaire formidablement juteuse pour l'Etat*», n'ont plus d'impact sur «*la vitesse pure*» des automobilistes et la sécurité routière, dans la mesure où ils flashent «*à 93% des petits excès de vitesse*», estime Philippe Vénère. Seule solution pour continuer à faire baisser le nombre de morts sur les routes - qui s'élevait encore à 3.653 en 2012-- l'accroissement des «*moyens humains*»: «*Il faut remettre les effectifs (de police) sur les routes*», assure-t-il.

Ce policier atypique, et parfois controversé du temps où il était en fonction, critique enfin dans son livre la «*répartition des recettes procurées par les PV*», «*proportionnelle au nombre de contraventions dressées l'année précédente sur le territoire de chaque commune ou groupement de communes*», ce qui entraîne selon lui une «*course aux PV*» dans chaque ville.

Un article 20minutes.fr du 14 novembre 2013

Les préfets s'inquiètent du climat d'«exaspération» et de «colère». (15.11)

Au tour des préfets d'entrer dans la contestation sociale. D'après une note que Le Figaro publie ce jeudi, les préfets s'inquièteraient de la fronde fiscale et sociale dans le pays. Dans ce document confidentiel daté du 25 octobre dernier, les fonctionnaires alertent le gouvernement sur *«une société en proie à la crispation, à l'exaspération et à la colère.»*

La note décrit une population française pour laquelle *«la fiscalité est devenue le principal moteur de la contestation de l'action gouvernementale»*. La critique du gouvernement est dorénavant un élément fédérateur de mécontentement et de revendications de plus en plus exprimés hors du cadre syndical, révèlent les fonctionnaires pour qui *«la situation sociale laisse peu de place à l'optimisme»*.

Un climat de tension qui va bien plus loin

A entendre ces préfets, l'écotaxe pose un problème central. La fronde contre la taxe poids lourds s'étend à au moins 23 départements selon eux. Ils proposent de démonter ces fameux portiques routiers avant qu'ils ne soient tous détruits par le mouvement des Bonnets rouges.

Selon Le Figaro, le secrétariat général du ministère de l'Intérieur évoque un risque d'extension de la fronde au point que *«la plupart des responsables politiques s'expriment désormais en faveur d'un moratoire»*.

Mais l'«accablement» et le climat de tension dont fait état la note vont au-delà de cette question. *«Face à l'accumulation (des) mauvaises nouvelles, il règne un climat douloureux, un sentiment d'accablement qui empêche de se projeter dans un avenir meilleur»*, peut-on lire dans un extrait. *«C'est sur ce terreau que prospèrent les ferments d'une éventuelle explosion sociale.»*

Un article Reuters du 14 octobre 2013

L'industrie condamnée à détruire des emplois ? (15.11)

La poursuite des destructions d'emplois dans le secteur privé en France au troisième trimestre, à un rythme ralenti par rapport aux trimestres précédents, est essentiellement imputable à l'industrie, prise au piège de la déflation.

Plus lisible que les chiffres du chômage, l'évolution de l'emploi salarié dans le secteur marchand non agricole fait apparaître 17.000 destructions de postes sur la période juillet-septembre dont 16.500 dans l'industrie, selon de premières estimations publiées jeudi par l'Insee.

Les 5.300 créations d'emplois dans le secteur tertiaire, principalement au titre de l'intérim - auquel recourt toutefois largement l'industrie -, compensent à peine les 5.800 destructions dans le secteur de la construction.

Sur les trois premiers mois de 2013, l'industrie a ainsi détruit 47.300 postes permanents contre 17.700 sur la période correspondante de 2012 : le rythme s'est accéléré alors qu'aucun décrochage majeur de la production n'est intervenu.

"*Le mouvement de restructuration et les enjeux de restauration de la productivité s'intensifient*", relèvent les analystes de Xerfi qui soulignent que l'industrie est confrontée à un environnement déflationniste.

L'indice des prix à la production dans l'industrie est orienté à la baisse depuis avril 2011 et sa variation en rythme annuel s'est inscrite en territoire négatif pour le deuxième mois consécutif en septembre, tombant à -0,8%.

Confrontés à la concurrence des produits émergents sur les productions standardisées et peu sophistiquées mais aussi à celle des Etats-Unis, du Japon et des autres pays européens sur les produits à plus haute technologie et à plus forte valeur ajoutée, les industriels français doivent s'aligner.

"*Quelle que soit l'arme utilisée - déflation salariale, guerre des changes, choix énergétiques radicaux comme l'exploitation des gaz de schiste -, le résultat est le même : les coûts de production baissent, les prix fléchissent et exercent en retour des pressions à la baisse sur les prix des industriels français*", expliquent les analystes de Xerfi.

Avec des marges parmi les plus faibles d'Europe, les industriels français ont entamé une course à la réduction de leurs coûts.

Si l'emploi en fait les frais, le gel des projets d'investissement constitue une autre variable d'ajustement.

Les entreprises du secteur de l'industrie manufacturière ont revu en baisse leurs prévisions d'investissement pour cette année et attendent une nouvelle baisse en 2014, selon une enquête trimestrielle publiée la semaine dernière par l'Insee.

Certes, les dépenses des entreprises en produits manufacturés, comme les automobiles, ont renoué avec une franche croissance progressant de 0,9% après une contraction de 0,3% au trimestre précédent selon les premiers résultats des comptes nationaux trimestriels publiés par l'Insee. .

Mais, comme le souligne Denis Ferrand, de COE-Rexecode, les conditions d'une reprise de l'investissement ne sont pas réunies, "*car il n'y a aucune évolution qui soit porteuse de l'amélioration des marges*".

Un article Reuters du 14 novembre 2013

L'OCDE invite la France à changer pour liquider son modèle social. (15.11)

(Le titre de Reuters : *L'OCDE invite la France à changer pour sauver son modèle social*, je l'ai modifié en tenant compte des recommandations de l'OCDE ou ses véritables intentions. En réalité, le titre de l'article est en totale contradiction avec son contenu : on va vous sauver et quand vous avez fini de lire vous êtes mort ! Un bon exercice pour les jeunes militants.)

La France peut mener de nombreuses réformes pour enrayer l'érosion de sa compétitivité et préserver son modèle social, estime l'OCDE dans un rapport publié jeudi, dans un contexte de fortes pressions internationales sur les autorités françaises.

Vendredi, la Commission européenne devrait presser à nouveau la France de redresser ses finances et de faire reculer le chômage, tandis que l'agence de notation Standard & Poor's a sanctionné la semaine dernière la politique de réformes à petits pas de François Hollande.

Le rapport de l'OCDE, réalisé à la demande du président français, ouvre de nombreuses pistes: renforcer la recherche, l'innovation et la concurrence, rendre le service public plus efficace, réformer la fiscalité pour qu'elle pèse moins sur le travail, réformer le marché du travail, renforcer l'éducation, ou encore modifier les politiques de soutien au logement.

"Ce redressement est indispensable pour que la France bénéficie au mieux de la mondialisation des échanges et des investissements tout en préservant ses atouts, la qualité de ses services publics et les éléments les plus importants de son 'modèle social'", lit-on dans le rapport publié jeudi.

Malgré une croissance économique "*fragile*", la France a évité la pression des marchés financiers qui a obligé l'Italie ou l'Espagne à se réformer. Mais "*les marchés financiers peuvent se retourner très rapidement*", a souligné le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, en présentant le rapport.

Il a invité la France à "*maintenir le cap des réformes*" pour "*constamment mener et ne pas être mené par les marchés*". (Devancer les demandes des marchés, comme diraient les syndicats, le gouvernement doit "*anticiper*" les désirs ou les besoins des marchés et les satisfaire avant qu'ils vous tombent dessus. -ndlr)

LE MARCHÉ DU TRAVAIL, "*PIERRE ANGULAIRE*"

L'OCDE salue le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), l'accord sur le marché du travail, la rénovation du système éducatif et le soutien à l'innovation. (Normal, que des contre-réformes ou des cadeaux au patronat. -ndlr)

Mais elle invite à mettre en oeuvre "*une stratégie plus globale et davantage cohérente de réformes de fond pour accroître la productivité et redresser la compétitivité du tissu productif français*". (Il faut passer à la vitesse supérieure, sortir le rouleau compresseur ou la Grosse Bertha à la Schröder. - ndlr)

Elle souligne que plusieurs pays européens ont mené ou mènent ces réformes, ce que n'a pas fait la France où, souligne-t-elle parallèlement, les salaires continuent de progresser alors que la productivité baisse. "*Cela affecte les parts de marché de la France (...) mais aussi plus globalement l'attrait de la France pour les investisseurs*", estime-t-elle. (Baisser les salaires serait faire preuve d'"*innovation*"... - ndlr)

Pour renforcer la recherche et l'innovation, particulièrement basse de la part des entreprises, surtout les PME, les efforts doivent être poursuivis et évalués afin d'améliorer les dispositifs comme le Crédit d'impôt recherche (CIR).

La France pourrait renforcer la concurrence pour stimuler l'innovation et accroître la productivité, soutenant ainsi la croissance et l'emploi, estime l'OCDE, qui cite les industries de réseau (rail, énergie), le commerce de détail, les services aux entreprises et certaines professions libérales.

Accroître l'efficacité du secteur public et réduire la pesanteur réglementaire, en rationalisant le "*millefeuille*" administratif et territorial français et en simplifiant l'organisation des autorités décentralisées, serait bénéfique.

Une réforme de la fiscalité devrait soutenir l'emploi et l'investissement, la fiscalité sur le travail étant particulièrement élevée, ce qui, combiné avec un salaire minimum comparativement élevé pénalise particulièrement les salariés non qualifiés, et surtout les plus jeunes. (Le smic est trop élevé, l'arlésienne, il pénalise l'emploi, mais pas les dividendes qu'encaissent les actionnaires du CAC40, la fraude fiscale généralisée, la double comptabilité via les paradis fiscaux, etc. - ndlr)

La réforme du marché du travail reste quant à elle "*la pierre angulaire de toute stratégie de croissance et de compétitivité en France*", estime l'OCDE, soulignant le faible taux d'emploi des jeunes et des plus âgés, un important chômage de longue durée et une forte segmentation de ce marché.

Commentaire.

Une fois que vous avez fait le tour des recommandations de l'OCDE qui sont partagées par Bruxelles et le FMI notamment, que reste-t-il du "*modèle social*" qu'ils entendaient "*sauver*" ? Plus rien !

Un article nouvelobs.com du 14 octobre 2013

Fabius redoute un retrait américain du Moyen-Orient (15.11)

Le ministre des Affaires Etrangères a critiqué hier la stratégie américaine actuelle au Moyen-Orient. Aucun responsable occidental n'était allé aussi loin.

Ce fut un traumatisme. Le 31 août, alors que tout l'appareil d'Etat français s'apprête à lancer, le soir même, une opération franco-américaine contre la Syrie, Barack Obama appelle François Hollande pour lui annoncer que finalement il n'ira pas. Les frappes sont annulées au dernier moment.

A l'Elysée et au Quai d'Orsay le choc est immense – plus grand qu'on ne l'a imaginé à l'époque. Quelles conclusions tirer de cet épisode ? Pour Laurent Fabius, il est la preuve définitive de ce que beaucoup de spécialistes subodorent depuis plusieurs mois : les Etats-Unis veulent se désengager du Moyen-Orient. Vers un désengagement américain au Moyen-Orient ?

Mercredi, lors du 40e anniversaire du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie du Quai d'Orsay (débat organisé à la Grande Bibliothèque en partenariat avec "*le Nouvel Observateur*"), le ministre des Affaires Etrangères a présenté son analyse et ses inquiétudes à ce sujet, dans un discours qui devrait faire date.

A notre connaissance, aucun responsable occidental n'est allé aussi loin dans la critique de la stratégie américaine actuelle. Esquissant une nouvelle politique étrangère française, Laurent Fabius a déclaré :

"Les Etats-Unis semblent ne plus vouloir se laisser absorber par des crises qui ne correspondent plus à leur vision nouvelle de leurs intérêts nationaux. A Washington, les partisans d'un retrait des zones considérées comme 'non stratégiques' impriment leur marque."

"S'expliquent sans doute ainsi plusieurs épisodes politiques récents, selon le ministre, notamment la non-réplique par frappes à l'utilisation des armes chimiques par le régime de Damas." La France inquiète

Les raisons de ce désengagement ?

- *"La volonté de recentrer la politique étrangère américaine sur ce qui est perçu comme ses principaux intérêts, notamment économiques, qui se trouveraient dorénavant davantage en Asie."*
- *"La nouvelle donne énergétique – les Etats-Unis vont redevenir exportateurs nets d'hydrocarbures."*
- *Le "lourd traumatisme des interventions en Irak et en Afghanistan."*
- *"La tendance actuelle plutôt 'isolationniste' de l'opinion publique."*

Les risques de ce "retrait" sont, selon lui, considérables :

- *"Un désengagement américain, compte tenu du statut des Etats-Unis, c'est un désengagement tout court. Ce qui peut laisser des crises majeures 'livrées à elles-mêmes'."*
- *D'ores et déjà, cette situation "créée de l'incertitude et attise la concurrence entre acteurs régionaux."*
- *"Elle déstabilise les Etats fragilisés" : Liban et Irak.*
- *"Elle provoque interrogations, suspicions voire théorie du complot sur les intentions réelles des Etats-Unis."*
- *"Elle rétroagit sur la crédibilité globale des pays occidentaux."*

Que faire ?

Face à ce désengagement, que doit faire la France ?

- Travailler à la construction d'une gouvernance mondiale dans le monde éclaté, qui n'est pas, selon lui, multipolaire, mais "*a-polaire*".

- "*Continuer à prendre ses responsabilités*" - ce qui n'est donc plus le cas des Etats-Unis....

On attend avec impatience la réponse de John Kerry.

Commentaire.

Ce qui est extraordinaire, je ne parle pas du Nouvel Observateur bien sûr, c'est qu'on n'arrive pas à imaginer que Fabius, dirigeant du PS et ministre des Affaires étrangères, soit un pur sioniste, un pur produit du néolibéralisme.

Si les Américains ne lâcheront jamais Israël, c'est parce qu'il incarne, il s'identifie au néolibéralisme qui est une création de l'oligarchie financière sioniste. A moins qu'ils y trouvent leur intérêt, tout est possible partant de là. Rappelons-nous, n'ont-ils pas favorisé l'accession de Hitler au pouvoir, n'ont-ils pas continué de le soutenir alors qu'il avait entrepris la liquidation à grande échelle des juifs, cela faisait partie de leur stratégie pour mettre la main sur la Palestine et le pétrole de la région, dominer le monde, si demain il fallait sacrifier Israël pour franchir une nouvelle étape vers leur objectif final, ils n'hésiteraient pas un instant.

D'ailleurs ce serait tout à fait possible, car logique si Israël constituait un obstacle à l'établissement d'une institution supranationale au Moyen et Proche-Orient du même type que celles qui existent déjà sur tous les continents pour réaliser leur nouvel ordre mondial, il le liquiderait ou cet Etat ne pourrait plus exister sous la forme qu'on lui connaît aujourd'hui. Ils ne sont pas guidés par des intérêts religieux ou philosophiques, encore moins moraux, mais uniquement politiques.

L'oligarchie financière anglo-saxonne-sioniste fait en sorte que les intérêts économiques des Etats-Unis et d'Israël correspondent à leur stratégie ou permette d'avancer dans cette voie, ils se foutent du reste, des Etats-Unis et d'Israël qui n'ont pas plus d'importance à leurs yeux qu'un simple papier d'emballage. Ils savent le capitalisme condamné, donc qu'ils sont condamnés eux-mêmes, donc la stratégie qu'ils ont définie est leur seule et unique planche de salut, ils sacrifieront tout pour atteindre leur objectif, leur détermination est totale et leur cynisme illimité, nous ne cessons de le marteler, apparemment en vain.

Croire que ce serait Israël qui déciderait de la politique étrangère américaine est une vue de l'esprit, autant que son contraire d'ailleurs, en réalité ce sont les intérêts politique de l'oligarchie financière ou leur stratégie qui la guide, car elle incarne ou coïncide avec la survie du capitalisme ou le système économique qui existerait une fois qu'ils se seraient rendus maîtres du monde, cela inclus l'oligarchie financière de tous les continents.

A moins de déclencher une Troisième guerre mondiale pour remettre les pendules à zéro ou redonner un nouveau souffle au capitalisme mondial qui est au bout du rouleau, scénario fort risqué et susceptible de se transformer en apocalypse planétaire nucléaire, chimique et bactériologique qui les emporterait ou hypothèquerait leur propre avenir, c'est la seule alternative qu'il leur reste, qui inclut l'affrontement direct avec le prolétariat, l'établissement de dictatures sur tous les continents, etc.

Finalement, c'est bien le vieux capitalisme avec ses contradictions analysé par Marx et Engels qui continue de mener la danse, qui les fait danser, une danse macabre. Le jour où nous l'aurons enfin compris, peut-être pourrions-nous envisager de danser sur leurs cadavres, exquis aurait ajouté un surréaliste.

Un article Slate.fr du 14 octobre 2013

Les super riches sont les dictateurs du XXI^e siècle. (15.11)

Les indicateurs de développement se sont considérablement améliorés au cours des 50 dernières années, mais cela n'empêche pas de s'assurer que les bénéfices mirobolants réalisés par les élites ne finissent pas par priver tous les autres de leurs droits de citoyens.

Début octobre, la banque d'investissement Crédit Suisse a publié son rapport annuel sur la richesse mondiale. Le document regorge de trouvailles très intéressantes, mais il y en a une qui m'a frappée en particulier. Elle concerne la distribution des actifs en Russie, où, comme l'indique le rapport, 35% des richesses du pays seraient détenues par près de 110 personnes, un chiffre ahurissant. A l'inverse, 93,7% des Russes ne pèseraient que 10.000 dollars (7.500 euros environ) ou moins.

Comme le fait remarquer ce rapport, ces chiffres font de la Russie le pays aux plus grandes disparités de richesses au monde. Les Américains peuvent se consoler de ce constat, eux qui s'inquiètent de plus en plus de l'écart qui se creuse dans leur propre pays. Même dans les circonstances actuelles, les richesses sont bien mieux réparties aux États-Unis qu'en Russie (comme le montre ce comparatif). Ça pourrait être pire, non? publicité

Oui, ça pourrait être pire. Mais je vois peu de raisons de se réjouir. La Russie n'est que l'exemple le plus extrême d'une tendance mondiale qui constitue l'une des plus grandes menaces potentielles à la démocratie dans le monde actuel: une expansion de l'oligarchie.

Le problème n'est pas seulement qu'il y ait des gens extrêmement riches dans le monde d'aujourd'hui; le problème, c'est que richesse disproportionnée rime avec pouvoir disproportionné. La Russie, encore elle, est l'exemple parfait des dangers que cela implique. Dans les années 1990, une poignée de magnats des affaires, très proches de certains hommes politiques, se sont arrangés pour tirer parti de leur relation privilégiée avec le Kremlin de Boris Eltsine, en profitant de la privatisation de l'industrie des bijoux du pays — plus importante que l'argent généré par le pétrole.

Ces hommes d'affaires n'avaient pas peur d'exploiter leur pouvoir économique à des fins politiques. Ils ont assuré la réélection d'Eltsine à la présidentielle de 1996, s'autorisant à contrôler les rendez-vous ministériels, et à dicter la politique gouvernementale. Pas étonnant que ces hommes d'affaires devenus politiciens aient vite été qualifiés d'oligarques. (En grec, «*oligarchie*» signifie «*gouvernement par une minorité*»).

L'un de ces hommes d'affaires, Boris Berezovsky, récemment décédé, a permis à un ancien du KGB d'accéder au poste de premier ministre. Vladimir Poutine s'est montré très peu reconnaissant, au final. Une fois élu président, celui-ci n'a pas attendu longtemps avant de réduire drastiquement l'influence de son ancien bienfaiteur, poussant Berezovsky à l'exil.

Poutine privé les autres magnats de l'ère Eltsine de leur pouvoir (notamment Mikhail Khodorkovsky, emprisonné depuis 10 ans en camp de travail), avant de les remplacer par un nouveau groupe d'hommes d'affaires— dont beaucoup ont des liens avec les anciens services de sécurité soviétiques— qui doivent leur fortune à Poutine. L'un deux, Igor Sechin, ancien du KGB, et dirigeant de la plus grosse entreprise pétrolière du pays, est considéré comme le deuxième homme le plus puissant de Russie, après Poutine lui-même.

Mais ce problème ne se limite pas à la Russie. Il est maintenant clairement évident que la mondialisation et les puissantes forces économiques qu'elle a libérées ont permis à une nouvelle minorité très restreinte d'accéder à une richesse et à un pouvoir sans précédent.

Appelez-les comme vous voudrez: la superclasse, les ploutocrates, la «*méritocratie mondiale*». Ils sont le parfait exemple du lien entre argent et pouvoir politique. Et c'est un problème qui irrite de plus en plus d'électeurs, de Londres à Kuala Lumpur.

(Ils ont "*mérité*" quoi, à part qu'on hâte leur disparition ! - ndlr)

C'est un défi à plusieurs facettes: en Chine, être membre du Parti Communiste au pouvoir est souvent le chemin le plus court pour accéder à la richesse. Nombre de scandales politiques actuels sont liés aux frasques de «*jeunes princes*» au carnet d'adresses bien rempli, des descendants de dirigeants politiques vétérans qui incarnent le mélange étrange et puissant entre marxisme-léninisme et capitalisme.

(Marxisme-léninisme appartient ici au délire de l'auteur de cet article, on a à faire à un anticommuniste primaire : les néolibéraux sont des primates ! Primate : Homme grossier, brutal, inintelligent (comparé à un singe). - Définition du Grand Robert de la langue française. - ndlr)

Ces dernières années, grâce à des investigations remarquables de la part de journalistes culottés, nous avons pu découvrir des choses ahurissantes sur l'ampleur des privilèges dont jouissent les proches de familles de notables comme le président Xi Jinping et l'ancien premier ministre Wen Jiabao.

Mais ce n'est pas vraiment une surprise. Quand on constate que la République pour le Peuple est gouvernée par les sept membres du Comité Permanent du Bureau Politique du Parti Communiste Chinois, il n'est question que d'un très petit nombre de familles qui exercent impunément leur contrôle sur une des plus grosses économies du monde.

Dans de telles conditions, il semble naturel que les pouvoirs politique et économique se renforcent l'un l'autre.

Il est évident que la situation chinoise n'est que le résultat d'un programme de libéralisation économique piloté par une élite autocrate. Dans les pays développés occidentaux, la situation est sensiblement différente: il y a davantage de concurrents; la richesse et l'influence politique sont distribuées à une échelle plus large.

Mais ce n'est qu'un maigre réconfort pour... disons les Américains, qui se présentent comme les perdants du dernier âge d'or de leur pays. L'égalité économique aux États-Unis a grimpé de façon régulière pendant les trois décennies qui ont suivi la Seconde guerre mondiale, mais a été interrompue par la stagflation et la compétition de plus en plus forte des autres pays dans les années 70.

L'économiste Joseph Stiglitz a d'ailleurs noté dans un récent éditorial :

L'année dernière, les 1% d'Américains les plus riches ont rapporté 22% du PIB ; les 0,1%, 11%. 95% des revenus depuis 2009 sont allés aux 1% les plus riches. Les chiffres du dernier recensement ont montré que le salaire moyen aux États-Unis n'a pas bougé depuis près d'un quart de siècle.

D'un autre côté, l'incroyable permissivité des lois américaines sur le lobbying et le financement des campagnes électorales a permis aux élites fortunées de s'assurer un pouvoir immense sur la politique. Quiconque suit la politique américaine aujourd'hui a entendu parler des grosses sommes d'argent dépensées par des magnats des affaires conservateurs, comme les frères Koch; ce dont on parle peut-être moins, ce sont les riches démocrates, comme George Soros ou Tom Steyer, qui se font une joie de mettre la main au portefeuille afin de façonner la politique.

(L'auteur ménage les hyper riches en parlant de *grosses sommes d'argent* ", alors qu'ils ont amassé de colossales fortune, par contre il n'est pas avare quand il s'agit de se pencher sur le " *pays aux plus grandes disparités de richesses au monde*" ou encore qui incarne " *l'exemple le plus extrême*, la Russie, simple constat. - ndlr)

Mais les grosses entreprises et les conglomérats industriels sont encore plus discrets, et peuvent se payer des législateurs pour faire en sorte que les lois leur permettent d'augmenter leurs profits.

(Dites plutôt leurs fortunes - ndlr)

Une récente étude universitaire a déterminé que 40% des contributions aux campagnes politiques en 2012 provenaient d'un centième d'un pourcent des foyers américains. Ce chiffre est clairement le reflet d'une nouvelle élite économique qui prend de plus en plus conscience de son propre pouvoir politique– sans parler

de l'indifférence dans d'autres segments de la population, qui voient de moins en moins l'intérêt de participer à la vie politique.

(Ils en ont été exclus, mais cela il ne peut pas le dire, il est le porte-parole du néolibéralisme comme ce portail. - ndlr)

L'effritement des centres de pouvoir alternatifs, comme les syndicats, contribue indéniablement à la montée du cynisme et du désengagement. Tout cela ne sert qu'à saper le système démocratique des États-Unis. (Au vu du contexte, il n'est pas surprenant que la Cour suprême des États-Unis délibère une fois de plus sur la question de la limite autorisée pour les contributions aux campagnes politiques.)

(Il n'existe plus, c'est un leurre, sinon le 11 septembre 2001 n'aurait jamais eu lieu. - ndlr)

Conséquence de tout cela, les États-Unis ont entamé un débat sans précédent sur les causes de ces nouvelles inégalités et leurs conséquences au niveau politique. Des auteurs comme George Packer ou Tyler Cowen conduisent des débats passionnés sur la dégradation du contrat social. Le nouvel ouvrage de l'économiste Andrew Deaton, *The Great Escape* (voir l'extrait ici), contient une citation mémorable de l'avocat Louis Brandeis: «*Si la démocratie se transforme en ploutocratie, ce sont les moins riches qu'on prive de leurs droits*».

(Ils n'en ont déjà plus depuis belle lurette en réalité. Cet article s'emploie à le camoufler, c'est aussi sa raison d'être. - ndlr)

Qui peut inverser la tendance? Certains— comme Cowen, qui croit que les inégalités actuelles sont en grande partie liées au changement technologique— sont sceptiques. D'autres insistent sur le fait que nous pouvons contrer cette dérive vers un gouvernement par une minorité grâce à des règles qui limiteraient le terrain de jeu— surtout dans l'éducation, l'infrastructure, et la santé.

Des mesures pour limiter l'impact de l'argent en politique ne seraient pas mal non plus (à supposer qu'on puisse en développer qui fonctionnent vraiment). Pour ceux qui croient encore à la suprématie du marché, le paquet de mesures pourrait aussi en inclure quelques-unes qui feraient la promotion d'une compétition vraiment équitable, au lieu d'avoir de grosses entreprises qui réussissent grâce à leurs relations politiques.

(Quel baratin ! - ndlr)

Bien sûr, ça ne sous-entend pas qu'il faut dire adieu au capitalisme. (Ouf ! - ndlr) Comme le remarquent les économistes du développement, la mondialisation a amené une prospérité relative à beaucoup de gens qui n'auraient jamais pu en rêver auparavant.

(Pensons, pour commencer, à tous ces paysans chinois qui peuvent maintenant se permettre trois repas par jour— impensable par le passé). (Pure invention ! Les ouvrières du textile au Bangladesh payée 28 dollars par mois pour 48h de travail par semaine et qui travaillent pour le compte de multinationales occidentales dont des américaines feraient des cauchemars en lisant ces lignes, quelle ordure ! - ndlr)

La santé générale et les indicateurs de développement se sont considérablement améliorés au cours des cinquante dernières années. Mais rien de tout cela n'empêche de s'assurer que les bénéfices mirobolants réalisés par les élites ne finissent pas par priver tous les autres de leurs droits de citoyens. Parce que sinon, c'est un avenir bien obscur qui nous attend.

(Tiens donc, serait-il pas au programme de vos amis par hasard ? - ndlr)

Seulement voilà: les riches accepteront-ils vraiment d'abandonner aussi facilement le pouvoir qu'ils ont acquis? Même si Occupy Wall Street visait les 1% avec une verve et une passion considérables, on peut dire que son impact politique a été proche de zéro.

(Il y avait des banquiers derrière, tout le monde ne le sait pas. Pourquoi l'oligarchie financière devrait-elle abandonner le pouvoir qu'elle a acquis sachant que c'était son objectif, que cela correspondait à une

stratégie politique, alors qu'elle est bien partie pour l'atteindre, quoique avec quelques difficultés semble-t-il. C'est seulement par la force qu'ils abandonneront leur pouvoir, une révolution socialiste. - ndlr)

Il est grand temps d'avoir de nouveaux mouvements politiques qui puissent rassembler les citoyens et offrir des réponses cohérentes à la concentration de plus en plus forte de l'influence d'une poignée d'individus en haut de l'échelle. Et il y a même des chances que certains des ploutocrates les plus éclairés offrent des idées pour rendre le pouvoir à la majorité. Où est Bill Gates quand on a besoin de lui?

(Notre bourreau, notre pire ennemi, elle est bien bonne celle-là, on en tombe à la renverse de rire pour le coup! Là encore vous vous apercevez que le titre de cet article était trompeur, le mot n'est pas assez fort, il tenait de la manipulation ou de l'intention sournoise et malhonnête. Car l'auteur savait pertinemment dans quelle direction il voulait entraîner les lecteurs, dans les bras de l'oligarque Bill Gates après avoir critiqué vertement la Chine et la Russie, pas forcément toujours à tort du reste, ce qui devait servir à affaiblir la vigilance du lecteur sur ses réelles intentions. C'est un procédé dégueulasse à mettre au compte de la propagande néolibérale. Cela marche avec les esprits faibles ou incapables de s'orienter librement, qui ne possèdent pas un esprit critique bien aiguisé ou exercé à ce genre de pratiques. - ndlr)

Un article lexpansion.com du 15 octobre 2013

Ces appareils high-tech programmés pour la panne. (16.11)

En concevant des équipements fragiles et souvent impossibles à réparer, les industriels nous ont fait entrer dans l'ère du tout jetable. Avec la complicité des consommateurs, toujours prêts à acheter le dernier joujou high-tech à la mode.

"*C'était mieux avant.*" Bien sûr, le discours est usé jusqu'à la corde, même s'il fleure bon les vieilles chansons de Francis Cabrel. Pourtant, il resurgit encore et encore. On l'entend même désormais dans les rayons high-tech des grands magasins. Votre imprimante vient de vous lâcher ? "*C'est normal, explique placidement le vendeur. Les constructeurs ne font plus comme avant des produits de qualité.*" Vous désirez acheter un ordinateur qui dure dix ans ? "*Impossible, jure son collègue, la main sur le coeur. C'est fabriqué en Chine, alors...*"

Un sujet tabou chez les fabricants

Jamais les vendeurs aux arguments commerciaux millimétrés n'ont tenu de discours aussi décomplexé. Oubliées, la Mère Denis et sa machine à laver increvable. A l'heure du mass market, tout est jetable. Il faut dire que, en quelques années, la durée de vie des produits électroniques et électroménagers s'est réduite comme peau de chagrin. Téléphones, ordinateurs, lave-linge, grille-pain... Aucun produit n'échappe à la tendance.

480 millions d'euros par an

C'est le coût total du recyclage des produits électriques et électroniques en France.

Aujourd'hui, il ne faut guère espérer faire vrombir son aspirateur flambant neuf plus de cinq cents heures au total, selon des sources compilées par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). La durée de vie des imprimantes destinées au grand public atteint à peine trois ans et celle des ordinateurs portables est comprise entre deux ans et demi et cinq ans au maximum. Les écrans plats meurent aussi rapidement.

Selon le site spécialisé Les Numériques, leur taux de panne pourrait atteindre 34 % au bout de quatre ans pour certains modèles. Enfin, un grand nombre de batteries de smartphones et de tablettes seraient conçues pour ne pas dépasser de 300 à 400 cycles de charge, affirment les réparateurs, ce qui représente à peine de deux à trois ans d'utilisation. "*Il n'existe aucune norme, aucun standard pour mesurer et comparer la durée de vie de tel ou tel appareil*", regrette Jean-Charles Caudron, expert de l'Ademe. Le plus grave ? Une fois en panne, les appareils sont difficilement réparables.

Alors que les achats d'équipements électroniques ont été multipliés par six entre 1990 et 2007, les dépenses de réparation ont chuté de 40 % sur la même période, d'après l'Ademe. Seulement 44 % des appareils tombant en panne seraient réparés. Et le nombre d'entreprises de réparation a chuté de 22 % entre 2006 et 2009. De là à imaginer que certains industriels conçoivent soigneusement la durée de vie de leurs produits, il n'y a qu'un pas que certains n'hésitent pas à franchir. "*Evidemment, le sujet est tabou chez les industriels, et il faut se battre pour obtenir des informations*", ajoute Thierry Libaert, rapporteur du texte sur l'obsolescence programmée au Comité économique et social européen.

Pris la main dans le sac, Apple: la durée de vie des batteries de ses premiers Ipod était limitée à dix-huit mois. Or, le constructeur ne proposait pas de batterie de rechange.

Il faut dire que certaines grandes marques se sont fait prendre la main dans le sac. Epson est sans doute l'exemple le plus frappant. Le fabricant d'imprimantes avait intégré, il y a quelques années, une puce dans certains de ses modèles afin de limiter le nombre d'impressions à 18 000 pages. En partageant des informations sur les pannes grâce à Internet, les utilisateurs ont fini par découvrir le pot aux roses. Un citoyen russe a même résolu le problème en proposant un logiciel libre capable de remettre à zéro le compteur de l'imprimante.

Apple a aussi été piégé : la durée de vie des batteries de ses premiers iPod était limitée à dix-huit mois. Or le constructeur ne proposait pas de batterie de rechange. Il a fallu une class action - une action en justice menée par de nombreux consommateurs lésés - pour obliger la marque à la pomme à assurer le remplacement des batteries, à étendre la garantie et à dédommager les plaignants. Epson et Apple ne sont pas les seuls ni les premiers à pratiquer ce que les experts appellent l'"obsolescence programmée". Aux Etats-Unis, dans les années 20, le cartel Phoebus, réunissant Philips, Osram et General Electric, s'était fait épingleur pour avoir limité la durée de vie des lampes à incandescence à mille heures, contre deux mille cinq cents auparavant.

Les pièces de rechange sont indisponibles ou trop chères

Dans les années 40, au sortir de la guerre, on soupçonna les fabricants de bas Nylon d'entailler la maille des collants pour qu'ils se filent plus rapidement. Dans ce genre d'affaire, il est souvent difficile d'apporter des preuves. Mais, pour Christophe Inaebnit, gérant de La Bonne Combine, un magasin de réparation, l'obsolescence programmée est une réalité. *"Il y a un véritable problème avec la conception des produits"*, explique-t-il. Exemple : la taille des moteurs s'est considérablement réduite. Résultat, il ne reste presque plus aucun emplacement pour injecter du lubrifiant.

De même, la multiplication de pièces en plastique fragilise les appareils. Avant, il était possible de changer facilement les roulements du tambour d'un lave-linge. Aujourd'hui, les cuves sont fabriquées avec des roulements sertis. Si ces derniers cassent, il faut tout changer !

Comme si cela ne suffisait pas, il existe d'autres formes d'obsolescence tout aussi vicieuses, explique Thierry Libaert. Au bout d'un certain temps, les pièces de rechange ne sont plus disponibles ou sont trop chères. Parfois, les chargeurs des nouveaux appareils ne sont pas compatibles avec les anciens. La batterie peut être collée au lieu d'être vissée... Apple est devenu un spécialiste de ce type de pratique. La marque va même jusqu'à équiper ses appareils de vis spéciales incompatibles avec la plupart des tournevis.

"De nombreux produits sont conçus pour ne pas être réparés. Ils doivent donc être remplacés quand leur batterie rend l'âme, au bout de deux à trois ans", constate Elizabeth Chamberlain, employée à iFixit, un site Internet américain de réparation créé par des anciens d'Apple. Impossible d'ouvrir sans l'abîmer l'arrière du smartphone HTC One. La tablette Surface Pro de Microsoft est un cauchemar pour les réparateurs. De manière générale, les constructeurs diffusent peu d'informations sur leurs produits. Pis, ils en suppriment parfois. Toshiba a ainsi fait disparaître l'an dernier un nombre important de manuels de réparation de ses produits sur Internet.

Le consommateur boude les produits écologiques

Dans ce grand gaspillage high-tech, difficile de n'accuser que les industriels. Les consommateurs, drogués aux bidules dernier cri qui font le buzz chez les geeks, sont aussi complices de cette gabegie. Oubliant les discours sur l'environnement, ils se ruent chaque année sur les nouveaux joujoux d'Apple. Malgré leurs prix prohibitifs !

Les pistes antigaspi: apprendre à réparer soi-même ses produits défectueux

Augmenter la durée de vie des produits... Le Parlement européen planche actuellement sur une loi obligeant les constructeurs à allonger la période de garantie. En attendant, si l'on veut lutter contre l'obsolescence programmée, mieux vaut réparer soi-même ses produits défectueux. Sur iFixit.com, les consommateurs peuvent trouver plusieurs centaines de guides et de vidéos permettant de réparer smartphones, tablettes, mais aussi grille-pain ou voitures ! Kyle Wiens, l'un des fondateurs, a eu l'idée du site il y a dix ans, lorsque son Mac est tombé en panne. Aucun manuel de réparation n'était disponible, y compris sur Internet. Alors, en bon débrouillard, Kyle a fabriqué le sien. Son site, aujourd'hui, fait tout pour faciliter le travail des apprentis bidouilleurs : il vend des pièces détachées et fournit même des kits nécessaires à la réparation. Dès qu'un nouveau produit arrive sur le marché, iFixit l'achète, le démonte et filme le tout pour l'ensemble des internautes. iFixit attribue même une note aux appareils en fonction de leur capacité à être réparés.

Grâce à ce site, plusieurs millions de personnes ont pu prolonger la durée de vie de millions d'appareils. Un beau succès, même si la démarche n'est pas totalement désintéressée : le chiffre d'affaires d'iFixit a atteint 10 millions d'euros l'an passé.

En moyenne, les Français changent de smartphone tous les dix-huit mois, constate Christian Laferrère, directeur général de Love2recycle.fr, une entreprise qui récupère les téléphones, les répare et les revend. Le taux de renouvellement peut même tomber à dix mois chez les plus jeunes. *"Chez nous, 96 % des smartphones récupérés sont en état de marche. Ils ont juste besoin d'une réparation mineure. Preuve que l'obsolescence liée au marketing et à la mode est très forte."*

Elle est même si forte qu'elle conduit les consommateurs à bouder les produits les plus écologiques, témoigne Mark Goedkoop, directeur général du cabinet de consultants PRé. En 2008, Nokia avait lancé un téléphone recyclable avec une batterie plus performante. Les consommateurs n'ont pas suivi. Plus récemment, Paul Maher, un entrepreneur irlandais, a commercialisé lameco, un ordinateur recyclable à 98 % muni d'une coque en bois. L'appareil ne manque pas d'atouts : il est silencieux, consomme peu et, surtout, sa durée de vie dépasse dix ans. Pourtant, il peine à séduire. Et Phone Block, un appareil entièrement composé de pièces que l'on peut remplacer, reste, lui, au stade de projet... faute de gros financeurs.

En attendant, la gabegie high-tech devient chaque année plus indécente. Dans l'Hexagone, les déchets de produits électriques et électroniques représentent déjà plus de 20 kilos par an et par habitant. Or seuls 30 % d'entre eux sont recyclés par les 150 acteurs de la filière (entreprises solidaires, brokers, opérateurs agréés). Très loin de l'objectif fixé par les directives européennes : collecter 65 % des déchets en 2016.

Une partie de ces déchets échappe aux circuits de collecte traditionnels et se retrouve dans la nature ou exportée illégalement en Asie ou en Afrique. Une autre dort tout simplement dans les tiroirs des Français. Dans les usines de Paprec, l'un des poids lourds du recyclage en France, quelque 5 000 tonnes de déchets électriques et électroniques sont traitées chaque année dans huit usines. *"C'est encore faible, admet David Dias, le directeur commercial. Dans notre branche papier, une seule usine réalise le même tonnage en un mois."*

Certes, le chiffre d'affaires de la division high-tech de Paprec a été multiplié par deux en quatre ans. Mais la question de la rentabilité se pose toujours. Car traiter les déchets électriques et électroniques coûte cher : de 250 à 300 euros par tonne. *"Il faut constamment s'adapter : pour les téléviseurs, nous avons eu trois technologies différentes en dix ans"*, avoue David Dias.

Par ailleurs, certains écrans contiennent des polluants, ce qui rend le recyclage plus difficile. La législation tire aussi les coûts vers le haut en rendant obligatoire la mise en place de coupe-feu, de décanteurs, de trappes de désenfumage... Certes, l'extraction de métaux précieux des appareils permet d'amortir un peu les investissements. Elle rapporte entre 50 et 150 euros par tonne. *"Mais nous sommes loin d'être assis sur un trésor"*, assure David Dias. Contrairement aux idées reçues, les fabricants utilisent de moins en moins de métaux précieux. Dans une carte mère d'ordinateur, on ne trouve plus qu'entre 100 et 150 grammes d'or par tonne, contre 300 à 400 dans les années 2000. Comme quoi, tout n'était pas forcément mieux avant.

Complémentaire.

Ce sont des méthodes mafieuses, quel gachis ! En fait ils vous vendent des produits qui comportent un vice caché : ils ont été programmés pour une durée réduite, ils possèdent des défauts ou des faiblesses irrémédiables intégrés dans leur conception ou fabrication qui apparaissent au bout de peu de temps qui vous obligent à repasser à la caisse et ainsi de suite.

Il vaut donc mieux toujours acheter le produit qui correspond à l'usage qu'on en fera, au lieu d'acheter un produit plus cher qui correspond à une multitude d'usages auxquels nous ne ferons jamais appel, on appelle cela le bon sens.

Un article AFP du 15 octobre 2013

Libre-échange UE-USA: les négociateurs ont fait "*un pas en avant*". (16.11)

(Avant-propos : avons-nous réellement conscience de ce qui est en train de se tramer ici et que chaque fois qu'ils font un pas en avant, nous faisons un pas en arrière ? Je n'en suis pas du tout sûr, tout porte à croire le contraire, hélas ! - ndlr)

Européens et Américains ont fait "*un pas en avant*" cette semaine dans leurs discussions pour un accord de libre-échange, ont indiqué vendredi les chefs de des deux délégations à l'issue du deuxième round de négociations.

"*Nous avons fait un pas en avant pour identifier les secteurs où nous avons un terrain d'entente*", a déclaré le négociateur européen, Ignacio Garcia-Berceron, lors d'une conférence de presse.

Ce deuxième round des négociations ouvertes en juillet "*nous a donné l'occasion d'avancer plus en profondeur*", tant sur les questions de régulation que sur les secteurs précis qui seront finalement retenus, a souligné son homologue américain, Dan Mullaney.

Un nouveau round est prévu à Washington du 16 au 20 décembre. D'ici là, une réunion spécifiquement consacrée aux services financiers est prévue le 27 novembre.

Mais les négociateurs ont souligné n'en être encore qu'au début d'une procédure qui doit durer plusieurs années. "*Nous avançons pas à pas (...) cela va prendre beaucoup de temps*", a souligné M. Garcia-Berceron.

Les discussions de cette semaine ont balayé une large gamme de sujets, des services, notamment financiers, aux matières premières, en passant par les cosmétiques, la question d'une reconnaissance des qualifications professionnelles ou l'énergie. (Tout doit passer au rouleau compresseur du néolibéralisme, y compris le droit du travail. -ndlr)

La question des OGM, pomme de discorde importante entre les Etats-Unis et l'UE, n'a en revanche pas été abordée dans l'immédiat, même si côté américain, l'ambition est d'accroître les exportations agricoles vers l'UE, comme l'a souligné M. Mullaney.

(Inutile, la Commission européenne s'emploie à légaliser les OGM dans l'UE, on en a encore eu un exemple récemment. Leurs "*exportations agricoles*" un vrai poison, même les Américains n'en veulent plus, voir une vidéo mise en ligne récemment dans le site. - ndlr)

"*Nous avons identifié les questions de régulation et de normes comme une question prioritaire*", mais "*rien de ce que nous faisons ne va abaisser le niveau de protection de l'environnement, du consommateur, et de sécurité*", a-t-il assuré.

(On peut leur faire confiance, une fois qu'on sera mis devant le fait accompli, il sera trop tard. - ndlr)

Alors qu'une mobilisation s'est engagée des deux côtés de l'Atlantique contre le risque d'une réduction des normes au plus petit dénominateur commun, les deux négociateurs ont affiché leur volonté de transparence et d'implication de la société civile.

Ils ont indiqué avoir reçu vendredi quelque 400 représentants d'entreprises, syndicats et ONG.

(La racaille corrompue et ignarde est de la partie, ils savent reconnaître leurs ouailles. -ndlr)

Ces dernières s'inquiètent en particulier de la volonté affichée des Américains de renforcer les droits des investisseurs, via la mise en place d'un tribunal arbitral privé auquel ils pourraient recourir pour contester des règles de protection sociale, environnementale ou sanitaire.

(C'est déjà le cas au Canada, lire un article en ligne à ce sujet dans le site qui le prouve, c'est terrible, les multinationales ont plus de pouvoir que le gouvernement et le parlement réunis. - ndlr)

La partie européenne entend s'assurer qu'une telle approche "*ne mette pas en doute le droit des Etats*" à légiférer et réguler, a souligné M. Garcia-Berceron, indiquant que la question avait été abordée.

(On peut leur faire confiance, alors qu'ils piétinent depuis des lustres le "*droit des Etats*", c'est la raison d'être de l'UE. -ndlr)

"*Nous voulons inclure dans un accord le plus haut niveau de protection pour les investisseurs*", et un mécanisme arbitral "*en fait partie*", a pour sa part dit son collègue américain.

(Tout est dit ici, l'oligarchie financière doit bénéficier de droits spéciaux la plaçant au-dessus des lois, mieux, c'est elle qui est chargée de faire les lois, c'est extrêmement grave. - ndlr)

Ce second round de discussions aurait dû se tenir à la mi-octobre, mais la fermeture partielle de l'administration américaine avait contraint à le reporter. Entretemps, le scandale de l'espionnage américain a gonflé, incitant certains en Europe à réclamer la suspension des négociations, mais les dirigeants européens s'y sont refusé.

(Ils ont déjà enterré l'affaire d'espionnage révélée par Snowden, c'était couru d'avance, l'UE est le vassal de Washington. - ndlr)

Un accord euro-américain de libre-échange pourrait rapporter quelque 119 milliards d'euros par an à l'UE, et doper ses exportations vers les Etats-Unis de quelque 28%, selon une étude britannique citée par la Commission.

(C'est la carotte qui cache le gros bâton, l'emprise de l'oligarchie américaine sur l'ensemble de l'économie européenne, pouvoir qui lui servira de tremplin à l'établissement de son gouvernement mondial, à ce moment-là si cela se réalisait, vous pourriez enterrer le socialisme. -ndlr)

Un article de 20 minutes.fr et AFP du 13 octobre 2013

Grèce: manifestation pour l'anniversaire du soulèvement de 1973 contre les colonels. (18.11)

Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté dimanche en Grèce, encadrées par de nombreux policiers, pour marquer le 40e anniversaire du soulèvement étudiant contre la dictature des colonels et protester contre la politique d'austérité du gouvernement.

A Athènes, au moins 12.000 manifestants, selon la police, ont défilé, comme chaque année, jusqu'à l'ambassade des Etats-Unis, accusés d'avoir soutenu la junte des colonels.

Le défilé, qui s'est déroulé sans incidents, était canalisé par pas moins de 6.000 policiers anti-émeutes.

De nombreuses rues du centre-ville et plusieurs stations de métro avaient été fermées.

Comme chaque année, les manifestants ont ouvert le défilé en brandissant le drapeau taché de sang qui flottait sur l'Ecole polytechnique d'Athènes dans la nuit du 17 novembre 1973, après l'intervention meurtrière des forces de sécurité.

A Salonique (nord), ce sont environ 13.000 personnes qui ont manifesté dans le centre-ville. D'autres manifestations ont eu lieu à travers le pays, notamment à Patras (centre).

En 1973 "*j'étais étudiant à Grenoble (France) et j'avais suivi tous les évènements à la télévision*", a expliqué à l'AFP Thodoros Psarras, 63 ans, qui participait au défilé athénien.

"Quarante ans après, on ne peut pas s'empêcher de faire le rapprochement avec le drame que vivent les Grecs aujourd'hui... La crise économique est devenue insupportable", a-t-il ajouté.

"Quarante ans sont passés, mais nous vivons aujourd'hui une dictature encore plus terrible, et personne ne réagit", a affirmé Nikitas Rondogiannis, un technicien de 35 ans.

Lourdement endettée, la Grèce a dû adopter des mesures draconiennes en échange de deux plans de sauvetage des bailleurs de fonds internationaux: licenciements massifs de fonctionnaires, réductions de salaires et des retraites, hausses d'impôts, privatisations.

Athènes négocie actuellement avec la troïka des crédateurs (UE-BCE-FMI) le versement d'une tranche de prêts d'un milliard d'euros.

Une nouvelle réunion entre la troïka et le ministère grec de l'Economie doit avoir lieu lundi.

Commentaire.

Deux saignées. La première sur fond d'offensive de la classe ouvrière internationale finalement trahie, la seconde sur fond de dégénérescence du mouvement ouvrier incapable de renouer avec la voie du socialisme sur fond d'offensive du capitalisme mondial ayant adopté le néolibéralisme.

Un article lexpansion.com du 19 novembre 2013

Le gouvernement envisage de supprimer les élections prud'homales». (20.11)

Le ministre du Travail Michel Sapin envisage de supprimer l'élection par les salariés des conseillers prud'homaux et de la remplacer par une désignation par les organisations syndicales et patronales.

Le ministre du Travail Michel Sapin envisage de supprimer l'élection par les salariés des conseillers prud'homaux et de la remplacer par une désignation par les organisations syndicales et patronales en fonction de leur représentativité, selon un courrier consulté mardi par l'AFP.

Dans une lettre aux huit organisations représentatives (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, Medef, CGPME, UPA), révélée par le Figaro, Michel Sapin estime que l'élection générale des conseillers prud'homaux "connaît aujourd'hui ses limites" et souligne que "le taux de participation ne cesse de décroître, au détriment de la légitimité de l'institution prud'homale", chargée des litiges individuels entre patrons et salariés.

Grâce à la loi de 2008 sur la représentativité syndicale, "la désignation des conseillers de prud'hommes sur la base des résultats de la mesure de l'audience est désormais possible. A terme, elle pourra concerner le collège employeur comme le collège salariés, compte tenu de la réforme en cours en matière de représentativité patronale", écrit le ministre.

"J'envisage d'intégrer dans le projet de loi (sur la formation professionnelle et la démocratie sociale, attendu début 2014 ndlr) un article habilitant le gouvernement à préparer ces modifications par la voie d'une ordonnance", poursuit Michel Sapin.

Seule la CGT reste attachée au suffrage direct

Parmi les organisations, seule la CGT s'est montrée très attachée au maintien d'une élection au suffrage direct. Lors de la dernière élection, en 2008, seuls 25,5% des salariés ont voté, contre 63% en 1979. Quelque 14.500 conseillers - des non professionnels issus du monde du travail, à parité patronat/syndicats - ont été élus pour une durée de cinq ans, mais leur mandat a été prolongé de deux ans et expire au plus tard fin 2015.

Une des fonctions de ce scrutin, qui coûte près de 100 millions d'euros tous les cinq ans, était de mesurer l'audience des organisations syndicales. Or depuis la loi de 2008, la représentativité des syndicats est mesurée via leurs scores aux élections professionnelles (la CGT est arrivée en tête suivie par la CFDT, FO, CFE-CGC et la CFTC). Les 210 conseils prud'hommes traitent plus de 200.000 nouvelles affaires par an.

Un article libération.fr du 19 octobre 2013

Pays pauvres : plus d'enfants que d'emplois. (21.11)

L'Onu juge la croissance des pays les moins avancés de la planète (PMA) «*non soutenable*».

La forte croissance affichée par les 49 pays les moins avancés de la planète (PMA) ne génère pas suffisamment de créations d'emplois pour absorber leur démographie galopante. C'est la conclusion sans appel d'un rapport de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cruced) publié hier.

La croissance, bien que forte (7,2% par an entre 2002 et 2008), n'a en effet généré que 2,9% de progression des emplois sur toute la période, alors que la population se développe au rythme de 2,3% par an.

L'Angola en est un parfait exemple. Le deuxième plus grand exportateur de pétrole d'Afrique a vu son PIB par habitant progresser de 92% durant cette période, alors que l'emploi y a baissé de 2,3%. Il illustre la manière dont les PMA ont concentré leurs efforts sur une activité nécessitant beaucoup de capitaux, comme l'extraction pétrolière, mais peu de main-d'œuvre, a constaté le directeur de la Cruced, le Kényan Mukhisa Kituyi, jugeant ce type de croissance «*non soutenable*». Il y a urgence : 60% de la population des PMA a moins de 25 ans.

Commentaire.

Les puissances occidentales et leurs multinationales peuvent continuer de piller ces pays-là. Ils peuvent aussi continuer de soutenir leurs gouvernements corrompus qui organisent ce pillage en règle et affament leurs peuples, avec la bénédiction de l'Onu il ne faut pas l'oublier, il faut au moins que cette institution serve à quelque chose, n'est-ce pas ?

Les Chinois vont jusqu'à exporter leur main d'oeuvre pour ne pas perdre une miette de leur soit-disant investissements.

Le plus simple serait quand même de mettre en oeuvre un programme eugénique pour liquider une partie de la population, stériliser les hommes et les femmes pendant qu'ils y sont, non ?

Un article le figaro.fr du 20 octobre 2013

Réforme fiscale: une concertation inédite avec les partenaires sociaux. (21.11)

Inviter patronat et syndicats à discuter de la «*remise à plat*» de la fiscalité, comme l'a fait Jean-Marc Ayrault, la démarche est peu commune. Habituellement, les partenaires sociaux sont consultés pour parler emploi, salaires, conditions de travail, bref, de sujets sociaux. Et si le Medef ou l'Afep (Association française des entreprises privées, représentant les grands groupes) peuvent peser sur l'élaboration des lois de finances, c'est par des rencontres en coulisse. En faisant entrer cette fois-ci les organisations représentatives de salariés dans le jeu, le gouvernement envoie avant tout un message politique. «*L'exécutif montre qu'il concerte. C'est une façon de faire baisser la pression. Il met aussi les partenaires sociaux devant leurs responsabilités*», analyse Jean-Dominique Simonpoli, un ex-responsable de la CGT aujourd'hui directeur général de l'association Dialogues, un lieu de rencontres entre syndicalistes et DRH.

(Vous avez sous les yeux confirmation de ce qu'affirme Franz-Olivier Giesbert. dans son article. Quand des "syndicalistes" fricotent avec les coupeurs de têtes, c'est que votre peau ne vaut plus grand chose, avis aux travailleurs. - ndlr)

Les syndicats apprécient la démarche.

Sans surprise, les syndicats ont tous saisi la main tendue par le gouvernement, la CGT regrettant simplement «*une réaction tardive*» (Il regrette de ne pas avoir été associé plus tôt à la politique antisociale du gouvernement, pourtant avec l'ANI et les retraites ces pourritures avaient déjà été mis à contribution. - ndlr). Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de FO, a parlé de «*bonne initiative*» (Normal, FO est dans son élément. - ndlr), la CFDT a souligné qu'«*elle appelait depuis de nombreux mois à une mise à plat de la fiscalité*» (Les jaunes sont complés ! - ndlr) et la CFTC a déclaré ne pouvoir «*qu'encourager cette démarche*». (Même que le Medef en redemande déjà. Tous aussi corrompus ces dirigeants syndicaux, il n'y en a pas un pour rattraper l'autre. - ndlr)

De là à ce que cette concertation débouche sur des solutions, c'est une autre affaire. (L'essentiel, c'est de participer, de légitimer la politique du gouvernement, peu importe la suite, c'est joué d'avance. - ndlr) Certes, les syndicats ont de grandes revendications. «*Nous souhaitons redonner sa place à l'impôt sur le revenu pour que la fiscalité soit plus redistributive et taxer davantage les dividendes non réinvestis*», précise pour FO Pascal Pavageau, secrétaire confédéral. Côté CFDT, on veut également que les impôts soient davantage acquittés par les plus aisés. «*Nous prônons la mise en place d'une fiscalité écologique*», ajoute Véronique Descacq, sa secrétaire générale adjointe. La CGT veut, quant à elle, relever l'ISF ou encore lutter contre les paradis fiscaux.

(Chacun y va de son créneau pour voler au secours du régime. - ndlr)

Quid de la suite du processus?

Mais, en fiscalité, le diable est dans les détails. Avoir de grands principes ne suffit pas. Et d'aucuns doutent que les syndicats puissent fournir des solutions détaillées. «*Contrairement au Medef et à l'Afep, ils n'ont pas d'équipes étoffées spécialisées sur la fiscalité*», souligne Bernard Vivier, président de l'Institut supérieur du travail. Quid, dès lors, de la suite du processus, une fois passée la première rencontre entre chaque syndicat et l'exécutif, rencontre très générale où seront aussi abordées les questions d'emploi, de formation et d'investissement? En outre, un point d'achoppement apparaîtra rapidement: les organisations syndicales, qui veulent que la CSG continue à financer la Sécu, sont opposées à sa fusion avec l'impôt sur le revenu, une option à laquelle tient particulièrement la gauche du Parti socialiste.

(Qui s'avère être en la matière son courant le plus droitier, tiens, comme c'est étonnant ! - ndlr)

Un bras de fer côté patronal également

Côté patronal, la concertation ne s'annonce pas non plus sous les meilleurs auspices. Pierre Gattaz, le président du Medef, a prévenu mardi que, passée la première réunion, il ne resterait pas à la table des négociations si la réforme consistait «*juste à faire un jeu de bonneteau sur la fiscalité*», sans baisse des

charges et d'impôts pour les entreprises. Or Jean-Marc Ayrault parle, dans son interview, de remise à plat «à *prélèvements constants*». Le bras de fer est lancé avant même le début des discussions. Avant même aussi que patronat et syndicats ne s'opposent sur la répartition de la charge entre ménages et entreprises...

(Les uns et les autres sont bien embarrassés, car la baisse du taux de profit frappe en premier lieu les pays où le capitalisme est le plus développé, à défaut de pouvoir le faire remonter, ils doivent s'attaquer au coût du travail pour obtenir en volume le profit qui leur permettra d'en freiner les conséquences, provisoirement, mais d'un autre côté plus ils réduisent le coût du travail tout en maintenant un chômage de masse, plus le marché se rétrécit, moins il y a de travailleurs solvables où en situation pour prétendre obtenir un crédit, plus la crise de surproduction va s'amplifier, plus il y aura d'entreprises menacées de fermetures, plus le chômage augmentera et ainsi de suite. De plus, rien ne dit que les travailleurs continueront encore longtemps de consentir de nouveaux sacrifices ou de vivre de plus en plus mal dans une société de moins en moins supportable... - ndlr)

Commentaire.

Le corporatisme est en bonne voie... N'oubliez pas de remercier au passage vos dirigeants du POI, NPA, LO et éventuellement du FdG qui n'entendent pas rompre avec les appareils vendus des syndicats.

Oui, je sais on se répète, je n'y suis pour rien, si vous croyez que cela m'amuse, franchement, vous ne voudriez tout de même pas qu'on ménage ceux qui bradent nos droits ou qu'on collabore avec eux, non ?

Au fait, nous sommes ingrat, il faut remercier Le Figaro pour cet article, car si vous comptez sur la littérature des partis ouvriers pour vous informer, vous pouvez attendre longtemps !

Un article Le Point du 20 octobre 2013

Il vaut toujours mieux être de gauche... (21.11)

Par Franz-Olivier Giesbert.

La différence entre la gauche et la droite ? La première a la réputation d'être plus droite. Elle a tout pour elle. La réputation. La légitimité. La morale. Le sens de l'équité. (L'incapacité d'assumer son hypocrisie, ses mensonges et ses crimes il faudrait ajouter. La droite nous répugne comme ennemi de classe déclarée, là les choses sont très claires dès le départ. - ndlr)

Il est donc plus facile à la gauche de gouverner. De gouverner à droite, s'entend. Qui plus est, sans craindre d'être démontée par les médias. Ce n'est certes pas le cas en ce moment, mais imaginez la situation actuelle, sur fond de jacquerie sociale et fiscale, avec un pouvoir de droite. Rien ne lui serait épargné ni pardonné. (Parfaitement, les médias savent reconnaître les alliés de leurs mentors ou que la droite et la soit-disant gauche appartiennent au même camp. - ndlr)

Il vaut mieux être de gauche. C'est pourquoi M. Hollande pouvait être le président qui allait enfin procéder aux réformes que notre pays attend depuis si longtemps, tout en assainissant les finances publiques. Une mission historique. Il aurait pu avoir le profil pour ça. (Il l'a, mais les choses ne sont pas aussi simples que cela, la lutte des classes existent encore, hélas pour vos amis politiques ! - ndlr)

La social-démocratie européenne compte dans ses rangs plusieurs figures visionnaires qui, envers et contre tout, ont remis leur pays debout : ainsi M. Schröder en Allemagne ou M. Persson en Suède. Sans parler de l'ancien Premier ministre Pierre Mauroy (1981-1984), qui, après avoir laissé filer les déficits dans un premier temps, imposa la rigueur et prit un certain nombre de mesures courageuses ou réputées de droite, comme la fermeture des charbonnages et, surtout, la désindexation des salaires et des prix. (Il a raison, les dirigeants de l'Internationale socialiste étaient voués à faire le sale boulot que ceux du parti de l'ordre ne pouvaient pas faire et ils s'y sont attelés avec application et persévérance. - ndlr)

Même quand elle transgresse ses valeurs, la gauche a un complexe de supériorité. D'abord, parce qu'elle a, plus que la droite, le sentiment hégélien d'être dans le sens de l'Histoire, quand elle ne croit pas l'écrire. Ensuite, parce qu'elle ne doute pas d'appartenir au parti du Bien, le camp adverse symbolisant évidemment celui du Mal. (L'imposture est totale en effet, et cela vous arrange bien ainsi que vos amis. - ndlr)

C'est cette bonne conscience confite dans son jus qui amène de temps en temps la gauche à franchir les limites du ridicule. Quand, il n'y a pas si longtemps, un candidat à la présidence nous promettait sans rire un monde sans SDF. Ou quand des socialistes, certes bien intentionnés, nous déclarent, la main sur le cœur, qu'ils vont éradiquer la prostitution. Au train où vont les choses, on attend qu'ils nous annoncent, dans la foulée, la prohibition de la bêtise ou de la haine... (Mais le pire, c'est que ça marche, le populisme de gauche a le vent en poupe, même que l'extrême gauche en redemande ! - ndlr)

La prostitution est un fléau, il n'y a aucun doute là-dessus. L'exploitation de la femme par l'homme, en l'espèce le proxénète, en fait une activité qui tient du trafic de chair fraîche, ni plus ni moins, et la légalisation à l'allemande n'est pas, de toute évidence, une solution satisfaisante. Mais de là à décréter la disparition du plus vieux métier du monde en pénalisant les clients, il y a un pas qu'on ne franchira pas. Le pas du comique involontaire.

L'interdiction de la prostitution n'a jamais mis fin à ce triste commerce, ni en Union soviétique ni en Chine populaire. Au moment où tant de catégories de Français sont parties en guerre contre le pouvoir, était-il bien judicieux qu'il s'attaque à celle des "*consommateurs*" de la prostitution, l'une des rares à rester tranquille ? Trêve de plaisanterie, voilà encore une preuve que M. Hollande n'est pas aidé par les siens. (Vous vous trompez, votre haine de la classe ouvrière vous aveugle, il ne peut plus gouverner qu'en divisant tous les partis pour les affaiblir puisqu'il les a tous sur le dos, bon jusqu'à un certain point seulement n'exagérons rien, ils le ménagent tous vous l'avez dit plus haut et c'est la vérité. S'il s'attaque à la prostitution, c'est parce qu'on lui a soufflé. Et qui a bien pu lui souffler cette ignominie sinon les tenants de la théologie néolibérale, ces curés de la pensée unique et de la dictature du marché qui véhiculent le nihilisme, vos amis justement ? - ndlr)

Mais bon, le parti du Bien sera content, c'est l'essentiel. La bonne conscience est un métier et un filon. C'est comme une eau bénite qui purifie tout, les dérives, les fautes et mêmes les crimes de masse. Observez comme les complices ou les encenseurs des pires tyrans du XXe siècle ont toujours été traités avec respect, voire compassion, pourvu qu'ils fussent de gauche. Pour un peu, il faudrait les plaindre d'avoir appelé au meurtre des patrons ou des bourgeois. Si l'on devait rayer des listes les anciens maoïstes, castristes ou staliniens, il ne resterait plus grand monde d'audible dans notre chère intelligentsia. (Quand on compare le nombre de patrons et de bourgeois qui ont été sacrifiés au cours de la lutte des classes par rapports aux centaines de millions de simples travailleurs, on a tendance à dire effectivement que le camp des capitalistes est bien celui des assassins, des barbares, et le camps des opprimés celui des victimes innocentes, ne vous en déplaise. On lui laissera sa "*chère intelligentsia*" dont il fait partie, en ajoutant que les anciens maoïstes, castristes ou staliniens n'ont jamais appartenu au camp de vos ennemis, ils ont au contraire toujours figuré au côté de vos amis. - ndlr)

L'affaire Sacha Guitry reste un cas d'école. Dans son livre de souvenirs Ce genre de choses (1), un petit bijou très personnel et très exquis, l'acteur Jean Rochefort raconte comment, à la Libération, notre Guitry national fut "*emmené menotté, en pyjama*", pour avoir sablé le champagne avec des officiers nazis à l'issue des représentations de quelques-unes/de ses pièces. Certes, pendant l'Occupation, il s'était battu, entre autres, auprès des autorités allemandes pour que son ami Tristan Bernard ne fût pas envoyé dans les camps de la mort. Il avait même proposé de prendre sa place. Mais il n'avait pas la carte. Celle du parti du Bien. Après la guerre, il a donc passé soixante jours à la prison de Fresnes. (C'est bien peu et bien charitable en vérité ! - ndlr)

Jean-Paul Sartre avait la carte. Passée à travers le filtre d'une censure très vigilante, sa pièce Les mouches fut jouée devant un parterre d'officiers nazis dans un théâtre dirigé par Charles Dullin, qui ne chôma pas pendant l'Occupation. Il y a de meilleurs brevets de résistance. Mais comme, à la Libération, il sut virer rapidement à gauche, il se retrouva, lui, dans... le comité d'épuration. (Comme Mitterrand et bien d'autres, quoi. - ndlr)

En somme, il suffit d'être de gauche pour que les fautes soient pardonnées. C'est dire la chance de François Hollande, malgré les apparences. Pourquoi donc n'en profite-t-il pas pour forcer sa nature en s'attaquant, enfin, au tonneau des Danaïdes de nos dépenses publiques, ce qui permettrait de réduire les impôts et de retrouver la croissance ? (Malheureusement, vous avez raison bon nombre de militants au cerveau ramolli et surtout leurs dirigeants corrompus ont la mémoire courte ou sélective et sont enclins à pardonner ce qui les arrange aux dirigeants du PS et du PCF. Quant à attendre de Hollande plus que ce que les rapports entre les classes lui permettent, vous vous faites des illusions, à moins qu'il tente de passer en force avec le soutien des dirigeants du mouvement ouvrier, vous pouvez en formuler le vœux, pourquoi pas, il est vrai qu'on niveau de dégénérescence où en sont rendus syndicats et partis ouvriers, tout est possible ou presque... - ndlr)

Commentaire.

Franz-Olivier Giesbert est un réactionnaire et il le revendique, chacun le sait dont inutile d'y revenir.

Par contre sa tirade est intéressante dans la mesure où il dit tout haut ce que tout le monde sait à gauche et à l'extrême gauche depuis des lustres mais tait ou ne chante pas sur tous les toits, ne veut surtout pas entendre, car tous conservent des liens avec le PS, tous le ménagent, tous se sont compromis avec lui, dénoncer sa véritable nature reviendrait à se tirer une balle dans le pied ou à se démasquer et ils n'y tiennent pas.

Un article nouvelobs.com du 21 octobre 2013

Au supermarché parisien de la sécurité, la torture au catalogue (22.11)

Vous avez dit promotion de la torture ? Alors que la France défend haut et fort dans le monde la lutte contre la torture, voilà que Paris accueille, une année de plus, dans le cadre feutré et policé du salon mondial de la sécurité et de la sûreté intérieure des Etats, dans des catalogues plus chatoyants les uns que les autres, une panoplie d'accessoires pouvant permettre l'usage de traitements dégradants. Autrement dit : torturer.

Paris soutient pourtant l'adoption annuelle d'une résolution sur la "*Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants*" par l'Assemblée générale des Nations unies qui rappelle non seulement l'interdiction absolue de la torture mais encourage aussi la création par les Etats de mécanismes de prévention contre la torture.

Comment, alors, peuvent s'étaler dans un salon parisien, à disposition des acheteurs du monde entier, des équipements dénoncés depuis des années comme pouvant permettre la torture ? Entre véhicules d'intervention, stands d'armes ou de munitions, appareils de surveillance en tous genres, certains fabricants exposent aux murs de leurs stands et dans leurs catalogues menottes incapacitantes, entraves pour les jambes, boucliers et autres matraques à impulsions électriques... Autant d'instruments qui peuvent provoquer de graves blessures, des mutilations, des crises cardiaques. Et, vendus à certains régimes autoritaires, sont utilisés à cette fin.

Vitrine

Inauguré en grandes pompes mardi 19 novembre par le ministre de l'Intérieur Manuel Valls en personne, le salon est une vitrine importante pour de très nombreuses entreprises françaises du secteur, qui exposent aux côtés des plus grands fournisseurs mondiaux de la sécurité intérieure : 1.000 exposants de 50 pays différents sont ici représentés. Une vitrine nécessaire à l'exportation mais "*qui ne doit pas faire oublier les engagements de la France pour les droits de l'homme*", estime Aymeric Elluin, expert des questions d'armements à Amnesty international.

La France vit, aussi, de son industrie de la défense et de la sécurité. Et, aussi décalés, voire malsains, que peuvent paraître les étals de munitions de gaz irritants, sous-vêtements militaires où viseurs pour troupes d'élites, ces marchandises doivent s'exposer pour pouvoir se vendre.

Mais quid des boucliers à impulsion électrique de l'israélien Tar ou du français Magforce ? Des menottes non-conventionnelles des chinois Tianjin Myway ou Beijing Anlong ? Ou encore des entraves et bâtons électriques de ces mêmes fabricants ? Des équipements qui relèvent de la législation européenne sur le commerce des biens susceptibles d'être utilisés en vue d'infliger la peine capitale, la torture ou des traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Ejectés du salon londonien

Deux de ces entreprises, le français MagForce et le chinois Tianjin Myway, ont d'ailleurs été éjectées manu militari du salon londonien DSEI en septembre dernier pour avoir présenté les mêmes produits et catalogues que ceux visibles ces jours-ci à Villepinte au Milipol.

Principaux produits pointés par les organisateurs comme contraire à l'éthique du salon et à la législation britannique en terme de matériel de maintien de l'ordre : les fameuses entraves – des sortes de fers aux pieds – ainsi que les matraques électriques. Des produits bien présents dans les catalogues des deux marques, comme a pu le constater "*Le Nouvel Observateur*" sur place. "*Je vais vous montrer l'objet du délit*", raconte un commercial au stand de MagForce, le ton léger, en tournant les pages du catalogue de la marque avant d'arriver en page 92 puis 94. "*Voilà, bon, on n'a pas compris. C'était quand même assez traumatisant de se voir éjectés comme ça...*" Sur les deux pages s'étalent menottes extrêmement incapacitantes et fers pour les jambes. Puis différentes tailles de bâtons électriques. Deux catégories de produits clairement interdits sur le site du salon britannique. Des marchandises qu'on retrouve sur les stands parisiens d'autres fabricants.

L'accueil est bien moins cordial au stand du distributeur chinois Tianjin Myway. "*Nous ne donnons pas de documentation aux journalistes.*" Concernant l'épisode londonien ? "*Je ne sais pas.*" Fin de la conversation, et "*bonne journée*". Cela ne nous empêchera pas de parcourir le catalogue et d'y trouver, en bonne place pages 106 et 108, matraques électriques et entraves pour les jambes.

Vide juridique abyssal

Est-ce contraire à la législation française ? Pas exactement. En fait, l'article 5 du règlement européen prévoit qu'une autorisation soit exigée pour toute exportation de biens susceptibles d'être utilisés en vue d'infliger la torture ou d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, quelle que soit la provenance de ces biens listés en annexe. De quoi garantir, en principe, qu'aucun régime autoritaire ne puisse recevoir ce type de produits.

Pourtant, le règlement ne fait aucunement référence aux questions de promotion de ces matériels dits de "*sécurité*". Peut-on promouvoir ces produits sur le territoire européen ? Peut-on permettre la conclusion de ventes en France si les produits ne transitent pas par Paris ?

"*Il y a un vide juridique abyssal concernant la promotion en France de ces produits pouvant servir à des actes de torture*", dénonce Aymeric Elluin. "*Alors que ces biens sont reconnus comme pouvant infliger la torture, il est tout à fait légal d'inciter à leur vente sur le territoire français. C'est ainsi que des entreprises chinoises, israéliennes et même françaises sont autorisées en France à faire la promotion de leur produits*", explique l'expert.

"*Que vaut la voix de la France ?*"

"*La France doit mettre fin à cette contradiction et combler cette faille juridique au niveau national et européen avec ses partenaires*", demande le représentant d'Amnesty international, "*sinon, nous verrons au salon Milipol 2015, comme au salon 2011 et 2013, ces mêmes sociétés - Tianjin Myway, Tar, MagForce - continuer de faire la promotion de leur équipement de torture en toute impunité*".

Car Paris peut assez aisément mettre fin à ces pratiques. "*Une simple décision interministérielle suffirait, selon les douanes françaises, pour que la France s'engage dans l'interdiction de ces scandaleuses promotions*", affirme Aymeric Elluin.

"*Les autorités françaises doivent mettre un terme à leurs atermoiements. Sinon, que vaudra la voix de la France lorsqu'elle dénoncera des actes de torture commis dans le monde au moyen d'équipements dont elle a permis la promotion sur son territoire ? Rien*".

Commentaire.

Vous oubliez que Bush et Obama qui ont légalisé la torture, les assassinats ciblés, les enlèvements par la CIA, la détention arbitraire, etc. sont des modèles pour Hollande. Au fait n'y aurait-il un nombre d'adhérents ou de sympathisants du PS chez Amnesty international ? Et puis le Président et le gouvernement français ont tellement de dictateurs ou tyrans dont les ploutocrates du Golfe parmi leurs amis démocrates, qu'il est devenu impossible pour eux de distinguer les différents régimes, sauf l'Iran et la Syrie ou d'autres occasionnellement !

Pour le Nouvel Observateur tout comme pour Londres, un minimum de discrétion s'impose...

Un article AFP du 21 octobre 2013

Allemagne: Merkel se résout à un salaire minimum généralisé. (22.11)

La chancelière allemande Angela Merkel a annoncé jeudi que son pays allait se doter d'un salaire minimum généralisé, une concession qu'elle doit faire aux sociaux-démocrates avec lesquels elle va gouverner.

"Nous allons décider des choses que, au vu de mon programme, je ne considère pas comme justes, parmi elles un salaire minimum généralisé", a dit la chancelière. Elle faisait référence à son parti conservateur et aux sociaux-démocrates du SPD, en tractations depuis plus de quatre semaines pour élaborer un programme commun de gouvernement.

Or sans salaire minimum, ces négociations vont capoter, a-t-elle prévenu: "*une appréciation réaliste (de la situation) montre que les sociaux-démocrates ne vont pas conclure les négociations sans*".

Le SPD milite pour un salaire horaire de 8,50 euros pour tous. Ni la date d'introduction ni le niveau de ce Smic à l'allemande ne sont connus, mais l'accord de principe des conservateurs constitue déjà une révolution dans un pays qui s'en remet traditionnellement là-dessus aux partenaires sociaux.

D'ailleurs la pilule a du mal à passer pour beaucoup. "*Le salaire minimum fixe a ruiné l'Allemagne de l'Est*", tempêtait le chef du gouvernement de Saxe-Anhalt (est), le conservateur Reiner Haseloff, en référence aux salaires fixés par l'Etat dans l'ex-RDA communiste, "*nous ne devons pas refaire la même erreur*".

Le président fraîchement élu de l'association patronale BDA, Ingo Kramer, se demande "*pourquoi la politique pense en savoir plus que les partenaires sociaux?*". Tout en jugeant "*inacceptables*" les salaires de misère qui ont cours par endroits, il assène qu'"*il y a de bonnes raisons*" pour des salaires d'embauche faibles dans certains cas. (On peut tout justifier effectivement, même l'existence de la pire dictature, le patronat allemand n'en est pas à son premier coup d'essai, il est le maître absolu toutes catégories en la matière si on a bonne mémoire. - ndlr)

5,6 millions de salariés concernés

La nouvelle a été en revanche saluée avec enthousiasme à Paris. "*C'est un signal (...) d'une approche peut-être plus coopérative des politiques économiques en Europe*", a déclaré le ministre français de l'Economie Pierre Moscovici.

Outre la France, l'OCDE, le FMI ou les Etats-Unis ont appelé ces derniers mois l'Allemagne à soutenir sa demande intérieure pour aider à la reprise en zone euro. Un objectif qui passe notamment par une hausse des salaires allemands.

Selon l'institut économique DIW, 5,6 millions de personnes, soit 17% des salariés, gagnent actuellement moins de 8,50 euros, surtout les salariés peu qualifiés et à temps partiel.

Le CDU avait déjà mis de l'eau dans son vin ces dernières années pour permettre l'introduction de seuils de salaire dans certains métiers mal rémunérés. Les coiffeurs, dont certains gagnaient 3 euros de l'heure, ont ainsi maintenant un salaire minimum (de 8,50 euros), même chose pour les intérimaires ou encore les couvreurs.

L'introduction de ces salaires minimum à petit échelle n'a pas conduit à une hémorragie d'emplois dans les secteurs concernés. Mais cela n'empêche pas milieux économiques et économistes de peindre un tableau apocalyptique du marché de l'emploi une fois que le SPD aura eu gain de cause.

Le dernier rapport des "Sages", économistes influents qui conseillent le gouvernement allemand, y voit une "*mesure nuisible à la croissance et à l'emploi*".

Le DIW pour sa part prévient que l'introduction d'un salaire minimum n'aura sans doute pas les effets attendus sur les inégalités et le pouvoir d'achat des ménages, notamment parce que quiconque gagne plus

paie aussi plus d'impôts. L'institut recommande l'introduction d'un salaire plancher bas, qui serait progressivement relevé.

C'est ce que semblait suggérer en début de semaine Ilse Aigner, ex-ministre de Merkel et participante aux négociations de coalition. Le salaire minimum voulu par le SPD "*peut être un objectif, on n'est pas obligé de le faire tout de suite*", selon elle.

Si elle cède sur le salaire minimum, la chancelière a martelé jeudi qu'elle restait opposée à des hausses d'impôts et à l'assouplissement du passage à 67 ans de l'âge de la retraite. Et viscéralement attachée à l'objectif d'allègement de la dette du pays.

Conservateurs et sociaux-démocrates veulent boucler les négociations de coalition la semaine prochaine. Parmi les points d'achoppement figure encore la question de la doublé nationalité, voulue par le SPD, notamment pour les Turcs vivant en Allemagne.

Complémentaire.

Bien sûr Merkel est obligée de composer, mais de là à en faire tout un plat, il ne faudrait pas exagérer. Voici pourquoi.

Une fois qu'ils auront établi le smic, rien ne les empêchera de le revaloriser au minimum chaque année comme en France, et puis ils pourront toujours le contourner, par exemple par des exonérations de cotisations sociales, l'emploi de stagiaires, apprentis, etc. sans oublier les "*emplois détachés*" facilités par la proximité avec les ex-pays de l'Europe de l'Est. Il existe un autre moyen : une entreprise allemande se délocalise en Pologne par exemple, et embauche des ouvriers allemands au titre des "*emplois détachés*" au niveau de rémunération inférieur au smic allemand, c'est parfaitement légal, le chômage n'augmente pas en Allemagne, le tour est joué et ils font d'une pierre deux coups.

Mieux encore, l'OCDE a conseillé à l'Allemagne de privatiser des services, de s'attaquer une nouvelle fois à la législation du travail, etc. ce sera la contrepartie que le SPD acceptera, chut !

Un article AFP du 23 novembre 2013

Chômage: des jeunes seniors contraints de revenir dans le nid familial (24.11)

On les surnomme les "*Tanguy avec des rides*". Retourner dans le nid parental à plus de 40 ans, c'est un des effets de la crise et de la pauvreté, encore peu mesuré, et ces adultes balancent entre "*humiliation*", "*culpabilité*" et "*traumatisme*".

Contraints de retourner vivre chez leurs parents en raison de difficultés financières, ces jeunes seniors se sentent infantilisés mais tous reconnaissent leur chance de bénéficier de la solidarité familiale pour échapper à la rue.

"*C'est une véritable cure de jouvence*", ironise Nathalie Michaud, 52 ans, qui avait fait sensation en août en interpellant François Hollande à La Roche-sur-Yon. Depuis 2012, cette femme au chômage dort de nouveau dans sa chambre d'enfant chez sa mère et a retrouvé son job d'étudiante: surveillante dans une école.

"*Je n'aurais jamais imaginé en arriver là*", souffle-t-elle, en évoquant un bond de "*30 ans en arrière*".

Difficile de savoir combien de seniors connaissent cette situation. Associations et instituts de statistiques ne nient pas le phénomène mais aucune étude ne le quantifie et les estimations varient du tout au tout.

Ainsi pour Jérôme Accardo, responsable à l'Insee, "*c'est un phénomène relativement limité*". En revanche, le sociologue Serge Guérin évalue à des centaines de milliers ces "*Tanguy avec des rides*".

Auteur de différents essais sur la solidarité et les seniors, il estime que la crise et la hausse des loyers poussent au retour chez les parents et que le phénomène va s'amplifier, car dans ces circonstances "*on se serre les coudes*".

Seul chiffre, très partiel: parmi les 1,45 million de personnes à avoir tapé à la porte du Secours Catholique en 2008, environ 20.500 adultes âgés de 40 et 60 ans vivaient chez des proches ou de la famille.

'*Les nouveaux secrets de famille*'

Au départ, Nathalie Michaud pensait que le retour chez sa mère de 76 ans serait "*provisoire*" mais elle est restée "*par contrainte*". Elle se sent désormais "*un peu coupable*" mais n'a pas "*honte*".

Ce sentiment est pourtant partagé par nombre de seniors qui trouvent refuge dans le nid parental, observe Alain Guézou, président de l'association RSA38.

Il cite l'exemple "*inimaginable*" d'un ex-cadre quinquagénaire "*détruit socialement et professionnellement*". Sa mère "*reprend le dessus*", "*elle l'infantilise c'est terrible*", dit-il.

"*Il est mort pour la société c'est même plus un invisible c'est un mort-vivant*", dénonce le Grenoblois pour qui un tel retour est "un traumatisme" tabou. D'après lui, ce sont "*les nouveaux secrets de famille*".

Comme pour Bernard, qui a demandé à ce que son nom soit changé. Cet ancien chef d'entreprise de 60 ans a employé jusqu'à dix salariés en région parisienne, avant le dépôt de bilan qui a marqué le début de sa "*descente aux enfers*" en 2003.

Il vit désormais en Isère, chez sa mère âgée de 90 ans. Pourtant mère et fils ne se connaissaient presque plus. "*On s'est retrouvés en 2003*", raconte-t-il, culpabilisant de lui faire vivre "*des problèmes dont elle n'a pas besoin*".

Les situations d'extrême pauvreté peuvent aussi être des moments de repli sur soi, raconte Michel Pouzol, député PS de l'Essonne. Ancien bénéficiaire du RMI, lui a préféré vivre dans une cabane en banlieue parisienne avec femme et enfants plutôt que de se retourner vers ses parents.

Pour lui, le retour au foyer parental passé 40 ans revient à *"avouer absolument l'impasse"*. C'est *"le plus grand des échecs"*, une *"régression psychologique très grande"*.

'Une chance extraordinaire'

Un *"échec pour les parents comme les enfants"* observe Christophe Robert, délégué général adjoint fondation Abbé Pierre, mais *"ceux qui ont la chance de pouvoir avoir une solidarité familiale s'en sortent"*. *"L'hébergement chez des tiers est un amortisseur de crise du logement"*, dit-il, regrettant que la solution soit *"privatisée"* et *"profondément inégalitaire"*.

"La famille, c'est ce qu'il reste quand il n'y a plus rien (...) pouvoir aller chez ses parents c'est une chance", abonde l'épidémiologiste Viviane Kovess-Masfety. *"Que des gens en difficulté y aillent pour rebondir ça ne me fait pas bondir, si vous n'avez pas ça vous êtes dans la rue"*, estime l'auteur d'un essai intitulé *"N'importe qui peut-il péter un câble?"*.

C'est aussi l'avis de Christine, 53 ans: *"J'ai une chance extraordinaire d'avoir un réseau d'amitié pareil, une soeur pareille, j'ai énormément de chance je le sais"*.

Après avoir occupé différents postes d'assistante de direction, technico-commerciale ou gestionnaire en région parisienne, elle est au chômage depuis 2009 et s'installe chez sa soeur dans le Var en 2011.

Depuis, elle a travaillé quelques mois en Suisse et part de temps en temps vivre chez des amis car elle se sent *"un peu envahissante"*.

"Le nomadisme ne me dérange pas mais je ressens une rupture dans le sens où je ne suis plus autonome", témoigne cette chômeuse en fin de droits bénéficiaire de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) qui regrette de moins voir ses amis et de ne pas pouvoir recevoir.

"Lorsqu'on n'est pas chez soi, il est difficile de faire quoi que ce soit", commente aussi Bernard. Aujourd'hui, il *"ne voit pas d'avenir"*, n'envisage plus de travailler. Il sera à la retraite l'année prochaine et gagnera 1.000 euros par mois contre 430 aujourd'hui au RSA et ainsi *"sortir d'un système dévalorisant et humiliant"*.

Un article Slate.fr du 23 octobre 2013

Des milliers d'Américains en prison à vie pour des délits sans violence. (24.11)

Il y a neuf ans, Ronald Washington a volé deux teeshirts estampillés Michael Jordan dans un magasin de Shreveport en Louisiane. Les teeshirts étaient en solde et vendus chacun à 45 dollars. Mais leur prix officiel était de 60 dollars, une différence qui a une conséquence inimaginable sur le destin de Ronald Washington. A moins de 100 dollars, un vol en Louisiane est considéré comme un délit mineur passible d'une peine de prison de moins de six mois, au-delà il s'agit d'un crime dont la peine maximum est la prison à vie. C'est la sentence qui a été infligée à Ronald Washington... sans la moindre possibilité de remise de peine.

Le site d'informations Reason.com dénonce les errements de la justice américaine à partir d'un rapport intitulé «A living death» (Une mort vivante) que vient de rendre public l'American Civil Liberties Union (ACLU), une association qui défend les libertés aux Etats-Unis. Elle dénonce le sort de milliers de délinquants condamnés par une justice américaine devenue folle à des peines de prison à vie sans la moindre possibilité de remise de peine pour avoir commis des délits et des crimes parfois dérisoires et surtout sans le moindre acte de violence .

Au moins 3 278 prisonniers étaient dans ce cas dans les geôles américaines à la fin de l'année 2012. Ils illustrent des décennies de politiques toujours plus dures contre la criminalité «qui n'ont qu'un lointain rapport avec la justice et ne font preuve d'aucune sagesse et d'aucune compassion» écrit Reason.com. Et encore ces chiffres sont incomplets car trois Etats américains, le Delaware, le Nevada et la Virginie, ne fournissent aucune statistique sur ses cas.

Selon une estimation de l'ACLU, 65% de ses prisonniers «*qui ne rentreront jamais chez eux pour revoir leurs parents ou leurs enfants*» sont noirs et un grand nombre d'entre eux étaient affectés par des maladies mentales ou sous l'emprise de drogues quand ils ont commis des délits. Le contribuable américain paye des millions de dollars pour les laisser mourir à petit feu.

Le magazine Time s'insurge aussi contre cette situation. Il souligne que «*le nombre de prisonniers américains condamnés à la perpétuité sans possibilité de remise de peine a quadruplé entre 1992 et 2012*» et que «*plus de 18% des délinquants condamnés à une telle peine pour un délit non violent en sont à leur première condamnation*». Dans la majorité des cas, il s'agit d'affaires de drogues.

La récidive est aussi souvent à l'origine de ces condamnations parce qu'elle permet une escalade des peines encourues. Ainsi, Ronald Washington, le voleur de teeshirts a été considéré «*comme un criminel récidiviste*» et passible de peines extrêmement lourdes conçues pour mettre hors de la société des délinquants considérés comme «*perdus*». Le problème avec Ronald Washington et de nombreux autres c'est qu'aucun des précédents délits dont il était l'auteur – vol, faux et usage de faux, possession de cocaïne – n'était passible de la perpétuité. «*Au nom de quoi l'addition de ses délits justifie la perpétuité ?*» s'interroge Reason.com.

Il y a de nombreux autres exemples tout aussi révoltants. A 28 ans, James R. Byers a été condamné à la perpétuité pour avoir vendu une dose de crack pour 10 dollars au nom d'une loi en Caroline du sud dite des «*three strikes*» contre la récidive.

Kevin Ott avait lui 33 ans quand il a été condamné à la prison à vie en Oklahoma pour être en possession de quelques centaines de grammes d'amphétamines tandis qu'il était en liberté sur parole pour une condamnation relative au trafic de marijuana.

Teresa Griffin avait 26 ans et aucun passé criminel quand elle a été envoyée en prison à vie pour avoir servi de «*mule*» à son ami dans une opération de trafic de cocaïne. Même cas de figure et même sentence pour Alice Marie Johnson à l'âge de 42 ans.

L'ACLU conclut son rapport en soulignant que «*les Etats-Unis sont virtuellement seuls à condamner des délinquants non violents à mourir derrière les barreaux*». L'association ajoute «*nous devons commencer par reconnaître que tuer quelqu'un est pire que de lui vendre de la drogue*».

Commentaire.

La pire dictature au monde, non ?

Un article AFP du 23 octobre 2013

La Russie sous le choc de la fermeture de Master Bank. (24.11)

Des clients inquiets massés devant des agences aux portes closes, des millions de cartes bancaires soudainement hors service: la fermeture brutale de Master Bank cette semaine a replongé les Russes dans les heures les plus traumatisantes de la période post-soviétique.

La banque centrale a retiré mercredi, avec effet immédiat, la licence de l'établissement, créé en 1992 et qui compte dans son conseil d'administration Igor Poutine, cousin du président russe.

Le régulateur a expliqué n'avoir pas d'autre choix après avoir constaté des "*infractions répétées*" à la loi sur le blanchiment d'argent, le ministère de l'Intérieur évaluant les sommes en jeu à plus de 45 millions d'euros.

A première vue, Master Bank, 70e banque russe en termes d'actifs, est un établissement relativement modeste.

Mais "*c'est la première fois qu'une banque avec plus de trois millions de clients perd sa licence*", a souligné lors d'une conférence de presse Oleg Ivanov, vice-président de l'Association des banques régionales.

Et les conséquences pour le grand public ont été spectaculaires, puisque Master Bank contrôle le troisième réseau de distributeurs automatiques en Russie et occupe la cinquième place en termes de cartes bancaires en circulation.

Soudainement, des millions de Russes se sont retrouvés sans accès à leur compte. D'autres, qui pensaient n'avoir aucun rapport avec Master Bank, ont vu leur carte bancaire cesser de fonctionner: la banque proposait ses services de traitement de données à 200 autres petits établissements.

De très nombreux commerces, hôtels, restaurants, mais aussi le parti politique libéral Iabloko se servaient de ses cartes bancaires pour payer les salaires de leurs employés, qui se retrouvent de fait bloqués.

A la différence notable des retentissantes faillites bancaires des années 1990, la plupart des clients devraient récupérer une grande partie de leurs fonds: depuis 2004, les dépôts sont assurés jusqu'à 700.000 roubles (15.700 euros). Au delà de ce seuil, leurs détenteurs sont prioritaires pour être indemnisés à l'issue de la procédure de faillite.

Les remboursements sont estimés à un niveau record de 30 milliards de roubles (675 millions d'euros).

En revanche, les entreprises, y compris les entrepreneurs individuels, ne sont pas couverts par la garantie des fonds. L'association caritative Docteur Liza a reconnu avoir perdu plus de 50.000 euros qu'elle destinait à un hospice.

"*On a retiré du système un maillon faible, ce qui veut dire que le reste du système devient plus fiable, plus transparent, plus stable*", a plaidé le vice-président de l'Association des banques régionales.

"*Cela ne va pas créer de panique*" mais "*cela affecte à court terme la confiance de la population*", a regretté de son côté Pavel Samiev, de l'agence de notation Expert RA.

La nouvelle a eu un retentissement considérable en Russie, où une partie de la population garde le souvenir douloureux des économies envolées lors de faillites bancaires, notamment pendant la crise financière de 1998, et reste méfiante vis à vis des banques.

D'autant que la présidente de la banque centrale, Elvira Nabioullina, a prévenu: Master Bank ne sera pas la dernière à disparaître.

"*C'est une surprise de voir une banque de cette taille avoir sa licence retirée*", reconnaît l'économiste Chris Weafer, de la firme de conseil Macro Advisory.

"Cela envoie un message très clair au secteur: personne n'est à l'abri et la banque centrale muscle sa surveillance", estime-t-il, soulignant qu'il existe actuellement "bien trop de banques en Russie".

Plus de 900 banques y sont actuellement en activité et le secteur est divisé entre quelques mastodontes contrôlés par les pouvoirs publics et une myriade de petits établissements à la situation financière fragile et aux pratiques parfois douteuses.

Les autorités russes cherchent depuis des années à réduire ce nombre, hérité de la chute de l'URSS, quand il suffisait de quelques milliers de dollars pour créer une banque et que les entrepreneurs avaient besoin de ces établissements pour leurs sociétés.

Si le nettoyage du secteur a pris du retard, il semble s'être accéléré depuis la prise de fonction cet été de Mme Nabioullina, auparavant conseillère économique au Kremlin: près d'une vingtaine d'établissements ont perdu leur licence, soit presque autant que sur une année entière habituellement.

Un article AFP du 23 octobre 2013

Mory Ducros annonce l'un des plus importants dépôts de bilan depuis 2001. (24.11)

L'entreprise de transport de colis Mory Ducros, 5.000 salariés, a annoncé vendredi son dépôt de bilan, l'un des plus importants en France depuis celui de Moulinex en 2001, confirmant les craintes syndicales d'une saignée d'emplois, que le gouvernement espère limiter.

Quinze jours après FagorBrandt, le numéro deux français de la messagerie va demander à son tour son placement en redressement judiciaire et mise désormais sur un repreneur.

Depuis les Pyrénées-Atlantiques, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a assuré que le gouvernement cherchait "toutes les solutions site par site". Mory Ducros compte 85 agences sur le territoire.

"*Nous préférons une reprise globale (...) Nous ne fermons toutefois pas la porte à une reprise site par site*", a déclaré de son côté Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, en évoquant "*des manifestations d'intérêt*".

Le ministre des Transports Frédéric Cuvillier a d'ores et déjà laissé entrevoir des milliers de suppressions d'emplois. "*Tout va être mobilisé, tout va être étudié*" pour espérer le "*sauvetage de 2.000 emplois au moins*", a-t-il déclaré.

Pour Martial Brancourt (CGT) "*la situation est catastrophique et des suppressions d'emplois seront inévitables*", "*on aura un carnage*", a réagi le délégué à la sortie du comité d'entreprise extraordinaire convoqué par la direction. "*Cette boîte est viable, mais elle est surdimensionnée*", jugeait-il.

"*Au-delà des 5.000 salariés, il y a 2.000 sous-traitants. C'est un cataclysme*", a souligné son collègue Jean-Claude Hacquard.

Fabian Tosolini, secrétaire national de la Fédération des transports de la CFDT, premier syndicat, a estimé qu'était désormais enclenchée "*une course contre la montre*" afin de préserver "*le maximum d'emplois*". La CFDT souhaite un plan de reprise "*global*" et estime possible de conserver une cinquantaine d'agences, soit environ 3.000 emplois.

Le groupe, qui espère trouver un repreneur, considère, lui, "*vraiment prématuré d'évoquer un nombre de suppressions d'emplois*".

Grâce à la procédure de redressement, "*la réorganisation de l'entreprise, annoncée depuis plusieurs mois, pourra être conduite dans des conditions économiquement viables. Des partenaires industriels et financiers ont déjà manifesté leur intérêt*", a expliqué la direction dans un communiqué.

203 millions d'euros de dettes

Né de la fusion l'an dernier de Mory et Ducros, deux entreprises déjà mal en point, le groupe n'a pas réussi à surmonter la crise du marché du fret et la guerre des prix qui fait rage dans le secteur.

Mais la CFDT et la CGT ont aussi ensemble dénoncé l'"*absence volontaire de développement de l'entreprise*" de leur actionnaire, la société Arcole Industries, un fonds spécialisé dans le retournement des entreprises en difficultés.

Selon la CFDT, la prévision de déficit pour 2013 du groupe est de 80 millions d'euros, comme en 2012. La dette de l'entreprise s'élève à près de 203 millions d'euros, selon les comptes déposés au greffe consultés par l'AFP.

Vendredi matin, sur les quais de chargement de poids lourds à Gonesse (Val-d'Oise), siège du groupe et centre logistique, "*même des grands gaillards se sont effondrés en apprenant la nouvelle*", a décrit Djamel, 50 ans, dont 20 ans de maison.

Mardi prochain, jour où le tribunal de commerce de Pontoise examinera la demande de l'entreprise d'être placée sous redressement, "*tous les sites seront arrêtés*" et des rassemblements de salariés auront lieu devant le tribunal et les préfectures, a annoncé la CGT.

Selon les syndicats, le groupe déposera formellement lundi sa déclaration de cessation des paiements.

Le ministre du Redressement productif Arnaud Montebourg et M. Cu villier ont indiqué avoir "*demandé aux partenaires sociaux de les rencontrer au plus vite*" afin d'étudier "*l'ensemble des hypothèses*".

M. Montebourg avait récemment indiqué que Mory Ducros faisait partie des entreprises éligibles aux prêts d'urgence de son "*plan de résistance*" économique, comme FagorBrandt, Kem One ou encore Arc International.

Les défaillances d'entreprises ont atteint un niveau "*historiquement élevé*" en 2013, selon l'assureur-crédit Coface, qui prévoit 62.500 défaillances sur l'année, contre 60.500 en 2012.

Dans le transport routier, elles ont augmenté de plus de 27%, selon les chiffres de la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR).

En 2001, à la suite du retentissant dépôt de bilan de Moulinex (5.500 personnes) et de la reprise partielle de son activité par son concurrent SEB, 3.300 personnes étaient restées sur le carreau.

Un article legrandsoir.info du 22 octobre 2013

Des pétrodollars aux "petrowars" : les dessous de la politique étrangère étasunienne. (28.11)

(Le contrôle de la monnaie (création et volume en circulation) servant aux échanges internationaux, des matières premières clés, dont le pétrole et le gaz, sert de toile de fond à la domination politique (et militaire) mondiale que l'oligarchie financière américaine exerce déjà en partie ou convoite... C'est en même temps une stratégie politique globale à laquelle tous les oligarques sont appelés à adhérer pour tenter de contrer l'effondrement du capitalisme et la lutte de classe du prolétariat international.

Un excellent article que je n'ai pas le temps de commenter, on peut le compléter à partir des analyses fournies dans le site. - ndlr)

Extrait. (l'article en entier est dans le site)

La realpolitik au service des pétrodollars

Pour comprendre les orientations et les stratégies mises en place aujourd'hui par les États-Unis au Moyen-Orient, il convient de se placer dans l'étude historique de leur politique étrangère. Un petit retour à l'époque de l'après-guerre nous permet de mettre à jour les mécanismes économiques par lesquels les États-Unis se sont assurés une hégémonie planétaire (qu'ils entendent bien conserver) au cours de la seconde moitié du XXème siècle.

À la sortie de la deuxième guerre mondiale, les États-Unis disposent de la plus grande partie des capitaux mondiaux. Ils produisent la moitié du charbon, les deux tiers du pétrole, plus de la moitié de l'électricité au niveau mondial, et détiennent deux tiers des réserves mondiales d'or. Les accords de Bretton Woods signés en 1944 mettent en place un système d'étalon change-or (Gold-Exchange Standard) fondé sur le dollar US : toutes les monnaies sont définies en dollar, et seul le dollar est défini en or. Le taux de change des différentes monnaies est établi par rapport au dollar, et les réserves des banques centrales doivent être constituées de devises [2] et non plus d'or. Du dollar dépendent désormais la croissance et l'inflation mondiales, au service des Trente glorieuses présidant l'essor économique et l'opulence du « monde occidental ». En revanche, le gouvernement américain est censé – à travers la Federal Reserve System, ou FED – garantir la valeur « réelle » du dollar et s'interdire d'imprimer trop de monnaie. Les accords de Bretton Woods donnent aussi naissance à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international, dont le rôle officiel est « de promouvoir la coopération monétaire internationale, de garantir la stabilité financière, de faciliter les échanges internationaux, de contribuer à un niveau élevé d'emploi, à la stabilité économique et de faire reculer la pauvreté[3] ».

Dans les années 1960, la guerre du Vietnam et la course à l'espace conduisent le gouvernement américain à multiplier les dépenses et à créer une immense liquidité internationale de dollars. Voyant se déséquilibrer la balance des paiements des États-Unis, la France et d'autres pays européens réclament la contrepartie en or d'une forte proportion des dollars qu'ils possèdent. Les États-Unis ne s'y soumettent pas, souhaitant conserver leur encaisse-or. Pour éviter ce remboursement en or, le président des États-Unis Richard Nixon décide le 15 août 1971 de mettre fin à la convertibilité du dollar en or (décision officialisée le 8 janvier 1976 suite aux Accords de la Jamaïque). Le système des taux de change fixes s'écroule définitivement le 19 mars 1973 et est remplacé par un système moins régulé de changes flottants (ou régime de changes flexibles). La création monétaire est ainsi libérée des contraintes d'un étalon monétaire mondial fixe existant en quantités finies, mais cela affecte désormais la demande globale de dollars US, et menace directement l'économie étasunienne. Le gouvernement des États-Unis, aidé par des compagnies aux lobbies tout puissants, trouve alors une ressource de rechange pour conserver la suprématie du dollar : le pétrole.

En 1973, le secrétaire d'État des États-Unis Henry Kissinger passe des accords secrets avec la famille royale d'Arabie Saoudite : les États-Unis lui offrent une protection militaire et un approvisionnement en armement, contre l'assurance que l'Arabie Saoudite vendra désormais son pétrole contre des dollars US uniquement, et investira les profits excédentaires dans les bons du Trésor et les billets américains. D'autres accords passés en 1971 et 1973 obligent l'ensemble des pays de l'OPEC[4] à vendre leur pétrole en dollars US, ce qui crée une demande permanente de dollars sur le marché international des échanges. La plupart des pays du monde étant dépendants des importations de pétrole, le pétrodollar devient la monnaie de réserve dominante dans le monde, remplaçant l'or comme monnaie étalon. Depuis lors et jusqu'à

aujourd'hui, les pays importateurs et exportateurs se voient donc dans l'obligation d'acheter des dollars US auprès de la FED, la réserve fédérale des États-Unis, qui est la seule institution autorisée à émettre cette monnaie.

Après quarante ans d'inflation et deux (voire trois) chocs pétroliers, les prix du pétrole s'envolent : en 1972 le baril de pétrole est à 1,90 USD, en 1981 à 34 USD, et en 2008 à plus de 140 USD. En conséquence, les bénéficiaires des pays producteurs de pétrole, ainsi que des États-Unis qui profitent des transactions en dollars US, explosent. Ainsi le dollar US, monnaie d'un État fédéral qui accuse en 2012 une dette totale de plus de 16.000 milliards de dollars soit 103% du PIB, tient bon grâce à son adossement au pétrole et à la dépendance de la plupart des pays industrialisés à cette ressource.

Les guerres des hydrocarbures, au nom de la paix et de la démocratie

Le fait que l'euro et le yen soient des monnaies fortes a amené certains pays exportateurs de pétrole à souhaiter être payés dans une autre monnaie que le dollar US. S'ils y parvenaient, la valeur du dollar US diminuerait fortement par rapport aux autres monnaies, ce qui augmenterait le prix des importations aux États-Unis et ruinerait leur économie. On comprend dès lors que tous les pays qui annoncent publiquement vouloir vendre leur pétrole dans une autre monnaie que le dollar se retrouvent dans une ligne de mire qui tourne souvent au désastre humanitaire :

IRAK

En 2000, le président irakien Saddam Hussein, qui avait déjà entamé la nationalisation des compagnies pétrolières en 1972, annonce que les transactions pétrolières se feront désormais avec des devises en euros plutôt qu'en dollars.

En 2001 George W. Bush devient le président des États-Unis et appelle auprès de lui plusieurs sympathisants néoconservateurs du Project for the New American Century (PNAC) : Jeb Bush, Dick Cheney, Zalmay Khalilzad, Lewis Libby, Dan Quayle, Donald Rumsfeld et Paul Wolfowitz ; ainsi que Condoleezza Rice, ex-collaboratrice de Chevron (Texaco). Plusieurs d'entre eux sont signataires de la lettre que le PNAC envoya à Bill Clinton en 1998, qui stipulait que « *la seule stratégie acceptable est celle qui élimine la possibilité que l'Irak puisse ou menace d'employer des armes de destruction massive. À court terme, cela signifie la volonté d'entreprendre une action militaire [5]* ».

PNAC, Project for the New American Century.

Immédiatement après le 11 septembre 2001, Donald Rumsfeld (alors secrétaire à la Défense des États-Unis) et Dick Cheney (alors vice-président des États-Unis et ancien directeur d'Halliburton, une multinationale spécialisée dans l'industrie pétrolière qui a décroché de gros contrats en Irak en 2003) mettent en oeuvre un projet pour faire tomber l'Irak, la Libye, la Syrie et l'Iran. Paul Wolfowitz (alors secrétaire adjoint à la Défense, sous les ordres de Donald Rumsfeld), déclare : « *les revenus du pétrole irakien au cours des deux ou trois prochaines années vont apporter 50 à 100 milliards de dollars, qui viendront rembourser la propre reconstruction du pays et plus encore* ».

En 2003, les États-Unis et leurs alliés envahissent l'Irak en prétextant que le régime dispose d'armes de destruction massive (« *weapon of mass destruction* », ou WMD), et lancent l'Operation Iraqi Freedom qui prévoit la chute de Saddam Hussein et l'instauration d'une démocratie irakienne. Deux mois après l'invasion de l'Irak de mars 2003, George W. Bush annonce le rétablissement des ventes du pétrole irakien en dollar US.

IRAN (deuxième producteur de pétrole au monde et premier exportateur de l'OPEC.

Dispose par ailleurs de la plus grande réserve en gaz naturel au monde) En 1951, le futur Premier ministre d'Iran Mohammad Mossadegh nationalise la compagnie pétrolière britannique Anglo-Iranian Oil Company (qui deviendra The British Petroleum Company en 1954, aujourd'hui BP) et entame une politique anti-britannique. L'opération secrète Ajax, menée en 1953 par le MI6 (service de renseignements extérieurs du Royaume-Uni) et la CIA (principale agence de renseignements des États-Unis), destitue Mohammad Mossadegh et consolide le pouvoir du Chah Mohammed Reza Pahlavi. La Anglo-Iranian Oil Company est

alors restaurée, et des licences sont accordées à cinq entreprises pétrolières états-uniennes, en plus de la Royal Dutch Shell et de la Compagnie française des pétroles (aujourd'hui Total).

En 1979 l'Ayatollah Khomeini prend le pouvoir lors de la révolution iranienne. Un an plus tard l'Irak, soutenu financièrement et militairement par les autres pays arabes puis par les États-Unis et les pays occidentaux, envahit l'Iran : c'est le début de la première guerre du Golfe.

En 1996, les États-Unis imposent un embargo sur les importations de pétrole et d'autres produits iraniens.

Depuis 2003, l'Iran demande que ses exportations de pétrole vers l'Europe et l'Asie soient payées en euros plutôt qu'en dollars. En 2006, le Venezuela appuie la décision de l'Iran. Le 17 février 2008, l'Iran ouvre l'Iranian International Petroleum Exchange, une bourse où s'échangent des produits dérivés du pétrole iranien, ayant à terme pour objectif d'échanger également le pétrole brut. La particularité de cette bourse est que les échanges se font principalement en rial iranien et non en dollar comme dans les autres bourses mondiales. À terme, d'autres monnaies pourraient être utilisées, dont l'euro. En février 2009, l'Iran annonce avoir complètement cessé de conduire des transactions pétrolières en dollars US. Les pays de l'Union européenne ont décidé le 23 janvier 2012 d'imposer un embargo pétrolier graduel contre l'Iran, et de sanctionner sa banque centrale afin d'assécher le financement de son (supposé) programme nucléaire.

LIBYE

Après le coup d'État qui le porte à la tête du pouvoir libyen en 1969, Mouammar Kadhafi contraint en 1970 les compagnies pétrolières étrangères à accepter une augmentation du prix du baril, ouvrant la voie aux autres pays producteurs. En 1973, il nationalise les compagnies pétrolières. Le choc pétrolier enrichit le pays.

Peu avant l'intervention de l'OTAN en Libye début 2011, Mouammar Kadhafi avait refusé le dollar comme monnaie de règlement du pétrole libyen. Il s'apprêtait également à créer un bloc de pays africains fonctionnant avec une monnaie indexée sur l'or, afin de remplacer le dollar dans les transactions régionales.

Le 17 mars 2011 le Conseil de sécurité des Nations unies, dont cinq membres permanents sont pourvus d'un droit de veto (la Chine, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, la Russie), adopte la résolution 1973 qui autorise des frappes aériennes contre les forces de Kadhafi, « *pour la protection du peuple libyen* ». Après 9.658 raids de bombardement et 7.700 bombes et missiles tirés, le nombre de victimes civiles n'a pas été dévoilé.

Dans les cas de la guerre en Afghanistan et du soutien qu'apportent les États-Unis et quelques pays européens belliqueux (France et Royaume-Uni notamment) à la rébellion syrienne anti- Assad, il s'agit là aussi d'intérêts géostratégiques concernant l'acheminement des hydrocarbures de la région du Caucase (productrice) vers les pays européens (consommateurs).

AFGHANISTAN

Le fond de la mer Caspienne regorge de gisements de pétrole et de gaz qui sont encore relativement peu exploités. Contrairement au pétrole des pétromonarchies, de l'Irak ou de l'Iran, qui peut s'exporter aisément depuis les ports du golfe persique, le pétrole et le gaz de la Caspienne nécessitent d'être acheminés par des pipelines avant d'être exportés en Europe et aux États-Unis. Plusieurs tracés sont possibles depuis l'Azerbaïdjan, en passant par la Russie, la Géorgie, l'Arménie ou la Turquie. L'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC) par exemple, ouvert en 2005, transporte le pétrole brut du champ pétrolifère de la mer Caspienne jusqu'à la mer Méditerranée. Mais pour décongestionner les détroits du Bosphore et des Dardanelles, il faut trouver de nouveaux tracés. Les États-Unis, désireux d'éviter la Russie et l'Iran pour acheminer le pétrole et le gaz turkmène, imaginent le projet de pipeline TAP qui traverserait le Turkestan, l'Afghanistan et le Pakistan, mais ils se heurtent à l'opposition du régime taliban afghan.

En 2001, prétextant capturer Oussama Ben Laden, détruire l'organisation Al-Qaïda et renverser le régime taliban, les États-Unis envahissent l'Afghanistan. Hamid Karzai (ancien consultant de la compagnie pétrolière et gazière californienne Unocal) devient le président de l'Administration intérimaire en 2001 puis président de l'Afghanistan en 2004 ; il est réélu à ce poste en 2009. Un rapport de 2009 de l'United Nations

Office on Drugs and Crime révèle par ailleurs que le trafic d'opium en Afghanistan (qui avait été presque totalement éradiqué par le régime taliban en 2001, cf. infographie ci-dessous) représente aujourd'hui 93% de la production mondiale et génère 3,4 milliards de dollars de revenus annuels. Cette manne opiacée profite directement aux trafiquants et aux paysans qui cultivent le pavot à opium, mais aussi et surtout (pour 75% de la somme) aux officiels du gouvernement, à la police et aux autorités locales et régionales. Ahmed Wali Karzaï, le frère du président afghan Hamid Karzaï, a été accusé de narcotrafic et de corruption, et recevait de l'argent de la CIA. Le président Hamid Karzaï lui-même a reçu des dizaines millions de dollars de la CIA, ce qui révèle la préoccupation de l'agence d'accroître l'influence des États-Unis dans le pays.

SYRIE

Un des torts de la Syrie est de se trouver sur la route (ou plutôt, sur une des routes) du pétrole venant d'Iran et à destination des pays européens. Un autre de ses torts est d'être l'allié indéfectible de l'Iran (lui-même l'ennemi des Etats-Unis depuis la révolution islamique de 1979), pour des raisons historiques et confessionnelles [6]. Pour acheminer le pétrole iranien vers l'Europe, un projet de pipeline traversant l'Irak et la Syrie a été mis au point par la Russie. Ce projet menaçait les intérêts des Etats-Unis, de la Turquie (un des principaux bénéficiaires du transit du pétrole iranien sur son sol, et un allié précieux des Etats-Unis dans la région) et des pétromonarchies sunnites du Golfe, au premier rang desquelles l'Arabie Saoudite et le Qatar.

Selon le journaliste Charlie Skelton du Guardian, la « transition démocratique » en Syrie a été préparée par les Etats-Unis dès 2005 à travers le programme Arab Reform Initiative initié par le Council on Foreign Relations (CFR), un des think-tank [7] les plus influents en matière de politique étrangère aux États-Unis. Un article du Washington Post – prenant appui sur des câbles diplomatiques confidentiels fuités par Wikileaks – a révélé qu'en 2006 le United State Department of State [8] a proposé cinq millions de dollars pour financer le Syria Democracy Program, un programme destiné à « accélérer le travail des réformateurs en Syrie ». En 2008, le Democracy Council basé aux USA et le Movement for Justice and Development (MJD) basé à Londres ont organisé à Washington une conférence dont l'objectif était clairement contenu dans l'intitulé de la réunion : « *La Syrie en transition* ». Le MJD – un réseau d'opposants syriens de l'étranger – aurait reçu six millions de dollars du même State Department pour développer ses activités, notamment par le biais de la chaîne Barada TV.

Allant dans le même sens, un article du New York Times révèle que l'autoproclamée « Armée Syrienne Libre » (Free Syrian Army ou FSA) bénéficia en 2011 de l'aide d'agents de la CIA installés au Sud de la Turquie. Leur but était de choisir les combattants anti-Assad qui recevraient des armes (des fusils automatiques, des lance-roquettes, des munitions et des armes antichars) fournies par la Turquie, l'Arabie Saoudite et le Qatar. Ces armes seraient ensuite acheminées depuis la Turquie jusqu'en Syrie par un « obscur réseau d'intermédiaires incluant des Frères Musulmans syriens [9] ».

En 2012 enfin, le State Department a autorisé 15 millions de dollars d'aide (fournitures médicales et matériel de communication) aux « groupes d'opposition civile » en Syrie. Toutefois, cette somme paraît presque ridicule lorsqu'on la compare au fonds de 300 millions de dollars promis lors du Syrian Business Forum qui s'est tenu en juin 2012 à Doha (capitale du Qatar). Le fonds – alimenté par des hommes d'affaires syriens installés à l'étranger – serait destiné à « soutenir toutes les composantes de la révolution en Syrie », selon les termes de Wael Merza, alors secrétaire général du Syrian National Council (SNC). Selon Merza, 150 millions de dollars auraient déjà été dépensés, en partie pour financer les opérations militaires de la Free Syrian Army.

Il est important de noter que le Syrian National Council, organe politique de l'opposition syrienne créé en Turquie en 2011 et constitué en grande partie de frères musulmans syriens, a été largement financé par la Libye post-Kadhafi (à hauteur de 20,4 millions de dollars), par le Qatar (15 millions de dollars) et par les Émirats arabes unis (5 millions de dollars) [10]. Pour le chercheur Fabrice Balanche [11], le Syrian National Council est « un groupe très disparate constitué et financé par le Qatar et appuyé par la France [12] ».

Enjeux géopolitiques des guerres modernes : un secret à éventer

Ces faits largement méconnus du grand public jouent pourtant un rôle déterminant dans la politique étrangère US, et plus largement dans la compétition acharnée et mortifère à laquelle se livrent toutes les nations du monde. Les enjeux géostratégiques qui sous-tendent les guerres menées au nom de la liberté,

des droits de l'homme et de la démocratie, conditionnent une certaine vision du monde qui appuie dangereusement la thèse manichéenne et simpliste d'une « *lutte des civilisations* ». Par ailleurs, ces guerres pour le contrôle des hydrocarbures de la planète sont budgétivores. Elles creusent de façon dramatique la dette publique des États tout en enrichissant les banques prêteuses et l'industrie de l'armement – le fameux « *complexe militaro-industriel* » qui dispose des lobbies parmi les plus influents.

Qu'il s'agisse d'une guerre dite civile, conventionnelle, asymétrique ou dissymétrique pour reprendre la terminologie militaire, ou encore de haute ou de basse intensité (avec tout le cynisme que comporte l'expression « *basse intensité* » pour ceux qui vivent ces conflits), la première et plus désastreuse conséquence d'une guerre est la mort et l'exode de millions d'individus. La guerre implique l'atomisation des familles, le déchirement d'un peuple, l'agonie d'une culture, la régression d'une histoire. La guerre laisse derrière elle des territoires exsangues, des pays dévastés, des carcasses fumantes et des cadavres puants. La guerre balafre et défigure. Les guerres d'Irak et d'Afghanistan, qui ont coûté plus de 5.000 milliards de dollars [13] aux contribuables états-uniens, ont d'abord coûté la vie à plus d'un million de personnes, dont plus de 200.000 ont été identifiés comme morts de guerre directs. (...)

31 octobre 2013

NOTE.

[1] La *realpolitik* (ou « *politique réaliste* ») est définie par le diplomate états-unien Henry Kissinger comme « *la politique étrangère fondée sur le calcul des forces et l'intérêt national* ». Henry Kissinger, *Diplomatie*, éd. Fayard, 1996, p. 123.

[2] Une devise est l'unité monétaire d'un pays ou d'une zone économique.

[3] Présentation du FMI par lui-même : *Guide du FMI. Qu'est-ce que le Fonds monétaire international ?*, Washington, 2004, p. 1.

[4] Organization of Petroleum Exporting Countries, ou Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) en français.

[5] « Lettre du PNAC au Président Bill Clinton », sur le site internet du PNAC.

[6] En effet, le président syrien Bachar el-Assad et les cadres de son régime sont d'origine alaouite, une branche de l'islam dont les membres partagent avec les chiites iraniens d'être perçus comme des kouffar (mécréants) par le royaume saoudien sunnite wahhabite.

[7] Groupe de réflexion informel et privé, qui peut parfois agir comme un lobby auprès d'un gouvernement.

[8] L'équivalent aux États-Unis du ministère des Affaires étrangères français.

[9] Eric Schmitt, « *C.I.A. Said to Aid in Steering Arms to Syrian Opposition* », NYTimes, 21 juin 2012.

[10] Chiffres officiels au 31 octobre 2012.

[11] Directeur du Groupe de recherches et d'études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient (Gremmo) et maître de conférences à l'Université Lyon 2.

[12] Armin Arefi, « *Syrie : l'opposition en voie de décomposition ?* », Le Point.fr, 29 février 2012.

[13] En prenant en compte les coûts indirects et subséquents.

<https://karamareporter.wordpress.com/>

● [Des pétrodollars aux "petrowars" : les dessous de la politique étrangère étasunienne \(.legrandsoir.info\)](http://legrandsoir.info) (22.11.13)

Un article AFP du 26 octobre 2013

OMC: mauvais auspices pour la Conférence de Bali. (28.11)

La Conférence ministérielle de l'OMC, qui se tiendra du 3 au 6 décembre à Bali, va commencer sous de mauvais auspices, car aucun pré-accord n'a pu être conclu avant cette échéance considérée comme essentielle pour le commerce mondial.

Ces accords, désormais compromis, auraient dû permettre à l'OMC de restaurer sa crédibilité, sérieusement ébranlée après l'absence de progrès dans les négociations du cycle de Doha, lancé au Qatar en 2001, et au point mort depuis de nombreuses années.

"Nous n'allons pas à Bali avec un ensemble d'accords finalisés qui aurait permis aux ministres d'annoncer au monde un ensemble d'accords multilatéraux, le premier depuis la création de l'OMC", en 1995, a déclaré Roberto Azevedo, directeur général de l'Organisation, à l'issue de semaines de négociations marathon à Genève.

"Le processus de Genève est terminé, nous sommes allés aussi loin que possible", et c'est à présent aux ministres "de décider quel sera l'avenir de tous les problèmes mis sur la table aujourd'hui, et aussi quel sera l'avenir de l'OMC", a ajouté le directeur général.

Concrètement, les ministres vont recevoir les 10 textes sur lesquels ont planché les ambassadeurs des pays-membres à Genève, assortis des traditionnelles parenthèses autour des dispositions encore sujettes à discussion.

Le nombre de ces parenthèses est passé de 207 à 65, ces derniers jours, a-t-on indiqué de source proche de l'OMC.

Ces 10 textes concernent les 3 sujets sur lesquels l'OMC s'était penchée en vue de Bali, soit la facilitation des échanges, l'agriculture et le développement.

Selon M. Azevedo, les ambassadeurs étaient arrivés tout près du but.

Les travaux avaient bien avancé, mais ces derniers jours, il y a eu blocage alors que les négociations étaient sur le point d'aboutir.

Suite à cette annonce, l'Union européenne a assuré qu'un accord global *"reste toujours possible à la Conférence de Bali"*. Selon Karel de Gucht, commissaire européen en charge du commerce, il suffit que tous les États-membres fassent preuve de *"volonté politique"*.

"Alors que nous sommes si près du but, il ne faudrait pas laisser tomber", a-t-il dit.

Les États-Unis, par la voix de leur ambassadeur auprès de l'OMC Michael Punke, se sont déclarés *"très tristes"* de la situation. *"Aujourd'hui nous sommes inquiets, comme beaucoup d'autres (au Conseil général de l'OMC), parce qu'une occasion comme il n'en arrive qu'une fois par génération, nous a échappé des mains", a-t-il ajouté.*

Il a aussi relevé les difficultés d'obtenir un accord à l'OMC, un organisme comptant 159 États-membres fonctionnant selon la règle du consensus, et qui peut théoriquement être bloqué par une poignée d'entre eux.

De son côté, l'ambassadeur du Maroc, M. Omar Hilal, qui préside le groupe Afrique de l'OMC, a déclaré aux journalistes *"qu'on ne va pas clore la conférence de Bali, avant même de l'avoir commencé"*, et *"qu'on va négocier jusqu'au 6 décembre"*.

Sur les trois questions en discussion pour Bali, celle des facilitations des échanges semblait la plus prometteuse.

"C'est le dossier le plus prometteur, avec le plus grand impact", a ainsi déclaré à la presse lundi Arancha Gonzalez, directrice générale du Centre du commerce international à Genève, un organisme qui s'occupe des PME et qui dépend à la fois de l'OMC et de l'ONU.

Selon des chiffres de l'OCDE, un accord pour simplifier les procédures douanières pourrait diminuer de 10% les coûts des échanges commerciaux, ce qui représente un montant estimé à 400 milliards USD.

Le B20, une coalition internationale des organisations patronales basée à Paris, a demandé instamment mardi un accord sur la facilitation des échanges à Bali. Un tel accord aboutirait à des gains de 1.000 milliards de dollars en termes de croissance et à 20,6 millions d'emplois, selon le B20. Les exportations des pays en développement pourraient augmenter de 570 milliards de dollars et celles des pays développés de 475 milliards USD, selon une étude de l'institut Peterson citée par l'organisation patronale.

Selon le B20, un accord sur la facilitation des échanges est "*un instrument idéal pour soutenir la croissance de manière équilibrée pour tous les membres de l'OMC*".

Interrogé sur l'avenir de l'OMC alors que des accords commerciaux bilatéraux se multiplient au détriment du multilatéralisme, M. Azevedo a répondu que de tels accords avaient vocation à exister, car ils étaient plus ciblés que les accords multilatéraux.

"Ce que je crains en revanche, a-t-il dit, c'est que les pays ne s'intéressent plus à des négociations menées au sein de l'OMC, les considérant comme un combat perdu d'avance".

Un article AFP du 25 octobre 2013

Mal remboursés, les soins dentaires font l'objet de "dérives" tarifaires. (28.11)

Les soins dentaires coûtent cher: peu remboursés par l'assurance maladie, ils font souvent l'objet de "*pratiques tarifaires excessives*" voire de "*dérives inacceptables*", ce qui peut conduire à renoncer aux soins, souligne lundi une étude publiée par 60 millions de consommateurs.

Après une visite chez le dentiste, la somme qui reste à la charge des patients constitue la "*principale raison de renoncement aux soins auquel déclare être confronté près du tiers des consommateurs*", relève cette étude.

Même après l'intervention des complémentaires santé, ce reste à charge est "*élevé*", selon elle.

"*L'assuré est le dindon de la farce*", a affirmé Thomas Laurenceau, rédacteur en chef de 60 millions de consommateurs lors d'une conférence de presse, invitant les patients à réclamer des devis et "*à négocier*" pour éviter "*les petits arrangements malsains sur le dos de la Sécu*".

L'étude, au sommaire du numéro de décembre du magazine, a été réalisée à partir de données de la Sécurité sociale par l'Observatoire citoyen des restes à charge en santé, créé par 60 millions de consommateurs, le CISS, collectif d'associations de patients, et Santéclair, filiale de plusieurs complémentaires santé.

Tous trois ont indiqué avoir interpellé l'assurance maladie, notamment sur les contrôles des tarifs.

Principaux soins incriminés: les prothèses, comme les couronnes, bridge, inlay ou reconstitutions, qui en 2012 ont représenté 5 milliards d'euros de dépenses, dont un milliard seulement est remboursé par l'assurance maladie.

Après remboursement de la Sécu, le patient doit déboursier plus de 290 euros en moyenne par acte de prothèse, avec des variations en fonction des départements.

Peu de dépassements sur les soins courants

Cette somme peut être remboursée par les complémentaires mais "*il est très difficile d'avoir une estimation précise de leur niveau de prise en charge global*", souligne l'Observatoire.

Selon l'étude, le coût d'une couronne céramo-métallique dépasse 600 euros, alors que la prise en charge de l'assurance maladie n'est que de 75,25 euros.

Pour la pose d'un implant, peu remboursé, le coût moyen est supérieur à 2.000 euros.

Dépassements "*illégaux*" sur les soins courants

Plus grave, il existe dans certains cas des solutions moins onéreuses mais peu adoptées par les dentistes.

Cette "*dérive préoccupante*" concerne notamment les inlay-core, des reconstitutions partielles de dents apposées sous couronne.

Pour ce dispositif, élaboré par des prothésistes dentaires, le praticien fixe librement ses honoraires, qui varient entre 150 à 300 euros (la Sécu rembourse 70% de 122,55 euros).

Pourtant une alternative, la reconstitution "*au fauteuil*", présente l'avantage d'être moins chère car elle est fabriquée par le dentiste à un prix fixé par la Sécurité sociale: 79,53 euros, soit un reste à charge de 24 euros pour l'assuré.

Syndicats et assurance maladie reconnaissent que la qualité des deux techniques se valent mais les reconstitutions à tarifs libres se développent: "*la situation a même empiré et on assiste à une réelle généralisation des inlay-core*", souligne 60 millions de consommateurs.

En revanche, l'Observatoire constate que les soins courants (carie, dévitalisation, détartrage, etc.), dont les tarifs sont encadrés par l'assurance maladie, font peu l'objet de dépassements, en dehors de Paris (57% des dépassements).

Cependant, ces dépassements "*illégaux*" ont représenté 34 millions d'euros en 2012: "*cela nous a beaucoup étonnés parce qu'il ne doit normalement pas y avoir de dépassements sur ces soins au tarif opposable (tarif Sécu)*", a indiqué Claude Rambaud, présidente du CISS.

"*La soins conservateurs ne sont peut-être pas assez rémunérés et on pourrait revoir les tarifs*", reconnaît-elle.

Les dentistes affirment que les tarifs de la Sécu ont été peu revalorisés ces dernières années, ce qui les conduit à "*compenser*" sur les actes à honoraires libres.

Autre traitement pointé du doigt, l'orthodontie qui a représenté en 2012 plus d'un milliard d'euros, dont près de 80% sont des dépassements d'honoraires.

Ce type de traitement, qui se pratique le plus couramment par semestre, est d'autant plus coûteux qu'il peut durer jusqu'à trois ans: "*c'est vraiment un moment qui coûte cher aux familles*" selon M. Laurenceau.

Il a été facturé en moyenne 650 euros par trimestre l'an dernier, avec de fortes variations géographiques: près de 1.000 euros en moyenne à Paris contre 400 en Ariège.

Or la Sécurité sociale rembourse 193,50 euros par semestre si le traitement débute avant 16 ans.

Un article AFP du 27 novembre 2013

La Cour des Comptes suggère de revoir l'indemnisation chômage des emplois précaires. (28.11)

La Cour des comptes estime dans un rapport adressé mardi au gouvernement qu'il faut revoir le système d'indemnisation chômage pour les emplois précaires, car il favorise trop les intérimaires par rapport aux CDD et privilégie les intermittents du spectacle.

Dans ce "référé" rendu public à l'approche des négociations sur l'assurance chômage, la Cour note que l'indemnisation à l'issue des emplois précaires (CCD, intérim, intermittents) constitue une "composante importante du déficit de l'assurance chômage" (4,1 mds d'euros en 2013, selon l'Unédic).

La Cour l'impute notamment à l'augmentation de la part des emplois de courte durée sur le marché du travail.

Elle estime que le mode de calcul spécifique existant pour les intérimaires n'est "ni justifié, ni équitable au regard des règles appliquées aux CDD" qui relèvent du régime général, moins favorable.

Dans d'autres pays européens, les règles d'indemnisation sont les mêmes pour les intérimaires et les autres contrats courts, relève la Cour, qui juge "souhaitable" leur "rapprochement". Selon elle, cela permettrait à l'assurance chômage de réaliser une économie d'au moins 300 millions d'euros.

La Cour se penche ensuite sur le régime des intermittents. Elle ne remet "pas en cause l'existence d'un régime spécifique" et juge "inévitables" qu'il soit déficitaire, vu la nature de leur activité.

Mais elle constate qu'il s'agit de la "catégorie des demandeurs d'emplois indemnisés bénéficiant de loin des règles les plus favorables". Alors que les intermittents, les CCD et les intérimaires sont tous "en situation de précarité".

Ce constat pose la question, à ses yeux, du "bon niveau de solidarité interprofessionnelle".

Elle remarque aussi que les intermittents quittent pour la plupart leur travail "quelques jours après avoir effectué le nombre de jours nécessaire pour être titulaires de droits et qu'ils retrouvent souvent une activité au moment où ils ont épuisé leurs droits".

Elle préconise donc d'augmenter les cotisations des employeurs et de les rendre variables "en fonction du nombre d'heures d'intermittence" utilisées.

Elle propose aussi de différencier les artistes des techniciens, "principaux bénéficiaires de ce régime". Etant souvent dans une situation moins précaire que les artistes, ils pourraient, selon la Cour, se voir appliquer des règles plus proches de celles des intérimaires.

Les difficiles négociations sur la refonte des règles de l'assurance chômage doivent débuter en janvier avec les partenaires sociaux.

Commentaire.

Ah ces salauds de profiteurs ! Comment, au nom de l'équité et de la solidarité envers les plus défavorisés qui sont évidemment des valeurs auxquelles sont très attachés les comptables de la Cour des Comptes, tirer les indemnités chômages toujours vers le bas de certaines catégories qui seraient favorisées par rapport aux autres...

Un article lepress.fr du 28 octobre 2013

Islam, le danger communautariste. (30.11)

C'est une minorité de radicaux, mais elle ne cesse d'étendre sa revendication confessionnelle dans la sphère laïque. De la crèche à l'université, des cantines à l'hôpital et à l'entreprise, la polémique gagne. Dans une France en crise, elle exacerbe les tensions et les rejets. Sous l'oeil d'une classe politique tétanisée. Enquête sur un sujet plus tabou que jamais.

Le ton est détaché, bien loin des passions soulevées par l'affaire, mais les mots disent tout: "*C'est un énorme gâchis.*" Après vingt et un ans d'une aventure hors norme à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), Natalia Baleato fermera les portes de la crèche Baby-Loup, le 31 décembre prochain. Une crèche fondée par cette ancienne réfugiée chilienne pour venir en aide aux mères du quartier, accueillant jour et nuit des bébés, mais aussi des enfants jusqu'à 12 ans. Un refuge et un confetti d'espoir dans cette cité des Poètes des années 1970, dont les mosaïques de Rimbaud, Mallarmé ou Paul Valéry contemplent, impuissantes, la lente dégradation sociale. Le 19 mars dernier, la Cour de cassation annulait le licenciement d'une employée de la crèche, revenue à son poste après quatre ans d'absence couverte d'un voile ne laissant apparaître que son visage. Depuis, Baby-Loup est devenue le symbole de la République laïque entamée par le communautarisme musulman. Elisabeth Badinter, Manuel Valls, avant et après sa nomination comme ministre de l'Intérieur, se sont démenés comme de beaux diables au côté de Natalia Baleato. Las! le principe de laïcité ne s'appliquant pas dans le privé, les juges ont estimé que le règlement intérieur de la crèche, qui exige la neutralité philosophique et religieuse de ses salariés, instaurait "*une restriction générale et imprécise*". Après l'appel de la décision de la Cour de cassation, ce 17 octobre, le dossier sera définitivement clos.

Insultes, voitures vandalisées, menaces...

Cette affaire, d'une portée inédite depuis les débuts du débat sur le voile à l'école, laissera des traces, et pas seulement à Chanteloup-les-Vignes. Depuis l'avis de la Cour de cassation, les insultes, les voitures vandalisées, et les menaces sur le personnel et la direction, qui multiplie les mains courantes, empoisonnent le quotidien, motivant la fermeture de l'établissement. "*Les parents ont mal compris le jugement, ils pensent qu'il nous oblige à être une crèche confessionnelle, témoigne Natalia Baleato. Certains veulent que leur enfant mange halal et nous suggèrent de l'installer avec d'autres musulmans à des tables séparées, d'autres indiquent sur la feuille d'inscription les horaires auxquels il faut réveiller leur enfant pour qu'il fasse sa prière.*"

De l'effet pervers de la loi... Natalia se souvient de l'année 2001 - celle des attentats du 11 Septembre - comme d'un tournant. "*Certaines salariées se sont mises à ne plus vouloir accompagner les enfants à la piscine, en prétextant un maillot oublié ou une indisposition intime ; les collègues leur proposaient d'y aller à leur place, en vertu de quoi tout se réglait à l'insu de la direction. Puis ça a concerné les parents : au moment des fêtes d'anniversaire, nous avons commencé à trouver des bonbons plein les poubelles...*" [NDLR : certaines confiseries contiennent des traces de porc.]

Une décennie plus tard, l'équipe de Baby-Loup se retrouve ainsi au coeur d'une polémique qui la dépasse. "*Toutes ces années, notre projet a consisté à travailler pour l'insertion des femmes des milieux populaires et pour leurs enfants, dans un esprit d'équité et de solidarité, raconte sa directrice. Aujourd'hui, on nous traite d'islamophobes. C'est incompréhensible!*"

"*Islamophobe*": le voilè, le mot-piège, le mot-grenaille, si facile à dégoupiller dans la France inquiète de 2013, travaillée par la crise et l'essor de l'extrême droite. Quiconque s'enhardit à dénoncer la montée d'un communautarisme musulman encourt cette mise à l'index lexicale - et, au passage, l'accusation de rouler pour le FN. La sociologue Dounia Bouzar (1), spécialiste des relations entre l'islam et la laïcité, s'agace: "*C'est, au contraire, lorsqu'on ne sanctionne pas un homme qui refuse de serrer la main d'une femme que l'on se rend coupable de laxisme musulmanophobe. On accepte ce type de comportement alors qu'on ne le tolère pas chez les autres Français parce qu'on se dit: l'islam est comme ça, il faut l'accepter. Mais ces comportements radicaux n'ont rien à voir avec l'islam!*"

"*Islamophobe*": aucun qualificatif n'est aussi efficace pour clore un débat plus tabou que jamais, à mesure que s'exacerbent les positions des uns et des autres. Les sondages ne peuvent pas être plus clairs: 44% des Français se disent persuadés que les fidèles du Prophète sont "*en partie intégristes*", et 80 % pensent

que l'islam cherche "à imposer son mode de fonctionnement aux autres" (sondage Ipsos, janvier). 8 sur 10 sont favorables à une loi pour rappeler la laïcité dans les entreprises privées (enquête BVA, mars). Une majorité verrait également d'un bon oeil l'intervention du législateur à l'université. C'est peu dire que l'opinion française s'inquiète, d'autant que les couacs se répètent, comme avec la récente polémique sur les fêtes chrétiennes, trop nombreuses au goût de certains. En retour, la plupart des musulmans se murent dans le silence, victimes d'agressions personnelles et d'attaques de plus en plus fréquentes sur leurs lieux de culte, tandis qu'une poignée d'entre eux s'organisent désormais en collectifs anti-islamophobie. Sur le plan politique, la gauche est mal à l'aise. Les responsables associatifs et médiatiques, eux, évitent d'aborder ce sujet. Ce faisant, ils laissent le champ libre aux absolutistes de la laïcité, qui font de notre grand principe régulateur des relations entre la République et les religions un marqueur identitaire. D'un extrémisme l'autre...

Les situations litigieuses sont nombreuses

Mais comment éviter les amalgames et les mauvais procès contre l'islam si l'on s'enferme "*dans le dén*", pour reprendre l'expression de Me Richard Malka, l'un des avocats de Baby-Loup? Le communautarisme commence quand une communauté tente d'imposer ses règles à la collectivité. Certes, les boutefeux du Prophète sont loin d'avoir déboulonné les valeurs communes de la République, contrairement à ce que veulent faire accroire les zélotes du FN. Ils constituent une minorité parmi les musulmans, et il va de soi que les autres religions comptent aussi leur lot de fidèles peu respectueux du principe de neutralité laïque. Néanmoins, l'islam totalisant environ 6 millions de croyants en France, les situations litigieuses sont suffisamment nombreuses pour que le pays ne fasse plus comme si elles n'existaient pas.

Décembre 2012. Une quinzaine de femmes machinistes de la RATP travaillant au dépôt de Nanterre (Hauts-de-Seine) dénoncent les agissements d'une poignée de collègues musulmans professant une lecture rigoriste du Coran. Certains refusent de leur serrer la main, d'autres prient dans leur bus ou aux terminus, parfois les deux. Une réunion où ces conductrices expriment leurs griefs a été filmée par le site très anti-islam Riposte laïque. Le poids des mots, le choc des images. En représailles, les salariées essuient insultes - "*raciste*", "*SS*", "*facho*" - et petits mots incendiaires dans leurs casiers. La plupart optent pour la retraite anticipée ou la mutation; certaines se plaignent d'avoir été instrumentalisées par leurs collègues dans un combat contre l'islam.

La RATP diligente une enquête interne

Depuis, à Nanterre, "*c'est un peu la guerre froide, personne ne se parle*", constate Ghislaine, à l'origine de la fronde, et contributrice régulière de Riposte laïque. Elle est l'une des rares à être restée à son poste de machiniste. La direction? A la suite du branle-bas de combat déclenché par la vidéo, la RATP a diligenté une enquête interne, dont les conclusions n'ont jamais été rendues publiques. L'entreprise, contactée par L'Express, indique que les investigations ont confirmé l'"*existence de poussées communautaristes circonscrites à certaines unités de l'entreprise*" sans "*faire apparaître aucun élément structuré ou organisé qui puisse faire l'objet d'une sanction ou d'un début de procédure disciplinaire*". Pas de sanction, donc, mais un "*Guide de la laïcité et de la neutralité*" en entreprise distribué aux managers en mars 2013. Un agent refuse de serrer la main aux femmes? "*Si personne n'est tenu de serrer la main à tout le monde (ou de faire la bise), il est important de souligner que chacun mérite le respect, stipule le document. Il convient donc de rappeler à l'agent qu'il ne doit en aucun cas, par son attitude, stigmatiser ses collègues sur quelque motif que ce soit, et que, peu importe la manière de les saluer, l'ensemble de ses collègues doit être salué.*" Drôles de circonvolutions linguistiques...

De l'avis même de la sociologue Dounia Bouzar, également consultante en entreprise, "*la situation empire*" en milieu professionnel. Ici, un salarié en poste depuis dix ans se laisse pousser une barbe d'ancêtre et s'interdit de toucher la main d'une femme. Là, un employé refuse de rester seul dans le bureau de sa chef. "*Il y a dix ans, ce type de comportements concernait des jeunes sans repères, explique la chercheuse. Aujourd'hui, il peut toucher n'importe quel musulman, au nom d'un retour à la vérité de la tradition originelle, tel qu'il est prôné par le courant salafiste, dont le but est d'ériger des barrières symboliques entre les "purs" et les "impurs".*" De l'industrie au secteur tertiaire (banques, transports, communication, informatique), tous les domaines sont concernés. Les grandes entreprises ? Rien à déclarer, paraît-il. Et pour cause. "*Les firmes internationales, qui sont parfois implantées dans les pays arabes, préfèrent signer un chèque à l'employé plutôt que de risquer d'abîmer leur image et de perdre ainsi des contrats*", raconte Me Louis Gayon, avocat parisien en droit du travail, qui assiste plusieurs sociétés de renom sur ces questions, et a suivi le dossier Baby-Loup. Quant aux syndicats tels que la CGT, à forte tradition laïque, ils sont gênés aux

entournures. Lâcher ces salariés, c'est appauvrir leurs maigres troupes. L'absurdité peut aller très loin : en région parisienne, une entreprise sélectionne ses candidats à l'embauche, puis les fait agréer officieusement par l'imam du quartier...

L'université illustre bien la difficulté d'évaluer sereinement le problème. Au mois d'août dernier, un rapport du Haut Conseil à l'intégration (HCI), opportunément ébruité dans la presse, soulève la question du voile, dont le port est autorisé sur les campus. Il s'agirait de l'interdire à la fac - c'est du moins ce que chacun croit comprendre. En réalité, la recommandation du HCI n'a trait qu'aux salles de cours et de recherche, mais le feu est parti. Manuel Valls n'exclut pas de donner suite à l'avis, le gouvernement ne veut pas en entendre parler, et personne ne sait à quoi s'en tenir. Enquête faite, l'université n'est pas à l'abri des revendications communautaristes, sans pour autant connaître les mêmes accrochages que le monde de l'entreprise. Des exemples? Des étudiants demandent que le restaurant universitaire serve des plats halal. D'autres veulent obtenir le report d'un examen ou le prêt d'une salle, pour célébrer une fête religieuse. Une prof ne peut pas constituer des travaux dirigés mixtes. *"L'année dernière, deux étudiantes en doctorat étaient chargées d'encadrer des TD, rapporte Marylène Mante-Dunat, professeur de droit à l'université Lille I. Dans ce cadre, celui d'une mission publique, elles savaient qu'elles ne pouvaient pas porter leur voile. Elles se sont présentées avec une sorte de cagoule. Devant leur refus catégorique de se décoiffer, elles ont été réaffectées à l'élaboration de questionnaires pédagogiques pour ces mêmes enseignements."*

Les requêtes irrecevables sont désamorçées au cas par cas, grâce au dialogue ou via le rappel du règlement intérieur. La question des attitudes ostentatoires est plus complexe. *"On voit parfois des étudiants se promener avec un coran à la main ou un petit tapis de prière dans leurs affaires, relève un enseignant. Ce n'est pas du prosélytisme au sens strict, mais..."* *"La question des entorses à la laïcité ne concerne pas seulement les étudiants, précise Christian Mestre, doyen de la faculté de droit de Strasbourg et auteur du guide Laïcité et enseignement supérieur (2004), édité par la Conférence des présidents d'université, justement en cours de réécriture. Nous devons aussi être attentifs aux pratiques des employés administratifs ou de ceux des entreprises amenés à intervenir au sein de l'université."* Pas simple.

Pas de dortoir mixte pour une fillette de 3 ans

Dans les écoles, collèges et lycées où s'applique la loi de 2004 interdisant les signes religieux ostentatoires et où le ministre de l'Education nationale, Vincent Peillon, vient d'instaurer une *"charte de la laïcité"*, les tensions sont plus subtiles. Un père ingénieur demande à l'institutrice de sa fille - dont il accepte de serrer la main - de ne pas coucher sa petite de 3 ans dans un dortoir mixte. Des affiches représentant des visages sont arrachées. Lors du ramadan, certains jeunes enchaînent crachat sur crachat, au prétexte que le jeûne interdit d'avaler sa salive. A Dunkerque, un gestionnaire de cantine confie qu'il sert de temps à autre de la viande halal aux collégiens sans que les élèves non musulmans en soient informés. De fait, le dossier *"cantine"* dépasse le cadre de l'Education nationale : dans certaines institutions publiques, le porc a disparu des menus. Zéro friction garanti ! A l'hôpital, où le personnel a été confronté très tôt au problème, les conflits se gèrent mieux, ce qui n'est pas le cas des cliniques privées.

Le monde du sport n'est pas non plus épargné. Dans certains clubs de football, les jeunes ne reçoivent que des sandwiches halal dans leur sachet pique-nique lorsqu'ils sont en déplacement. Ailleurs, on fait faire la prière avant les entraînements. Il y a trente ans, la Marche pour l'égalité, dont on fête l'anniversaire cet automne, braquait les projecteurs sur une partie de la population - les beurs - en mal d'intégration. Trois décennies plus tard, la question de la religion aurait-elle supplanté la question sociale ? Les musulmans d'aujourd'hui sont-ils les beurs d'hier? *"Attention aux raccourcis, nuance le père Christian Delorme, l'un des acteurs principaux de la marche (2). Une majorité de gens venus du Maghreb s'est intégrée; par ailleurs, la pratique musulmane actuelle est extrêmement diversifiée. La plupart des fidèles vivent leur foi sans ostentation, tandis que d'autres ont des attitudes qui ont l'apparence du religieux sans en avoir le contenu. Ils mangent halal, par exemple, mais ne font pas la prière. Cette religiosité-là est beaucoup plus une identité de secours qu'une revendication communautariste. Au milieu de cette complexité, il y a, c'est vrai, des groupes qui font pression pour que l'islam ait davantage de visibilité sous l'effet de la nouvelle islamisation que connaît le monde arabe depuis quarante ans et qui touche aussi la France, comme d'autres pays d'Europe. Les salafistes en font partie, mais il ne faut pas oublier non plus les Frères musulmans."*

Cette *"ultravisibilité"* engendre la perplexité au sein même de la communauté musulmane. Dans sa mosquée de Bordeaux, l'imam Tareq Oubrou (3) est régulièrement confronté à des jeunes qui suivent à la lettre les prêches simplistes de prédicateurs engagés dans un rapport de force avec la société et se permettent des remarques en pleine rue sur la moralité des femmes. *"Nous sommes face à un public mentalement*

adolescent, pour qui la religion vient remplacer la bande du quartier, et à la place du chef de la bande, il y a le chef religieux, explique-t-il. Mais on ne peut pas dire: "Attention au communautarisme", et priver les musulmans des moyens de s'intégrer : ils sont parqués dans les mêmes quartiers, on leur refuse des emplois... La République doit savoir ce qu'elle veut!"

La Grande-Bretagne réfléchit à une loi antiburqa

Le fait est que la République, ses représentants et ceux qui tiennent à préserver son modèle sont en plein désarroi. Alors même qu'à l'étranger des Etats multiculturalistes comme la Grande-Bretagne ou le Québec se demandent aujourd'hui s'ils ne sont pas allés trop loin dans la tolérance et discutent, comme dans le cas britannique, sur l'intérêt d'une loi antiburqa en référence à la législation française. Chez nous, l'Observatoire de la laïcité, installé en avril dernier et missionné pour "*trouver un consensus*" social, tient désormais pour acquise la nécessité d'imposer la neutralité dans les établissements de la petite enfance. Reste à trancher sur les moyens. Faut-il ou non une nouvelle loi? Les échanges sont nourris au sein de l'instance, dans laquelle certains parlent même d'une refondation totale de la laïcité à la française. Pour Dounia Bouzar, récemment intégrée dans l'Observatoire, la législation actuelle suffit pour endiguer de nombreuses revendications dans le monde professionnel, outre le contrat de travail, qui définit clairement les obligations du salarié. "*On peut se référer aux critères de la jurisprudence établis à partir du Code du travail: entrave aux règles de sécurité et d'hygiène, à la liberté de conviction de l'autre, aux règles d'organisation de l'entreprise, à l'aptitude nécessaire pour exercer la fonction. La loi contre le harcèlement discriminatoire, de son côté, interdit de refuser quelque chose à quelqu'un parce qu'il est un homme ou une femme.*" Elargir cette stricte neutralité aux structures privées (associations et entreprises) ou médico-sociales chargées d'une mission de service public ou d'intérêt général, comme le préconisait le HCI? La réflexion ne va pas jusque-là. L'imam Tareq Oubrou résume bien l'enjeu, social et politique, de la confrontation actuelle: "*La question est de savoir comment renforcer la laïcité, sans qu'elle apparaisse aux yeux des musulmans comme un instrument d'imposition et de crispation.*" Rappeler les principes face aux intégristes, oui, mais sans mettre au ban toute une communauté.

(1) Désamorcer l'islam radical, à paraître en janvier, Ed. de l'Atelier.

(2) La Marche, parution le 31 octobre, Bayard.

(3) Un imam en colère, Bayard.

Un article AFP du 29 octobre 2013

Le Brésil accorde des concessions de gaz de schiste, craintes pour l'environnement. (30.11)

Le Brésil a attribué jeudi des concessions pour l'exploitation de gaz naturel et de gaz de schiste, malgré les critiques de défenseurs de l'environnement sur les risques et le manque de réglementation sur ce type de production.

Un total de 72 bloc sur 240 ont été adjugés jeudi, dont 49 attribués à la compagnie publique brésilienne Petrobras. Ces enchères ont rapporté 165 millions de reals (environ 72 millions de dollars), selon l'Agence nationale du pétrole (ANP, publique).

Les adjudications devaient s'effectuer jeudi et vendredi.

Seulement quatre des compagnies étrangères qui étaient sur les rangs pour ces enchères se sont vu concéder des blocs: la Française GDF Suez, la Colombienne Petrominerales, la Panaméenne Trayectoria Oil y Gas et Geopark, des îles Bermudes, a détaillé l'ANP.

La dirigeante de l'ANP, Magda Chambriard, a souligné qu'il s'agissait de "*sembr la culture*" de l'exploration et de l'exploitation de gaz naturel au Brésil.

La polémique porte principalement sur l'exploitation des gaz de schiste, dont l'extraction par fracturation hydraulique comporte de nombreux risques de pollution des nappes phréatiques en raison de l'usage de produits chimiques, en plus d'être très consommatrice d'eau.

La fracturation hydraulique "*suscite une énorme polémique dans tous les pays, en raison de ses énormes impacts environnementaux, raison pour laquelle certains pays comme la France l'ont interdite. Aux Etats-Unis, où cette technique est employée, le nombre de plaintes pour pollution des eaux augmente*", a dénoncé l'Institut socio-environnemental (ISA) brésilien.

Magda Chambriard a garanti que le Brésil préparait une réglementation environnementale sur l'exploitation de ces ressources.

Commentaire.

Parmi les heureux élus deux paradis fiscaux, Panama et les îles Bermudes...

Un article Reuters du 28 octobre 2013

Les fonds monétaires menacés par les taux négatifs en zone euro. (30.11)

L'industrie européenne de la gestion monétaire est prise en tenaille entre la menace de taux d'intérêt négatifs et de nouvelles contraintes réglementaires qui risquent de la mener au bord de la disparition.

Les fonds monétaires gèrent environ 850 milliards d'euros d'actifs investis dans des titres à court terme dont les notes ne sont pas inférieures à la catégorie investissement mais ils peinent à dégager des profits dans un environnement de taux déjà proches de zéro.

Sur les 1.555 fonds recensés au début de 2011, près de 400 ont déjà fermés et l'éventualité du passage en territoire négatif du taux de la facilité de dépôt de la Banque centrale européenne (BCE) augure mal de l'avenir de ceux qui restent.

Certes, les fonds monétaires n'ont pas accès à la facilité de dépôt de la BCE, mais le passage en territoire négatif du taux servi sur les fonds qui y sont déposés par les banques de la zone euro aurait pour effet d'accentuer les pressions à la baisse sur les taux courts, compliquant un peu plus encore la tâche des gérants monétaires.

"Cela pourrait bien être le dernier clou dans le cercueil des fonds monétaires", prévient Patrick Siméon, responsable de la gestion monétaire d'Amundi.

"Le fait que nous puissions encore capter une prime de crédit sur les émetteurs non souverains signifie que nous parvenons encore à dégager un rendement positif."

"Si la banque centrale passe en territoire négatif, nous n'aurons plus aucune chance d'atteindre cet objectif."

Les fonds monétaires ont enregistré une décollecte nette de 57 milliards d'euros cette année.

Pour de nombreux analystes, une disparition de l'industrie ne serait pas nécessairement dramatique, les fonds devant trouver à s'investir ailleurs. Mais pour d'autres, les gouvernements et les banques de la zone euro verraient se tarir une source de financement encore abondante et sûre alors que la reprise économique reste très fragile.

Les fonds monétaires détiennent en effet 22% de l'ensemble des titres à court terme émis par les Etats et les entreprises de la zone euro et près de 40% des titres à court terme émis par les banques, selon Barclays.

Les opérateurs du marché monétaire ne s'attendent pas à ce que la BCE opte pour un taux de dépôt négatif selon une enquête Reuters publiée la semaine dernière, mais certains responsables monétaires de la zone euro comme Jörg Asmussen, membre du directoire de la BCE, n'ont pas exclu cette éventualité.

De grands fonds monétaires s'y préparent d'ailleurs, certains d'entre eux ayant refusé d'accepter de nouvelles souscriptions ou décidé de les plafonner tandis que d'autres ont élargi la gamme de leurs supports d'investissement pour garder une chance de dégager des bénéfices.

Jon Boyle, gérant de l'Institutional Liquidity Fund de Fidelity se veut confiant malgré un environnement difficile et se refuse à penser que l'industrie peut disparaître.

Il reconnaît toutefois que sa survie dépend de la volonté des clients de payer des commissions de gestion tout en sachant que la performance des fonds monétaire peut être négative.

Pour lui, le passage en territoire négatif du taux de dépôt de la BCE reviendrait à "*franchir le Rubicon*".

"Si vous gagnez cinq à dix points de base en ce moment, quel que soit l'actif dans lequel vous investissez, une baisse de 10 points de base vous met dans le rouge", prévient-il.

Outre la menace de taux négatifs, l'industrie de la gestion monétaire doit aussi composer avec un renforcement de ses règles prudentielles engagé après la faillite de Lehman Brothers en 2008 et qui pèse sur sa rentabilité.